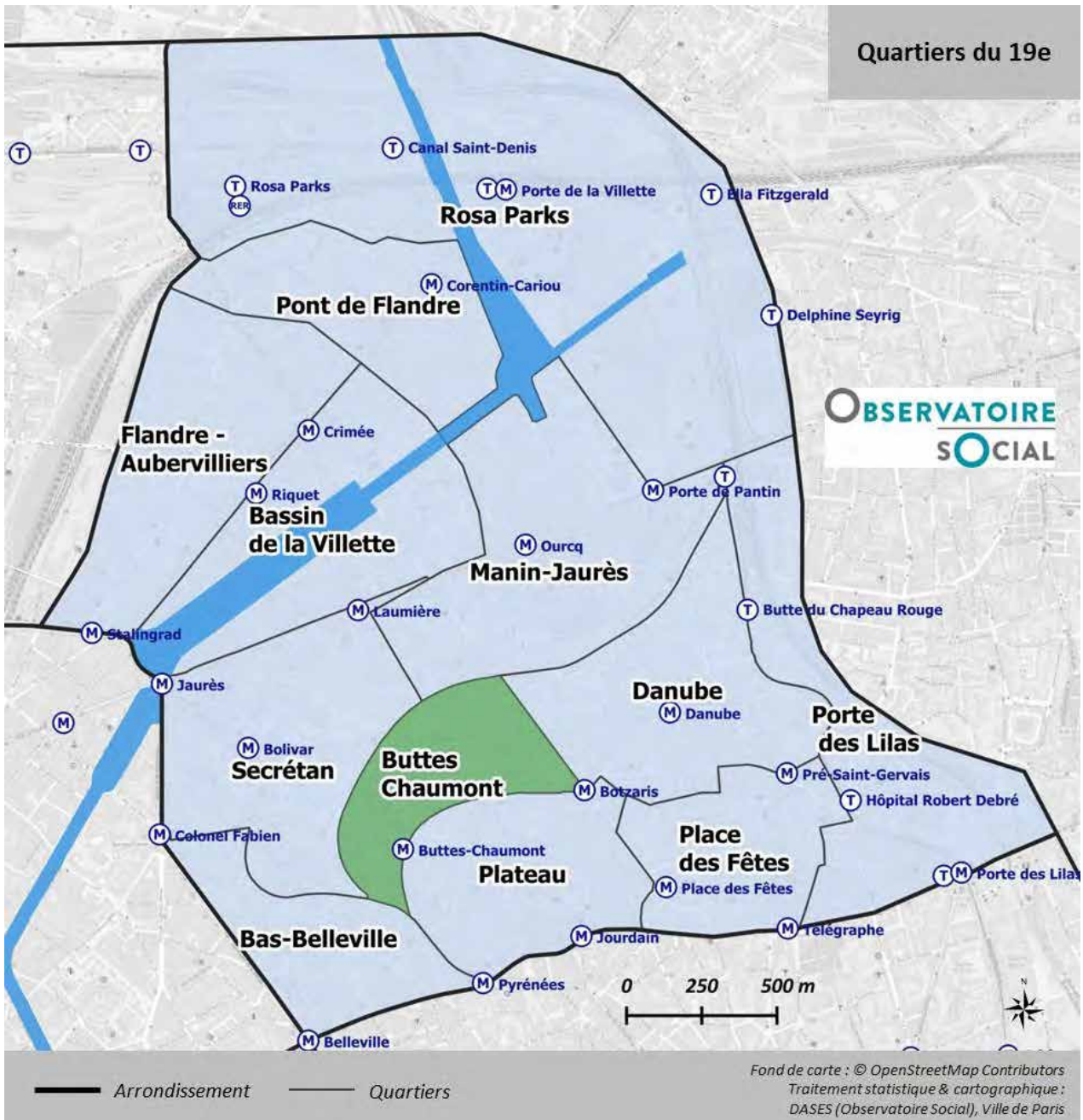


Portrait social du 19^e arrondissement



Synthèse

Avec 187 015 habitants, le 19^e arrondissement connaît depuis cinq ans une légère augmentation de sa population (+ 900 personnes entre 2012 et 2017), à rebours d'une tendance à la baisse à l'échelle parisienne. En effet, le territoire a connu de nombreuses opérations de réhabilitation et de construction de logements, tout particulièrement au nord : dans le cadre du Grand Projet de Renouvellement Urbain Paris Nord-Est, le nouveau quartier Rosa Parks a profondément muté sur la période observée, avec la reconversion de l'entrepôt Macdonald en 2015 et l'aménagement du triangle Eole-Evangile encore en cours.

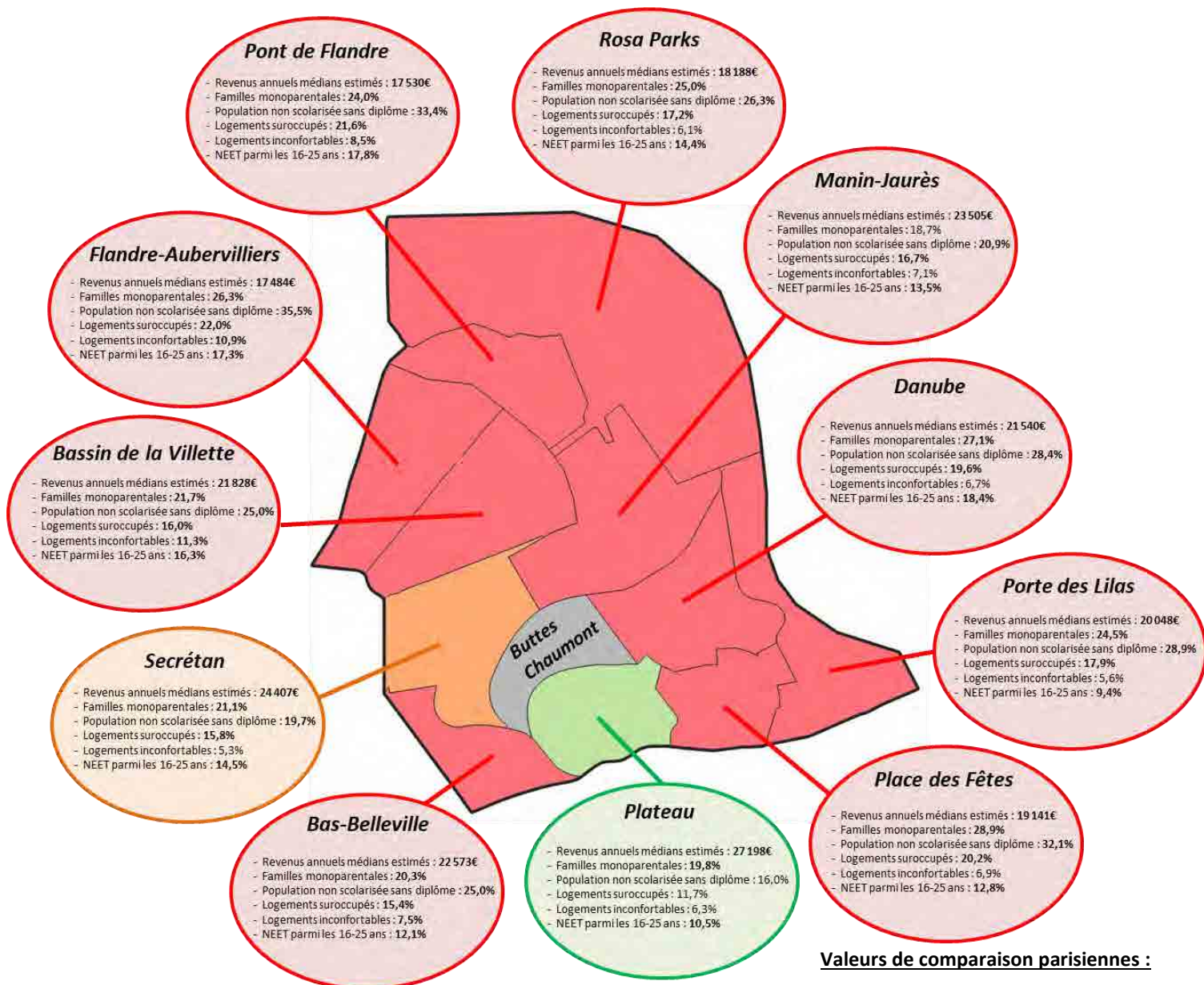
Entre 2012 et 2017, le nombre de logements a augmenté de +0,4 % par an (+ 4 500 logements sur la période) : ainsi, l'arrondissement enregistre une forte hausse du nombre de ménages, mais qui impacte peu la population globale du 19^e dans la mesure où ces nouveaux ménages sont plus qu'auparavant composés de personnes vivant seules. Néanmoins, **le 19^e reste un arrondissement jeune et très familial** : malgré une diminution du nombre d'enfants, on observe toujours au dernier recensement une forte proportion de 0-18 ans qui constituent 20 % de la population (contre 16 % à l'échelle parisienne). De même, **les familles monoparentales et les familles nombreuses sont particulièrement surreprésentées** : elles représentent respectivement **23 % et 13 % des ménages de l'arrondissement** (contre 19 % et 8 % à Paris), et jusqu'à plus de 40 % pour les familles monoparentales dans certains IRIS du quartier Danube.

Ainsi, **les séniors, bien qu'en augmentation en raison du vieillissement de la population, sont peu nombreux comparé aux autres arrondissements parisiens**. Ils présentent toutefois des **caractéristiques de vulnérabilité assez fortes** : des revenus très faibles (les plus faibles de Paris) allant de pair avec un recours au minimum vieillesse élevé, un phénomène de perte d'autonomie relativement important (recours à l'APA domicile élevé mais en diminution), et une très faible mobilité résidentielle (peu de séniors quittent Paris pour rejoindre un lieu de retraite ou un EHPAD hors de Paris).

Globalement, **la population de l'arrondissement se distingue par des signes de précarité beaucoup plus élevés que dans le reste de la capitale**. C'est l'arrondissement parisien le plus populaire, le seul au sein duquel la part d'employés et d'ouvriers est plus importante que celle des cadres et professions intellectuelles supérieures. La population du 19^e est **en moyenne moins diplômée que dans la capitale**, 1 personne sur 4 y est sortie du système scolaire sans diplôme. L'activité et les formes d'emploi s'en voient impactées : **le taux de chômage au sens du recensement de l'Insee y est le plus élevé de la capitale** (supérieur à 16 % alors qu'il est de 12 % en moyenne à Paris) et la population salariée est particulièrement concernée par des contrats de travail précaires et à temps partiel. On y retrouve la plus forte proportion de jeunes « NEET » de la capitale (15 %), et le taux de couverture du RSA le plus élevé. En outre, le 19^e enregistre le niveau de vie le plus faible de la capitale (avec un revenu annuel médian de 20 320 €, contre 27 400 € pour Paris), ainsi que le taux de pauvreté le plus élevé : **23 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté**, c'est-à-dire avec un niveau de vie inférieur à 60 % du revenu médian français. Toutefois, la pauvreté y est mesurée comme étant moins « intense » qu'à l'échelle parisienne. Les mécanismes de redistribution jouent en effet un rôle important dans le revenu des ménages : près de 30 % des foyers allocataires de la CAF voient au moins la moitié de leur revenu constitué de prestations sociales. Notamment, le recours aux aides au logement de la CAF et du CASVP y est très élevé, en lien avec la très forte proportion de locataires.

Le 19^e affiche en effet **une surreprésentation de locataires, dont près de la moitié résident dans le parc social** (un tiers des résidences principales de l'arrondissement, contre 18 % dans la capitale). Plus qu'ailleurs à Paris, on observe un **phénomène de suroccupation des logements très important** (qui concerne 18 % des résidences principales), en particulier aux nord-ouest et sud-est du 19^e.

Au sein du territoire, les quartiers Plateau et Secrétan se distinguent par des indicateurs de précarité moins forts, voire une population relativement aisée aux abords des Buttes-Chaumont. À contrario, les quartiers de la politique de la ville, et plus largement les quartiers Pont de Flandre et Flandre-Aubervilliers, et dans une moindre mesure Place des Fêtes et Porte des Lilas, cumulent des signes de vulnérabilité très importants.



Valeurs de comparaison parisiennes :

- Revenus annuels médians estimés : 27 400€
- Familles monoparentales : 18,8%
- Population non scolarisée sans diplôme : 17,1%
- Logements suroccupés : 12,4%
- Logements inconfortables : 7,4%
- NEET parmi les 16-25 ans : 8,8%

Indicateurs de précarité faibles : indice < 1,05

Indicateurs de précarité modérés : indice entre 1,05 et 1,20

Indicateurs de précarité élevés : indice > 1,20

L'indice composite de typologie sociale permet d'identifier les quartiers dans lesquels les ménages cumulent des indicateurs de précarité économique et sociale en 2017. L'indice est construit à partir des six indicateurs suivants :

- Le niveau de vie des ménages (revenu disponible médian estimé)
- Les familles monoparentales
- La population sans diplôme
- Les logements suroccupés
- Les logements inconfortables (résidences principales sans salle de bain ni douche)
- Les NEET de 16-25 ans (jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation)

La comparaison des quartiers se fait à l'échelle parisienne et non à l'échelle de l'arrondissement : l'objectif est d'identifier les quartiers les plus vulnérables au sein de l'ensemble des territoires de la capitale.

L'indice est calculé en comparant les 6 indicateurs aux moyennes parisiennes : la valeur de référence de l'indice parisien est de 1 ; elle est comparée avec la valeur de l'indice pour chaque quartier, entre 0,65 et 1,91. Plus la valeur de cet indice est élevée, plus l'intensité de la précarité sociale et économique est importante sur un quartier, et inversement.

Chiffres clés

Thématique	Indicateurs	19e		Paris	
		effectif	%	effectif	%
Démographie	Population (2017)	187 015		2 187 526	
	0-17 ans (2017)	38 047	20 %	363 127	17 %
	60-74 ans (2017)	25 713	14 %	310 118	14 %
	75 ans et plus (2017)	12 214	7 %	170 331	8 %
	Évolution annuelle moyenne de la population (2012-2017)	+ 899	+ 0,1 %	- 53 095	- 0,5 %
	Population de nationalité étrangère (2017)	32 178	17 %	314 314	14 %
	Densité de population (2017)	27 543 hab/km ²		25 247 hab/km ²	
Ménages Familles Logement	75 ans et + vivant seuls (2017)	11 459	49 %	82 902	51 %
	Familles monoparentales (2017)	10 347	23 %	96 618	19 %
	Familles nombreuses (2017)	5 593	13 %	42 808	8 %
	Résidences principales locatives HLM (2017)	28 798	33 %	204 113	18 %
	Résidences principales suroccupées (2017)	15 405	18 %	141 100	12 %
	Résidences principales inconfortables (2017)	6 772	8 %	84 257	7 %
Revenus et pauvreté	Revenu annuel médian disponible (2017)	20 320 €		27 400 €	
	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (2017)	23 %		15 %	
	Allocataires Caf dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (2019)	12 382	28 %	104 614	24 %
	Personnes en situation de rue décomptées lors de la Nuit de la Solidarité (2021)	À venir		À venir	
Catégories socioprofessionnelles	Ouvriers parmi les 15 ans et plus (2017)	10 699	7 %	80 965	4 %
	Employés parmi les 15 ans et plus (2017)	25 417	16 %	230 957	12 %
	Cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les 15 ans et plus (2017)	32 819	21 %	551 898	29 %
	Population de 15 ans et plus, non scolarisée non diplômée (2017)	34 928	26 %	271 571	17 %
Emploi / Chômage	Population au chômage parmi les 15-64 ans actifs (2017)	16 087	16 %	140 723	12 %
	Demandeurs d'emploi en fin de mois, en catégorie ABC (Pôle Emploi) (31/12/19)	23 203		198 117	
	Salariés en contrats précaires (CDD, Stage, Apprentissage, Contrats aidés) (2017)	13 012	18 %	145 838	16 %
	NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation) parmi les 16-25 ans (2017)	3 772	15 %	27 944	9 %
Recours à l'offre sociale	Nombre de foyers bénéficiaires du RSA (31/12/2019)	8 235		62 927	
	Population couverte par le RSA parmi la population globale (31/12/2017)	14 187	8 %	101 892	5 %
	Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement Caf (31/12/2019)	23 442		232 866	
	Population couverte par une aide au logement Caf parmi les résidents (31/12/2016)	49 062	27 %	385 686	18 %
	Bénéficiaires de l'AEEH parmi les - de 20 ans (2019)	1 237	29 pour 1 000	10 169	24 pour 1 000
	Bénéficiaires de l'AAH parmi les 20-64 ans (2019)	3 624	31 pour 1 000	31 178	22 pour 1 000
	Bénéficiaires de l'APA domicile parmi les 60 ans et + (31/12/2019)	1 848	5 %	18 253	4 %
	Enfants mineurs bénéficiant de mesures éducatives en milieu ouvert (2019) * hors MNA, et situations non parisiennes/ non territorialisées	443	11,6 pour 1 000	3 930	10,8 pour 1 000
	Enfants mineurs confiés à l'ASE (2019) * hors MNA et situations non parisiennes/ non territorialisées	272	7,1 pour 1 000	2 106	5,8 pour 1 000

Sommaire

1. Démographie & Familles.....	8
Population du 19 ^e	8
Un nombre d’habitants qui se stabilise, après de fortes augmentations depuis 1990.....	8
Une surreprésentation des moins de 20 ans dans le 19 ^e arrondissement.....	9
Une surreprésentation des habitants de nationalité étrangère dans le quart nord-ouest de l’arrondissement	10
Ménages et familles.....	10
Un arrondissement très familial.....	10
Une surreprésentation des familles avec enfant(s) dans le 19 ^e	11
Une hausse marquée du nombre de familles monoparentales.....	11
Les familles monoparentales et familles nombreuses moins présentes dans les quartiers bordant le parc des Buttes-Chaumont.....	12
Les familles du 19 ^e ont davantage recours aux prestations CAF que les familles parisiennes, en particulier les familles monoparentales	13
Une part d’enfants et de jeunes bien plus importante qu’à Paris	13
De moins en moins d’enfants sur l’arrondissement, mais une forte présence des 15-24 ans	13
Les personnes isolées surreprésentées dans les quartiers du sud de l’arrondissement	14
2. Logements.....	16
La structure du parc de logements.....	16
Un nombre de logements croissant depuis 2012 et une problématique liée au nombre de logements vacants	16
Une faible rotation dans le parc de logements : la moitié des ménages du 19 ^e ont emménagé depuis plus de 10 ans	17
Les résidences principales	17
Un nombre de pièces par personne faible malgré de grands logements	17
Une suroccupation des résidences principales très importante dans la quasi-totalité des quartiers de l’arrondissement	18
Un nombre élevé de résidences principales inconfortables dans le nord-ouest du 19 ^e	19
Un arrondissement de locataires, dont la moitié résident dans le parc social	19
Le parc de logements sociaux.....	20
Un nombre de logements sociaux très important qui continue d’augmenter depuis 2012	20
Des prix au m ² inférieurs à la moyenne parisienne et un financement PLUS prédominant dans le parc social du 19 ^e	21
Aides au logement et prévention des expulsions.....	22
Plus d’un quart des habitant-e-s du 19 ^e sont couvert-e-s par une aide au logement de la CAF.....	22
Un recours important aux aides au logement facultatives de la Ville de Paris, quel que soit le nombre d’enfants des familles	22
Une surreprésentation des familles avec enfant(s) parmi les bénéficiaires du FSL du 19 ^e	24
La grande exclusion	25

Sans-abrisme : les personnes en situation de rue lors de la Nuit de la Solidarité.....	25
Hébergement et dispositifs de veille et d'urgence sociale.....	26
3. Précarité et insertion	27
Catégories socioprofessionnelles et revenus	27
Des employés et ouvriers plus nombreux que les cadres	27
Le niveau de vie le plus faible de la capitale, mais une distribution des revenus moins inégalitaire	28
Près d'1 ménage sur 4 vit sous le seuil de pauvreté	28
Des revenus qui dépendent fortement des prestations sociales	29
Activité, emploi et chômage	30
Une population plus faiblement diplômée : un quart est sorti du système scolaire sans diplôme	30
Une population du 19 ^e davantage salariée et concernée par des contrats précaires et à temps partiel	30
L'emploi précaire et à temps partiel chez les jeunes	31
Un taux de chômage élevé, notamment dans les quartiers de la Politique de la Ville	32
Des demandeurs d'emploi en moyenne moins diplômés, notamment au nord de l'arrondissement	33
Le recours aux prestations et aides sociales.....	34
Un recours élevé au RSA : plus de 7 % de la population est couverte par ce minimum social	34
Le recours aux aides sociales de la Ville de Paris	35
Focus : activité et précarité des jeunes du 19 ^e arrondissement.....	36
L'arrondissement qui compte le plus de « NEET » parmi les 16-25 ans.....	36
4. Personnes âgées	38
Une population vieillissante en lien avec la forte augmentation du nombre d'habitants de 60 ans ou plus	38
Peu de séniors du 19 ^e quittent Paris	39
Précarité et logement	39
L'arrondissement parisien où les séniors enregistrent le plus faible niveau de vie	39
Une forte proportion de locataires parmi les séniors du 19 ^e , notamment dans le parc social.....	40
Une proportion très élevée de 65 ans ou plus qui bénéficient du minimum vieillesse	40
Isolement et perte d'autonomie	41
La moitié des séniors du 19 ^e vivent seuls.....	41
Une cohabitation intergénérationnelle plus marquée que dans le reste des arrondissements parisiens.....	41
Un recours à l'APA à domicile en baisse, malgré l'augmentation du nombre de séniors.....	42
Indice composite de vulnérabilité	43
Cartographie de l'offre destinée aux séniors.....	44
5. Personnes en situation de handicap	45
Les enfants en situation de handicap	45
Les enfants reconnus en situation de handicap bénéficiaires de l'AEEH surreprésentés dans le 19 ^e arrondissement.....	45
Un profil des enfants bénéficiaires de l'AEEH semblable dans le 19 ^e et à Paris	46
Un niveau de vie plus faible que dans la capitale.....	46
Un recours aux aides sociales plus important pour les familles du 19 ^e	47

Les adultes reconnus en situation de handicap.....	47
Une très forte proportion d’adultes reconnus en situation de handicap et bénéficiant de l’Allocation aux Adultes Handicapés dans le 19 ^e	47
Trois quarts des bénéficiaires de l’AAH vivent seuls.....	48
Plus de 4 bénéficiaires AAH sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté dans le 19 ^e comme à Paris.....	48
Accompagnement et aide sociale à destination des personnes en situation de handicap.....	49
Une forte proportion de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) sur le territoire.....	49
Un faible recours à Paris Solidarité, mais de nombreuses familles avec un enfant en situation de handicap bénéficiant de Paris Logement.....	49
Les établissements à destination des personnes en situation de handicap.....	51
Les services d’accompagnement à destination des personnes en situation de handicap.....	52
6. Prévention et protection de l’enfance.....	53
De la prévention spécialisée à l’aide sociale, une mission de protection de l’enfance.....	53
Un territoire largement couvert par la prévention spécialisée.....	53
Les aides aux familles vulnérables au titre de la protection de l’enfance.....	54
Les services sociaux scolaires.....	54
La prise en charge en protection de l’enfance sur le territoire.....	54
L’entrée dans la protection de l’enfance : les informations préoccupantes.....	54
Une légère diminution des mesures de milieu ouvert sur les 4 dernières années.....	55
L’accueil des enfants et jeunes à l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE), relativement important dans le 19 ^e mais en diminution.....	56
Les services parisiens de protection de l’enfance.....	57
Glossaire.....	58
Méthodologie et sources.....	60

1. Démographie & Familles

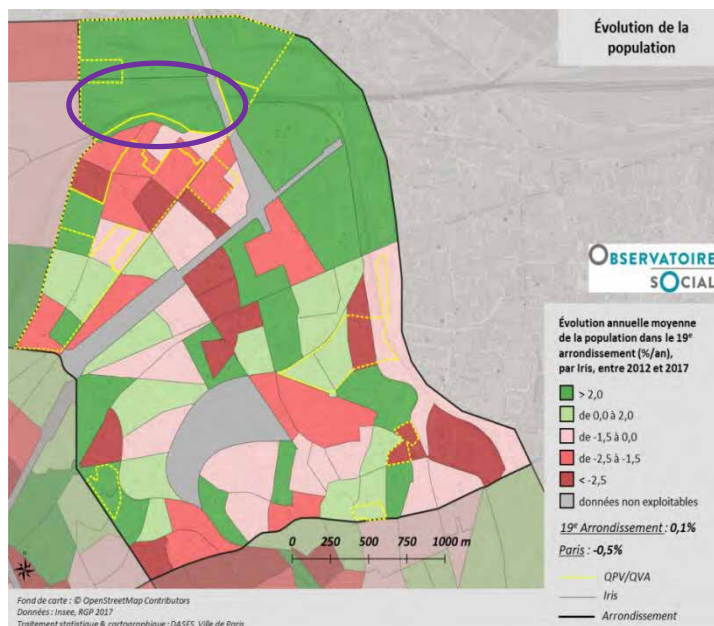
Population du 19^e

Un nombre d'habitants qui se stabilise, après de fortes augmentations depuis 1990

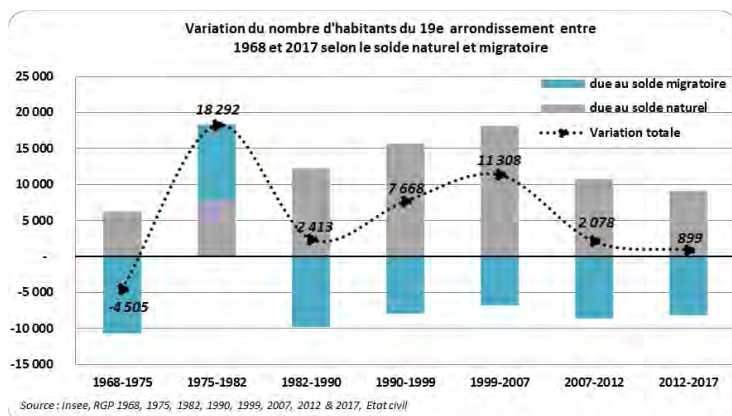
Au 1^{er} janvier 2017, le 19^e arrondissement compte **187 015 habitants**. Depuis 1975, le nombre d'habitants de l'arrondissement est en constante augmentation : une croissance avec une intensité plus ou moins importante selon les périodes.

Après une forte augmentation du nombre d'habitants entre les années 1990 et 2007 (+ 18 000 habitants), la hausse du nombre d'habitants s'est atténuée depuis 2007, pour tendre vers **une stabilité du nombre de personnes résidant sur l'arrondissement** : + 0,1%/an entre 2012 et 2017. Ainsi, sur cette période, la population a augmenté de seulement 900 habitants. Le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès, ce qui permet de palier les départs de l'arrondissement plus nombreux que les arrivées (solde migratoire négatif compensé en quasi-totalité par le solde naturel positif). Cette tendance à la stabilité est contraire à la tendance parisienne, puisque dans le même temps, **la population a diminué de - 0,5 %/ an** en moyenne dans la capitale.

Le solde naturel étant relativement stable et positif depuis 1968, les fluctuations de la population sont essentiellement dues aux variations du solde migratoire, lui-même expliqué par la variation du parc de logements.



À l'échelle infra-arrondissement, **la population a fortement diminué au sein des îlots de trois quartiers du 19^e en particulier**, entre 2012 et 2017. Les **quartiers du nord-ouest de l'arrondissement**, Pont de Flandre (- 1,9%/an) et Bassin de la Villette (- 1,1%/an) enregistrent une forte diminution de leur nombre d'habitants durant cette période, tout comme le quartier Porte des Lilas au sud-est de l'arrondissement (-1,6%/an). À l'inverse, **dans le quartier Rosa Parks**, peuplé de seulement 3550 personnes en 2012, **le nombre d'habitants a augmenté de près de 18%/an en moyenne**, portant le nombre d'habitants à plus de 8 000 individus en 2017. Dans un des îlots de ce quartier, entouré en violet sur la carte ci-contre, on compte ainsi jusqu'à 2 800 habitants supplémentaires entre 2012 et 2017 : il s'agit ici du projet de reconversion de l'entrepôt Macdonald et du triangle Eole-Evangile dont les effets ne sont encore que partiellement visibles en date du dernier recensement.

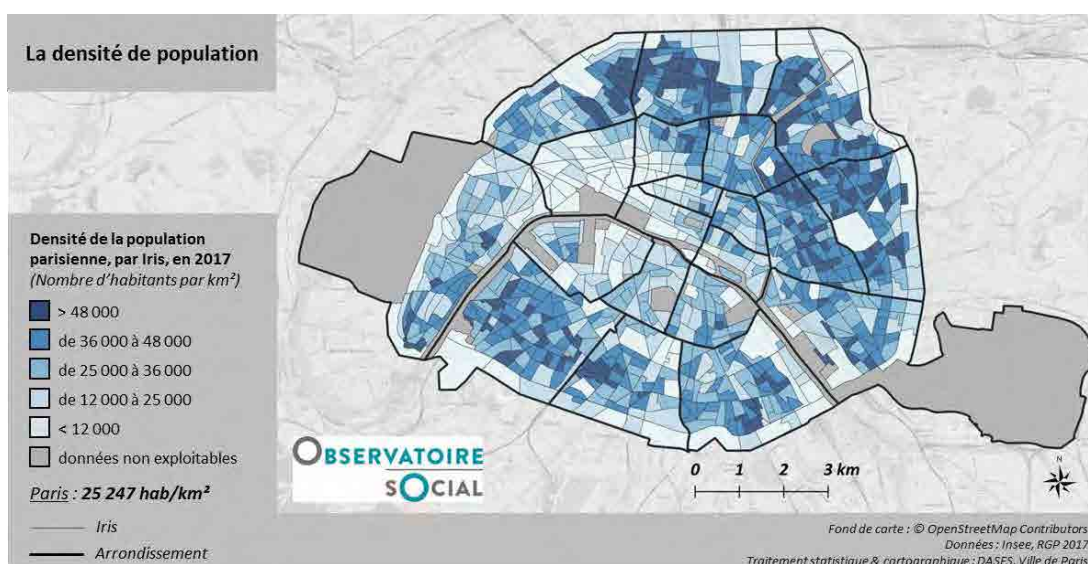
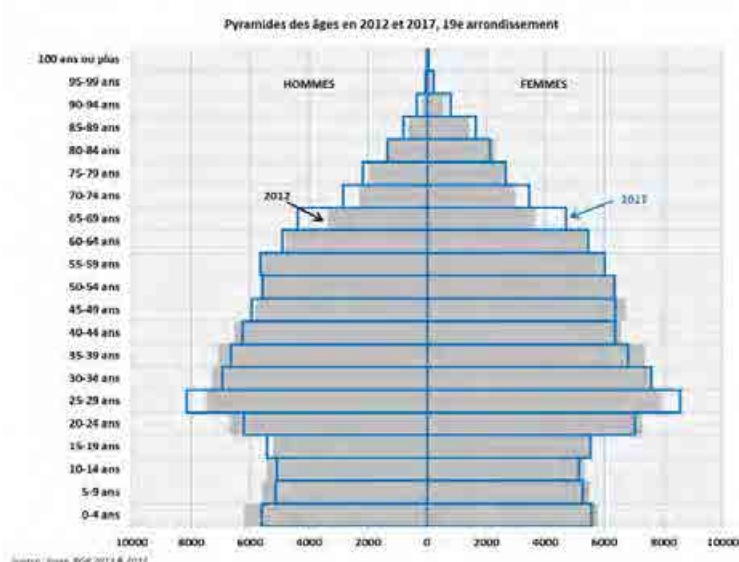
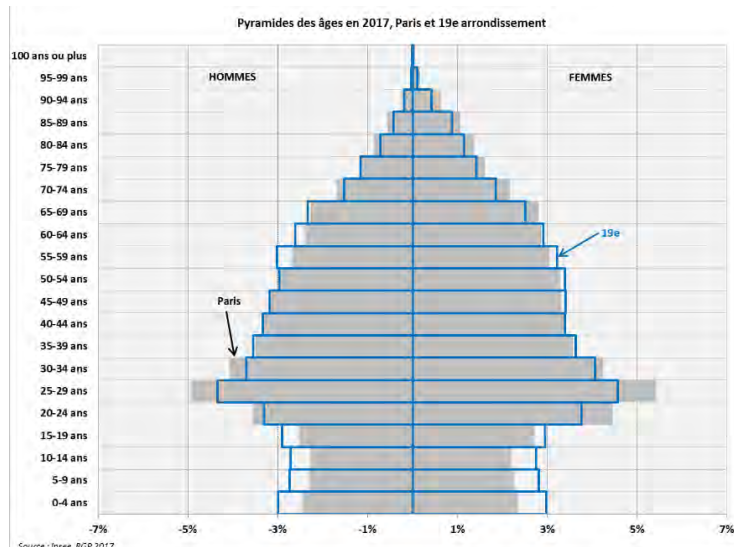


Une surreprésentation des moins de 20 ans dans le 19^e arrondissement

La population du 19^e se distingue de celle de la capitale par une **surreprésentation des jeunes de moins de 20 ans au profit d'une population de 20-34 ans moins importante**. Ainsi, 23 % de la population du 19^e arrondissement est âgée de 0-19 ans, contre seulement 19 % de la population parisienne. Par opposition, les jeunes âgés de 20-34 ans représentent 24 % de la population de l'arrondissement, soit une proportion bien plus faible qu'à Paris (27 %). Par ailleurs, **le nombre de séniors a fortement augmenté, entre 2012 et 2017**, dans le 19^e. Sur cette période on compte 4000 personnes supplémentaires âgées de 65 ans ou plus. Les séniors appartenant à cette tranche d'âge représentent ainsi 15 % des habitants en 2017 (contre 13 % en 2012). Le 19^e se caractérise par une population en moyenne plus jeune (39 ans) qu'à Paris (40,4 ans), en 2017.

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne ou autrement dit l'âge moyen au décès. Elle est nettement plus faible chez les habitants du 19^e que dans la capitale, et ce quel que soit le sexe. Elle atteint ainsi 85 ans chez les femmes (contre 87 ans à l'échelle parisienne) et 80 ans chez les hommes (contre 82 à l'échelle parisienne), soit **près de 2 ans d'espérance de vie en moins pour les habitants du 19^e**.

En 2017, la **densité de population du 19^e arrondissement, 27 543 habitants/km²**, est plus élevée que la densité de population parisienne (25 247 hab/km²), elle-même 25 fois plus importante qu'en Ile-de-France. Au sein du territoire, c'est dans l'ouest de l'arrondissement que cette densité est la plus élevée : elle atteint plus de 49 000 hab/km² dans les quartiers Pont de Flandre et Flandre-Aubervilliers.

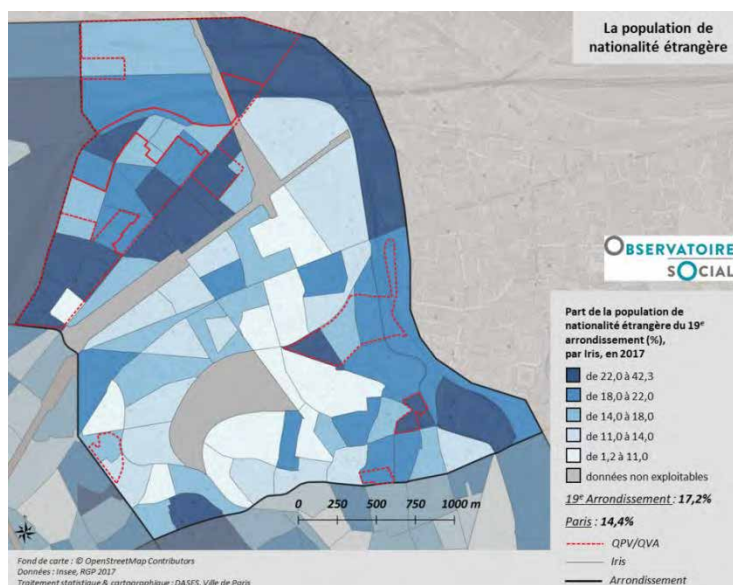


Une surreprésentation des habitants de nationalité étrangère dans le quart nord-ouest de l'arrondissement

En 2017, près de **32 200 personnes de nationalité étrangère habitent dans le 19^e arrondissement**. Ces habitants représentent plus de **17 % de la population de l'arrondissement**, soit l'une des plus fortes proportions enregistrées dans les arrondissements parisiens avec celle du 18^e arrondissement voisin. À titre de comparaison, les habitants de la capitale de nationalité étrangère représentent 14% de la population parisienne.

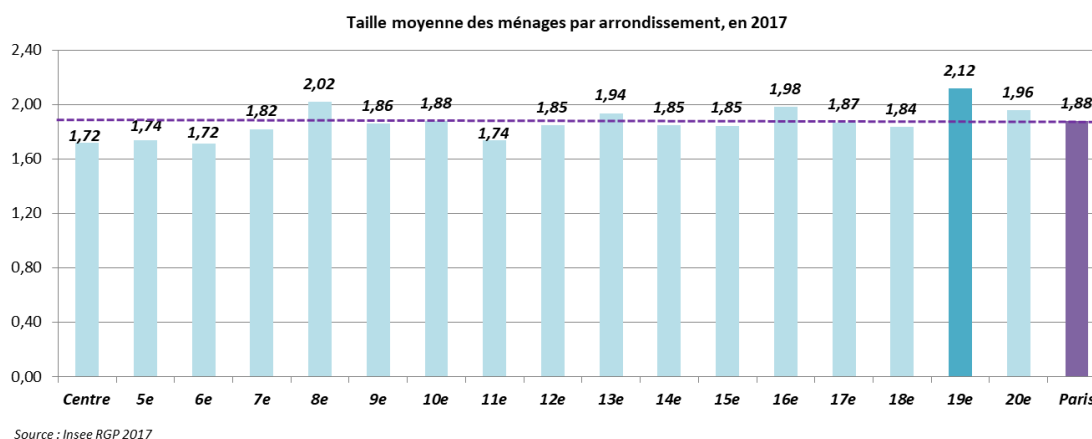
Les habitants de nationalité étrangère sont surreprésentés dans les quartiers du quart Nord-ouest de l'arrondissement. On dénombre un maximum de 23 % d'habitants de nationalité étrangère dans le quartier Rosa Parks, une proportion qui atteint respectivement 22 % et 21 % dans les quartiers Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre. Par opposition, dans le quartier Plateau, parmi l'ensemble des habitants, 11 % sont de nationalité étrangère, soit

la plus faible proportion enregistrée au sein de l'ensemble des quartiers du 19^e.



Ménages et familles

Un arrondissement très familial



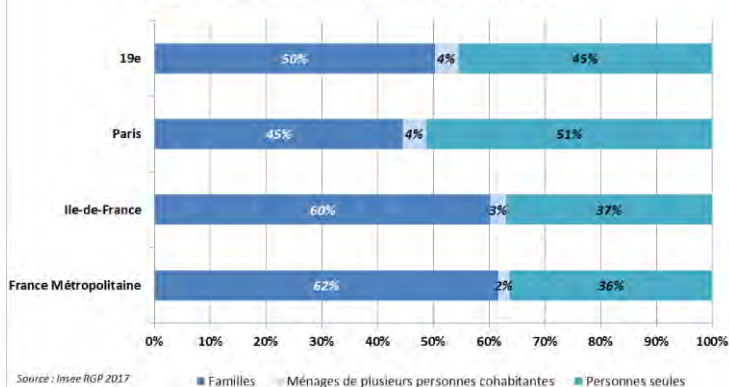
En 2017, l'arrondissement compte **plus de 87 000 ménages**. Cette même année, la taille moyenne des ménages du 19^e est de **2,12 personnes par résidence principale**, soit le nombre de personnes par foyer le plus élevé de l'ensemble des arrondissements parisiens. À titre de comparaison, celui-ci est bien plus faible à Paris que dans le 19^e : 1,88 personne par ménage en moyenne.

Le profil des ménages de l'arrondissement explique en partie cette différence. Les familles (couples avec ou sans enfant, ou familles monoparentales) sont

surreprésentées : **la moitié des ménages du 19^e sont des ménages avec familles** contre 45 % des ménages parisiens. À l'inverse, **seulement 45 % des ménages sont composés d'une seule personne** dans l'arrondissement ; quand les personnes seules représentent 51 % des ménages parisiens.

À l'échelle régionale et nationale, le profil des ménages s'oppose très nettement aux profils parisiens, avec seulement un tiers de ménages d'une seule personne et une majorité de familles

Répartition de la population des ménages par type de ménage en 2017



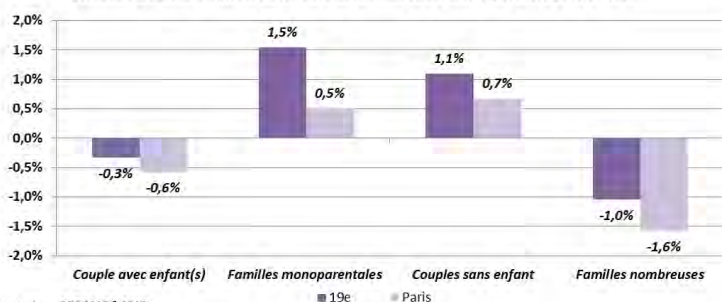
(respectivement 60% en Ile-de France et 62% en France métropolitaine).

Dans le 19^e, entre 2012 et 2017, le nombre de ménages a augmenté de + 0,7 %/an en moyenne, soit environ 2 900 ménages supplémentaires. Cependant, tous les types de ménages ne sont pas concernés par cette progression. **Le nombre de ménages d'une seule personne a connu une forte hausse**, de l'ordre de + 1,6%/an en moyenne dans l'arrondissement (3 000 ménages en plus). **Le nombre de ménages avec familles a également augmenté**, mais de manière plus modérée, + 0,5 %/an en moyenne (+ 1 150 familles). Enfin, **les ménages de plusieurs personnes cohabitantes (hors familles) enregistrent une forte diminution** sur la même période (- 5,8 % soit 1 300 ménages de moins). La hausse du nombre de ménages d'une personne, au détriment du nombre de ménages de plusieurs personnes cohabitantes induit une baisse de la taille moyenne des ménages. Cette dernière explique, en partie, que l'augmentation de la population soit plus faible que celle du nombre de ménages entre 2012 et 2017 sur l'arrondissement.

Une surreprésentation des familles avec enfant(s) dans le 19^e

Une hausse marquée du nombre de familles monoparentales

Evolution annuelle moyenne du nombre de familles selon leur type, entre 2012 et 2017

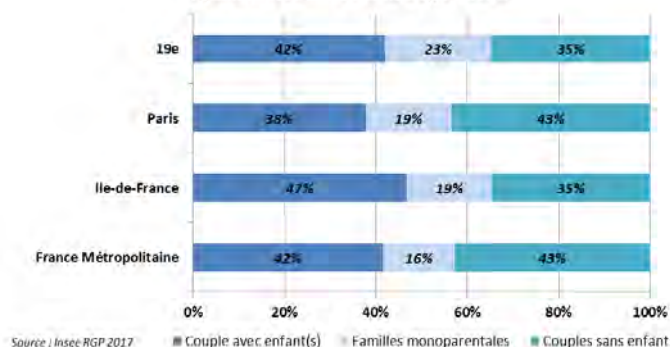


Dans le 19^e arrondissement, le nombre de familles a augmenté de +0,5% par an en moyenne entre 2012 et 2017, alors qu'il est resté stable dans la capitale. La hausse du nombre de familles monoparentales (+ 1,5 %) est plus accentuée qu'à l'échelle parisienne sur cette période (+ 0,5 %).

Le nombre de couples sans enfant (+ 1,1 %) enregistre également une hausse de ses effectifs plus marquée qu'à Paris (+ 0,7 %).

Par opposition, le nombre de couples avec enfant(s) a diminué de - 0,3 % en moyenne chaque année dans le 19e tout comme le nombre de familles nombreuses - 1,0 %/an, entre 2012 et 2017.

Répartition des familles selon leur type, en 2017

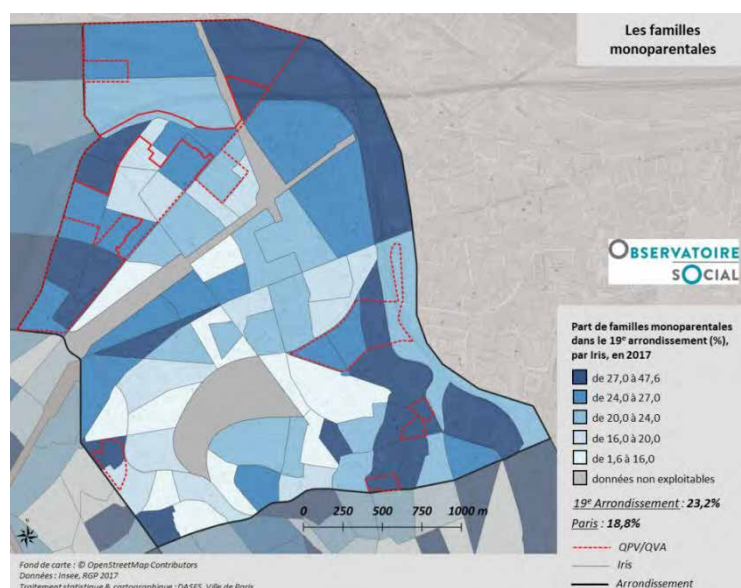
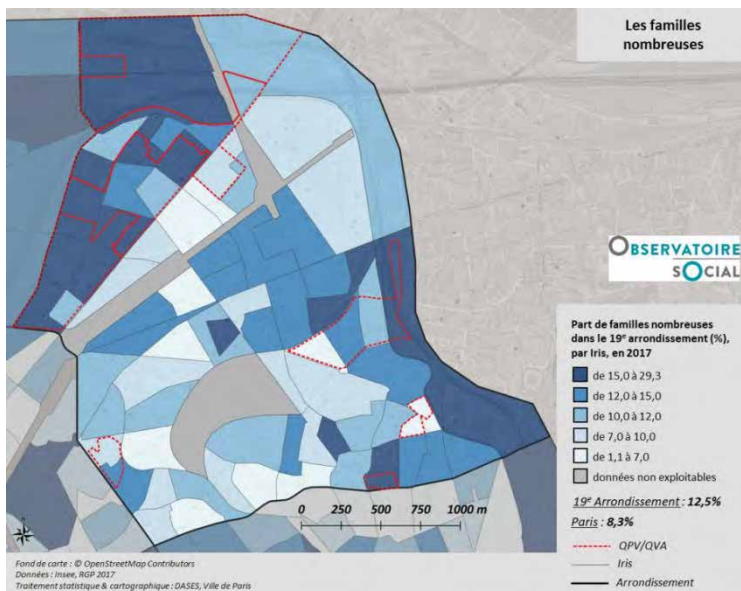


Deux-tiers des familles sont des familles avec enfants dans l'arrondissement en 2017, soit une proportion plus élevée qu'à l'échelle parisienne (57 %). **Les familles monoparentales sont surreprésentées dans le 19^e : elles représentent 23 % de l'ensemble des familles** (10 350 familles) ; une part bien plus importante que celles observées à l'échelle de la capitale et de l'Ile-de-France (19 %). La proportion de couples avec enfants (42 %) est également plus élevée dans le 19^e qu'à Paris (38 %).

La très forte proportion de familles avec enfants pose des enjeux en lien avec la structuration de l'ensemble des services proposés aux familles, en termes éducatifs, de modes de garde, et plus largement d'accompagnement des familles.

Les familles monoparentales et familles nombreuses moins présentes dans les quartiers bordant le parc des Buttes-Chaumont

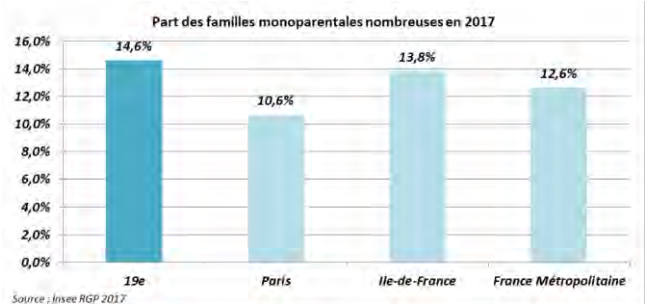
Les 5 600 familles nombreuses, de 3 enfants ou plus, représentent 12,5 % des familles de l'arrondissement, soit **le nombre de familles nombreuses le plus élevé de l'ensemble des arrondissements de la capitale**. À l'échelle infra-territoriale, la part de familles nombreuses est plus élevée dans le nord-ouest et le sud-est de l'arrondissement. **Dans le quartier Rosa Parks une famille sur cinq (20%) est une famille nombreuse** ; les quartiers Flandre-Aubervilliers et Portes des Lilas enregistrent quant à eux 16 % de familles nombreuses. Par opposition, seulement 9 % des familles sont des familles nombreuses dans les quartiers Plateau et Bas-Belleville au sud-ouest du 19^e.



Les **10 350 familles monoparentales** du 19^e arrondissement se répartissent dans l'ensemble des quartiers du 19^e. **Le quartier Places des Fêtes est celui où les familles monoparentales sont les plus surreprésentées : elles représentent 29 % des familles du quartier**. La proportion de familles monoparentales est **également très élevée dans les quartiers Flandre-Aubervilliers (26 %) et Danube (27 %)** : dans ce dernier elles représentent jusqu'à 43 % des familles dans certains IRIS.

À contrario, **leur proportion est faible dans le quart sud-ouest** de l'arrondissement : on enregistre entre 19 et 21 % de familles monoparentales dans les quartiers Plateau et Bas-Belleville, Manin-Jaurès et Secrétan, contre 23 % dans l'ensemble du 19^e.

Pour tous les autres quartiers de l'arrondissement, on enregistre près d'un quart de familles monoparentales (entre 22 % et 25 %).

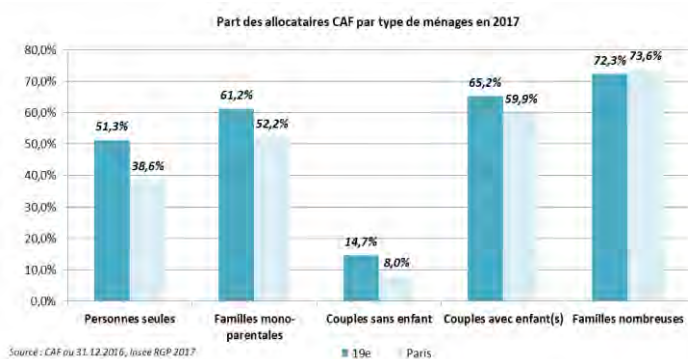


On compte enfin **1 150 familles monoparentales nombreuses** (avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans) dans le 19^e, en 2017. Cet **effectif est le plus élevé de la capitale**, suivi par ceux des 18^e et 20^e voisins. **Ces familles représentent 14,6 % des familles monoparentales** avec au moins un enfant de moins de 25 ans, soit une proportion bien plus élevée qu'à Paris (10,6 %).

Les familles du 19^e ont davantage recours aux prestations CAF que les familles parisiennes, en particulier les familles monoparentales

Dans le 19^e arrondissement, les familles ont globalement davantage recours aux prestations CAF que les familles parisiennes. Plus de 6 familles monoparentales sur 10 de l'arrondissement sont allocataires CAF contre la moitié des familles monoparentales de la capitale (52 %). Même constat pour les familles de couples avec enfant(s) qui sont en proportion plus nombreuses à être allocataires CAF dans le 19^e (65 %) qu'à Paris (60 %). Enfin, 72 % des familles nombreuses de l'arrondissement perçoivent au moins une allocation CAF en 2017, une faible proportion en comparaison aux familles nombreuses de la capitale dans la même situation (74 %).

En 2017, 1 084 familles monoparentales sont bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial (ASF), ce qui représente 10,5% des familles monoparentales du 19^e arrondissement. Cette proportion est plus importante que celle observée à l'échelle parisienne (8,9 %), suggérant des difficultés de versement de pensions alimentaires plus importantes dans l'arrondissement.



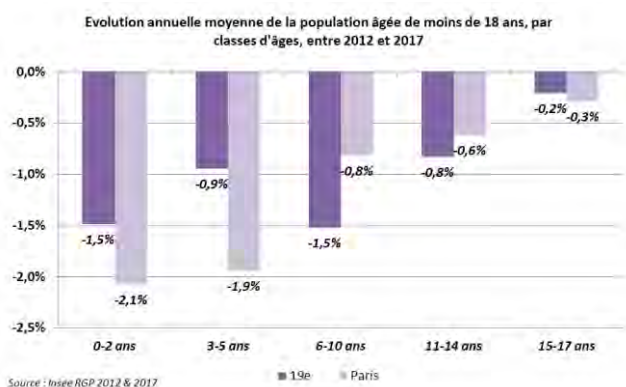
Une part d'enfants et de jeunes bien plus importante qu'à Paris

De moins en moins d'enfants sur l'arrondissement, mais une forte présence des 15-24 ans

Nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans, par tranches d'âge, en 2017

	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans
19e	6821	6421	10293	8240	6272
Paris	65310	59828	99735	78140	60115

On dénombre plus de 38 000 enfants âgés de 0 à 17 ans dans le 19^e arrondissement, en 2017. Ces enfants représentent un habitant sur cinq dans le 19^e (20 %) une proportion bien plus élevée qu'à Paris où moins d'un habitant sur six (16 %) est âgé de moins de 18 ans. La répartition par tranches d'âge de cette sous-population est globalement semblable dans l'arrondissement et la capitale.



Entre 2012 et 2017, le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans a diminué dans le 19^e arrondissement (2 080 enfants de moins). Cette tendance à la baisse (- 1,1 %/an), suit la tendance parisienne avec une diminution annuelle moyenne des effectifs du même ordre qu'à Paris (- 1,1 %/an). Il est à noter une distinction de l'évolution des effectifs selon les tranches d'âges.

Ainsi, la population de moins de 3 ans a diminué de - 1,5 %/an sur la période dans l'arrondissement contre - 2,1 %/an à Paris, en lien avec la diminution des naissances observée ces dernières années. Même constat pour les 3-5 ans (- 0,9 % contre - 1,9 %) et les 15-17 ans (- 0,2 % contre - 0,3 %) pour qui la baisse des effectifs a été plus modérée que dans la capitale en 5 ans.

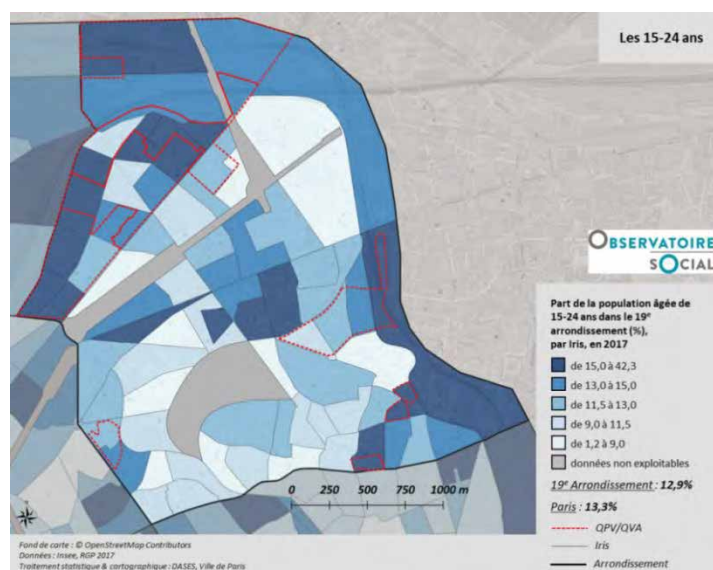
Les effectifs d'enfants âgés de 6 à 14 ans ont également diminué entre 2012 et 2017, diminution caractérisée par son intensité plus importante qu'à l'échelle parisienne. Le nombre de 6-10 ans est en baisse de - 1,5 % en moyenne chaque année dans le 19^e soit bien plus qu'à l'échelle parisienne (- 0,8 %/an). Idem pour les 11-14 ans, dont les effectifs ont diminué de - 0,8 %/an dans l'arrondissement, contre - 0,6 %/an à Paris, sur la période.

Les 24 200 jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 13 % de la population du 19^e arrondissement, une proportion équivalente à celle des parisiens appartenant à cette tranche d'âge.

À l'échelle infra-territoriale, la population âgée de 15-24 ans est surreprésentée dans le nord-ouest et le sud-est de l'arrondissement, en 2017. Les quartiers Flandre-Aubervilliers et Rosa Parks comptent ainsi 15 % de jeunes âgés de 15-24 ans. Dans **le quartier de la Porte des Lilas, cette proportion est encore plus élevée, avec 17 % de 15-24 ans parmi l'ensemble des habitants** ; une proportion qui atteint jusqu'à 25 % dans l'un des IRIS de ce quartier (le long du périphérique de la Porte de Pantin à la Porte des Lilas).

Les quartiers du sud de l'arrondissement présentent quant à eux une faible proportion de 15-24 ans. À **peine un habitant sur 10 des quartiers Plateau, Bas-**

Belleville et Danube (11%) sont des jeunes âgées de 15-24 ans, en 2017.



Les personnes isolées surreprésentées dans les quartiers du sud de l'arrondissement

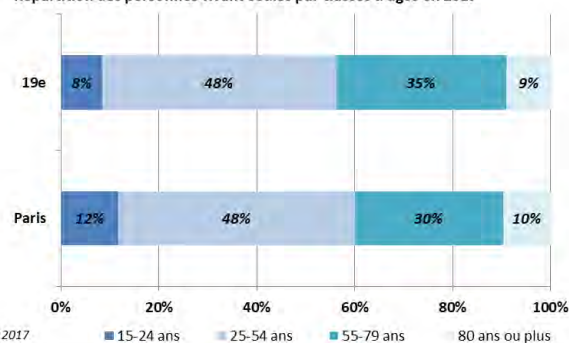
Parmi les 39 640 personnes vivant seules en 2017, seulement 8 % ont entre 15 et 24 ans dans le 19^e ; une proportion plus faible que celle observée à l'échelle parisienne (12 %). Près de la moitié des personnes vivant seules sont âgées de 25-54 ans dans le 19^e comme à Paris (48 %).

Les personnes âgées sont surreprésentées parmi les personnes vivant seules dans l'arrondissement : on compte 35 % de 55-79 ans parmi les ménages d'une personne du 19^e, alors qu'ils représentent 30 % des ménages parisiens d'une personne. Il est à noter que cette surreprésentation concerne uniquement les « jeunes séniors » : en effet, près d'1 personne seule sur 10 est âgée de 80 ans ou plus dans l'arrondissement (9 %), une proportion du même ordre que dans la capitale.

Le **nombre de ménages d'une seule personne a augmenté** en moyenne chaque année de + 1,6 % dans le 19^e arrondissement (2 900 ménages en plus). Cette hausse coïncide avec l'augmentation du nombre de séniors sur l'arrondissement (cf. infra) et la part que représentent les séniors parmi les ménages d'une personne (44 % des personnes seules sont âgées de 55 ans ou plus dans le 19^e).

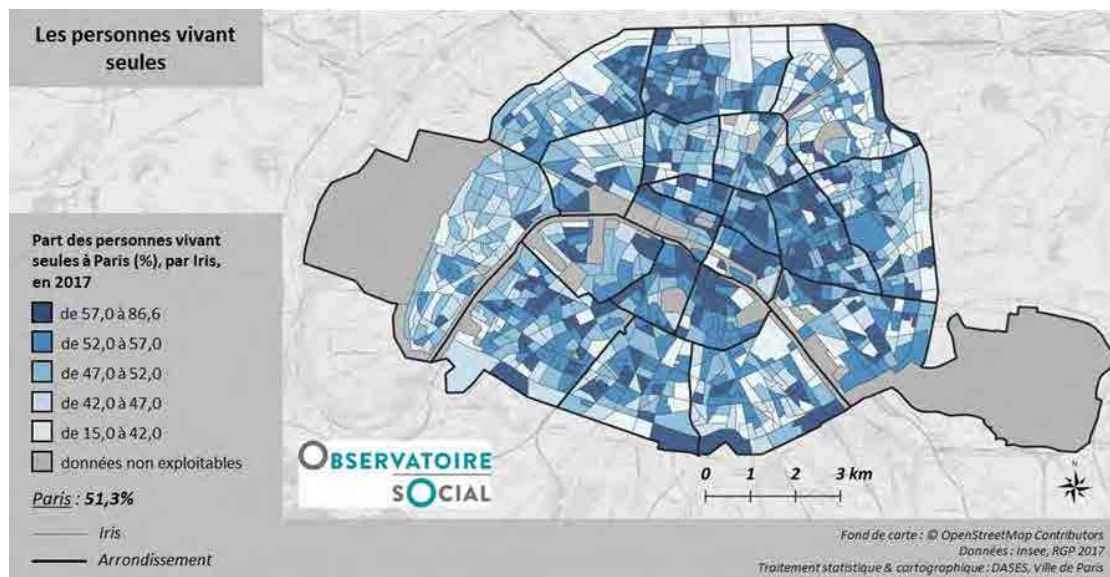
Au 31 décembre 2016, 20 300 personnes seules du 19^e arrondissement (soit 51 % des ménages d'une personne) sont allocataires CAF et perçoivent au moins une prestation CAF. La proportion d'allocataires pour ce type de ménage est bien plus importante que celle observée à Paris (39 %).

Répartition des personnes vivant seules par classes d'âges en 2017



À l'échelle des quartiers du 19^e, **les ménages composés d'une seule personne sont surreprésentés dans le sud de l'arrondissement**. Les personnes vivant seules représentent près de la moitié des ménages dans les quartiers Plateau, Secrétan (50%) et

Porte des Lilas (49%). À l'inverse, **dans les quartiers Pont-de-Flandre et Flandre-Aubervilliers, seulement 41% des ménages sont composés d'une seule personne**.



2. Logements

La structure du parc de logements

Un nombre de logements croissant depuis 2012 et une problématique liée au nombre de logements vacants

Le 19^e arrondissement compte **98 051 logements en 2017**, un chiffre en hausse par rapport à 2012 : + 0,9%/an en moyenne soit **4 500 logements supplémentaires** en 5 ans. Cette tendance est plus marquée que celle observée à Paris : + 0,4 % de logements par an, entre 2012 et 2017. **Près de 9 logements sur 10 (89 %) sont des résidences principales** dans l'arrondissement, contre 83 % à Paris. Il est à noter que, sur la période, **le nombre de résidences principales a augmenté** dans le 19^e (+ 0,7%/an en moyenne chaque année, représentant 2 900 logements de plus) une évolution contraire à la tendance parisienne.

Le nombre de logements vacants a fortement augmenté sur la période, atteignant 7 500 logements en 2017 : + 3,9%/an (+ 1300 logements), à l'image de la croissance du nombre de logements vacants parisiens.

La part de résidences secondaires du 19e (3 %) est nettement inférieure à celle de la capitale (9 %). Dans le même temps, le nombre de résidences secondaires a également augmenté sur l'arrondissement (+ 250 logements en 5 ans) à un rythme néanmoins moins soutenu qu'à Paris (respectivement + 1,6%/an et + 5%/an).

L'indicateur de vacance du parc de logements est à interpréter avec précaution : **le fonctionnement du marché de l'immobilier est considéré comme optimal lorsque le taux de vacance des logements est compris entre 5,5 % et 7,5 %**. Un taux de vacance inférieur à 5,5 % signifie que le turn-over des ménages dans le parc n'est pas optimal, le territoire ne disposant pas d'un nombre de logements vacants assez important pour que des ménages puissent y trouver leur compte à un instant T. À l'inverse, un taux supérieur à 7,5 % suggère une défaillance dans le parc : des logements qui ne trouvent pas preneur ou qui peuvent être laissés à l'abandon par leurs propriétaires faute de

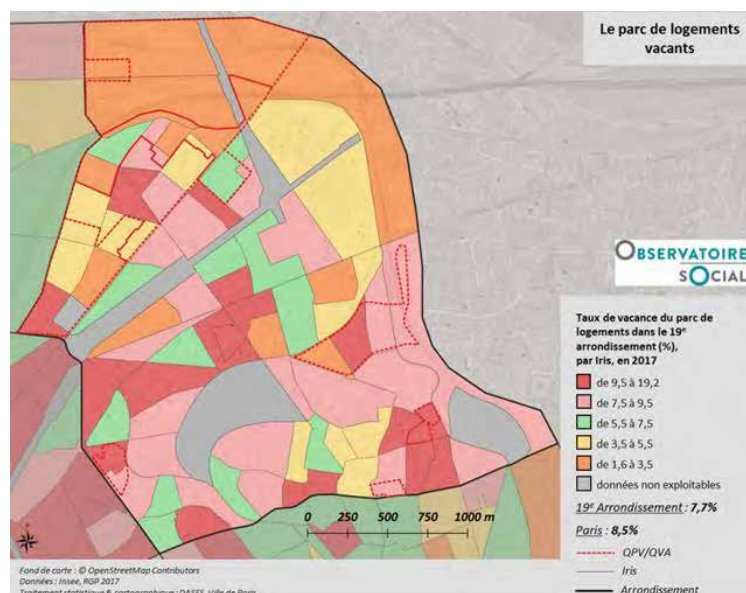
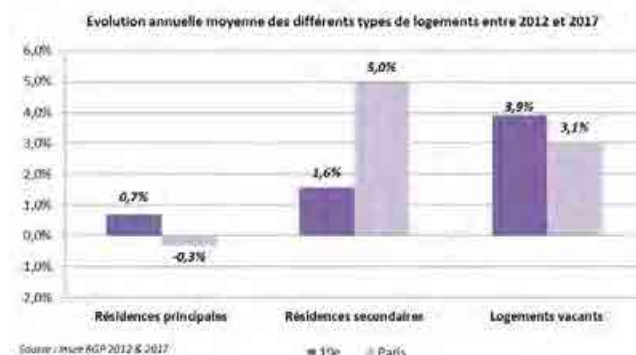
moyens financiers pour les entretenir, difficultés dans la succession, insalubrité, ou autres raisons.

Malgré un taux de vacance qui semble globalement satisfaisant sur l'ensemble du 19^e arrondissement, la proportion de logements vacants varie de manière importante à une échelle plus locale.

Les **quartiers Bas-Belleville et Porte des Lilas, au sud du 19^e, enregistrent une part de logements vacants très élevée : de l'ordre de 10 % chacun**. On compte également 9 % de logements vacants dans le quartier Secrétan. Le taux de vacance atteint jusqu'à 19 % dans l'IRIS le plus concerné du quartier Bas Belleville.

À l'inverse, dans **le quartier Rosa Parks, moins de 3 % des logements sont vacants** : ce taux descend jusqu'à 2,1 % dans un des IRIS du quartier.

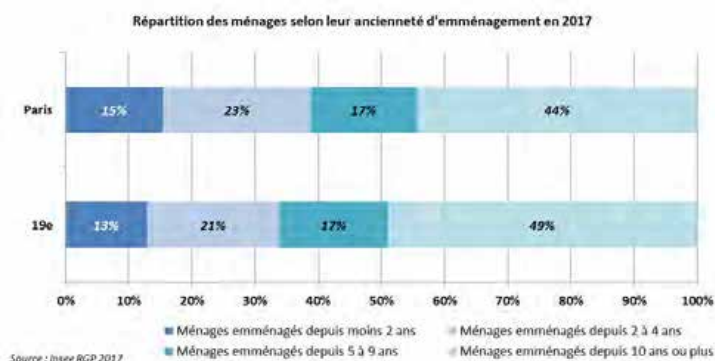
Dans les autres quartiers du 19^e, la proportion de logements vacants comprise entre 6 % et 8 % favorise la fluidité du parc de logements.



Une faible rotation dans le parc de logements : la moitié des ménages du 19^e ont emménagé depuis plus de 10 ans

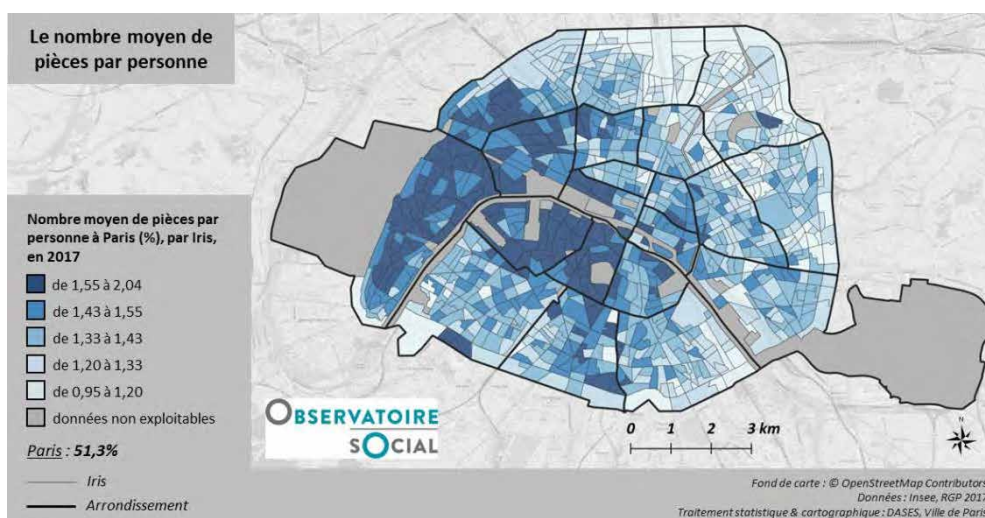
L'ancienneté d'emménagement des ménages est un indicateur de la fluidité du parc de logements, mais aussi de l'intensité de la mobilité des ménages sur le territoire. **En 2017, plus de 11 200 ménages ont emménagé il y a moins de 2 ans dans le 19^e arrondissement, représentant ainsi 13 % des ménages** contre 15 % à Paris. Cette faible proportion est à mettre en lien avec la part importante de familles au sein de l'arrondissement, qui contribue à une

rotation moins courante des ménages dans le parc de logements. Cette analyse se confirme avec les ménages emménagés depuis plus de 10 ans qui représentent la moitié des ménages du 19^e contre 44 % des ménages parisiens.



Les résidences principales

Un nombre de pièces par personne faible malgré de grands logements



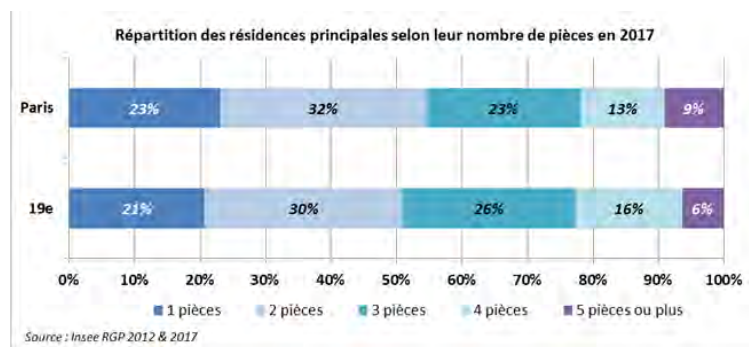
Parmi les résidences principales de l'arrondissement en 2017, près de 2 logements sur 10 sont des studios ; une proportion légèrement plus faible qu'à Paris (23 %). À contrario, **les résidences principales de 3 pièces et 4 pièces sont globalement surreprésentées au sein de l'arrondissement** (respectivement 26 % et 16 %).

La taille des logements (en m²) est fortement liée à la répartition des résidences principales par nombre de pièces dans le 19^e arrondissement. Ainsi, les logements de moins de 30 m², correspondant aux

studios et à une partie des 2 pièces, sont fortement sous-représentés sur le territoire : 18 % des résidences principales du 19^e (soit 15 900 logements) font moins de 30m² contre 23 % des résidences principales parisiennes. En outre, **près de la moitié des résidences principales de l'arrondissement (45 000 logements) ont une surface comprise entre 40 et 79 m² (48 %)** ce qui correspond globalement au parc de 3 pièces et 4 pièces évoqué précédemment. À titre de comparaison, seules 41 % des résidences principales parisiennes ont une surface identique.

On compte en moyenne 1,23 pièce par personne au sein des résidences principales du 19^e en 2017, soit un nombre plus faible qu'à Paris (1,38) et que dans la totalité des autres arrondissements parisiens. Cet indicateur résulte de **l'importante surreprésentation des familles sur l'arrondissement, elle-même étroitement liée à la forte proportion de logements de 3 ou 4 pièces**. L'ensemble des Iris du territoire sont sujets à un très faible nombre de pièces par personne, à l'exception des Iris autour du parc des Buttes Chaumont : les quartiers Rosa Parks (1,07) et Porte des Lilas (1,16) sont ceux qui comptent les nombres

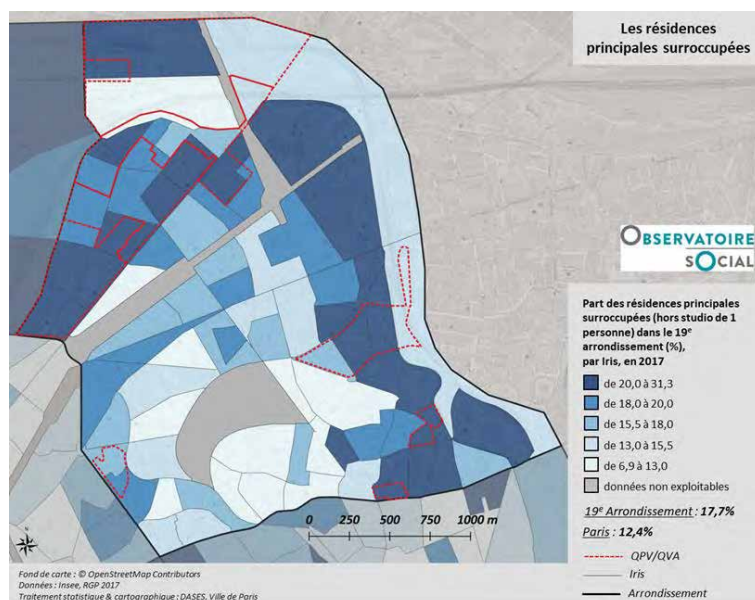
moyens de pièces par personne les plus faibles de l'arrondissement.



Une suroccupation des résidences principales très importante dans la quasi-totalité des quartiers de l'arrondissement

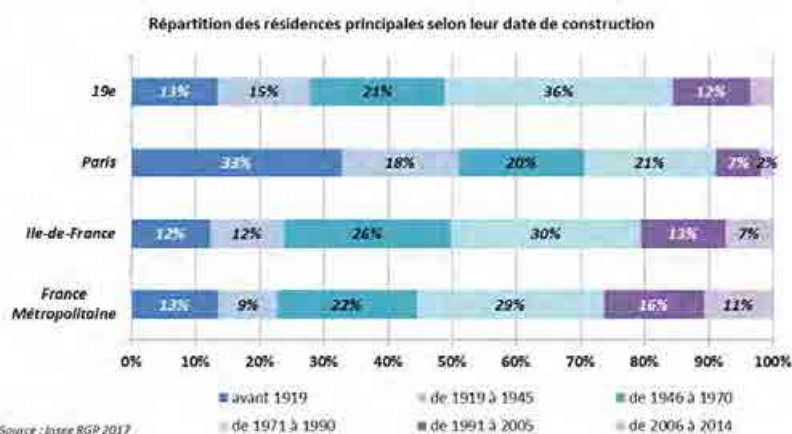
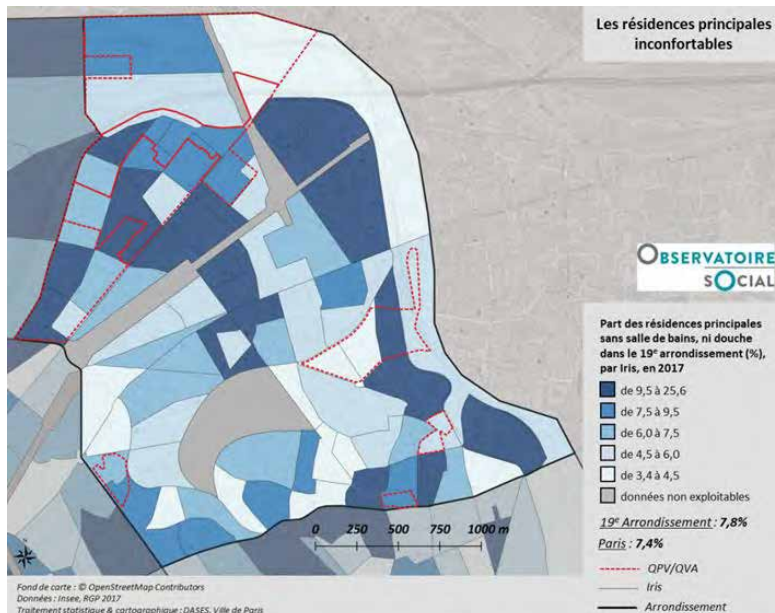
En 2017, **18 % des résidences principales sont en situation de suroccupation dans le 19^e arrondissement**, ce qui représente 15 400 logements. Cette proportion est la plus élevée de l'ensemble des arrondissements parisiens, devant celles des 18^e et 20^e voisins (16 %).

À l'exception du quartier Plateau, où **12 % des résidences principales sont suroccupées en 2017 (comme à Paris)**, l'ensemble des quartiers du 19^e arrondissement enregistrent une suroccupation bien plus importante que dans la capitale : entre 15 et 22 % de logements suroccupés selon les quartiers. Quatre quartiers sont davantage concernés par la suroccupation des résidences principales : les quartiers Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre au nord-ouest du 19^e comptent 22 % de logements suroccupés tandis que dans les quartiers Place des Fêtes et Danube, à l'est, une résidence principale sur cinq est suroccupée (20 %).



Un nombre élevé de résidences principales inconfortables dans le nord-ouest du 19^e

Le parc de logements du 19^e est beaucoup plus récent que le parc de logements parisien : à peine un tiers des résidences principales de l'arrondissement (28 %) ont été construites avant 1946 contre plus de la moitié des résidences principales parisiennes (51 %). La majorité des logements du 19^e, 56 %, ont été construits entre 1946 et 1990 (contre 40 % à Paris). Le parc de logements du 19^e, serait donc potentiellement peu vétuste et moins sujet à des problèmes d'inconfort que les logements de la capitale.



Néanmoins, au sein du parc de résidences principales de l'arrondissement, **6 772 logements ne comptent ni salle de bain, ni douche, et peuvent donc être qualifiés d'inconfortables**, en 2017. Cela représente **8 % des résidences principales de l'arrondissement**, une proportion supérieure à celle observée à l'échelle parisienne (7 %). De plus, entre 2012 et 2017, le **nombre de résidences principales inconfortables a augmenté sur l'arrondissement (+ 885 logements) soit + 2,8 %/an en moyenne**. Cette évolution ne doit pas être interprétée comme une augmentation du nombre de « logements inconfortables », mais s'expliquerait plutôt par un changement de statut de certains logements sans SDB ni douche qui n'étaient pas résidences principales auparavant, et qui le sont devenus en 2017 (sortie de vacance ou résidences secondaires devenues principales).

À l'échelle plus locale, les résidences principales inconfortables se situent davantage dans le quart nord-ouest de l'arrondissement en 2017.

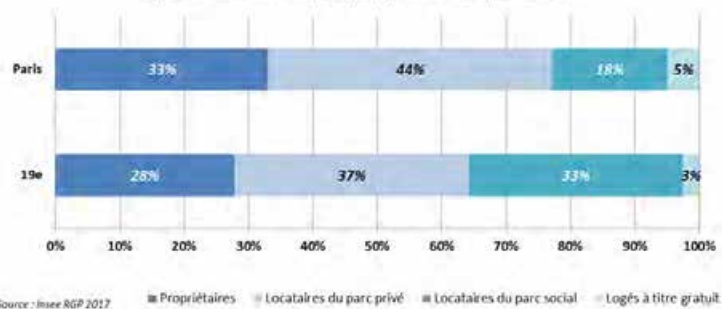
Ainsi, dans les quartiers **Flandre-Aubervilliers et Bassin de la Villette**, **11 % des résidences principales sont inconfortables**, proportions les plus élevées du 19^e. Le quartier Pont de Flandre enregistre également 9 % de résidences principales sans salle de bain ni douche.

Dans un des IRIS du quartier Bassin de la Villette, le long de l'avenue de Flandre entre la rue Riquet et la rue de Crimée, on compte **jusqu'à 350 logements inconfortables, soit plus d'un quart des résidences principales (26 %)**.

Un arrondissement de locataires, dont la moitié réside dans le parc social

Plus d'un quart des résidences principales occupées le sont par des propriétaires (28 %) à l'échelle de l'arrondissement, en 2017 : une proportion bien plus faible qu'à l'échelle parisienne (33 %) et régionale (47 %). On compte également **60 700 résidences principales occupées par des locataires dans le 19^e arrondissement représentant 7 résidences principales sur 10 : dont presque autant dans le parc locatif privé (37 %) que dans le parc locatif social (33 %)**. À titre de comparaison, les résidences principales parisiennes sont occupées par des locataires du privé pour 44 % d'entre elles, et à 18 % seulement par des locataires du parc social. Par ailleurs, 3 % des résidences principales sont occupées à titre gratuit.

Répartition des résidences principales par statut d'occupation en 2017

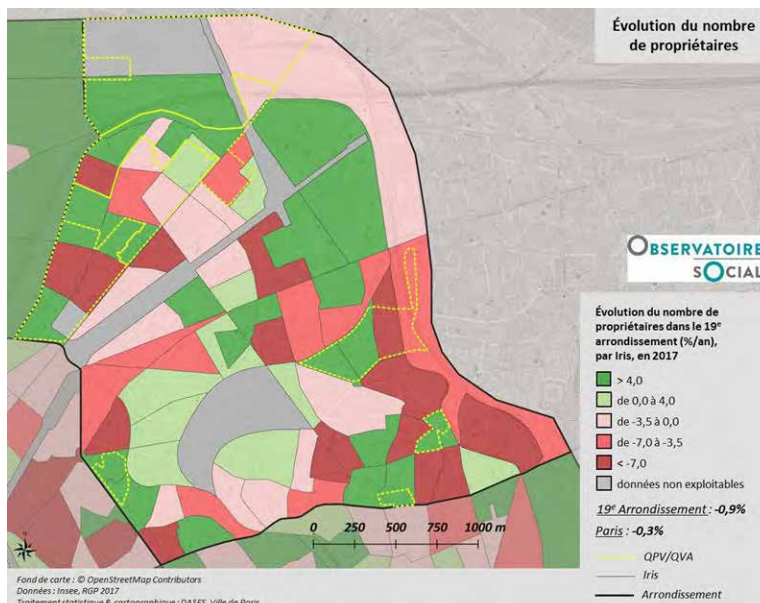


Source : Insee RGP 2017

Le nombre de locataires (parcs privé et social confondus) a augmenté de + 1,5 %/an en moyenne dans l'arrondissement sur cette même période contre - 0,2 %/an à Paris. Il s'agit de la hausse la plus importante observée dans l'ensemble des arrondissements parisiens en 5 ans. Par opposition, le nombre de propriétaires a diminué entre 2012 et 2017 dans le 19^e arrondissement (- 0,9 % en moyenne chaque année) ; une baisse plus marquée que dans la capitale sur la même période (- 0,3 %/an).

Au sein du 19^e, les IRIS du sud de l'arrondissement ont vu leur nombre de propriétaires diminuer. Le quartier de la Porte des Lilas enregistre la baisse la plus importante en 5 ans : - 6,3 %/an en moyenne entre 2012 et 2017 (- 379 propriétaires de résidences principales). Les quartiers Secrétan et Bassin de la Villette connaissent également une baisse importante,

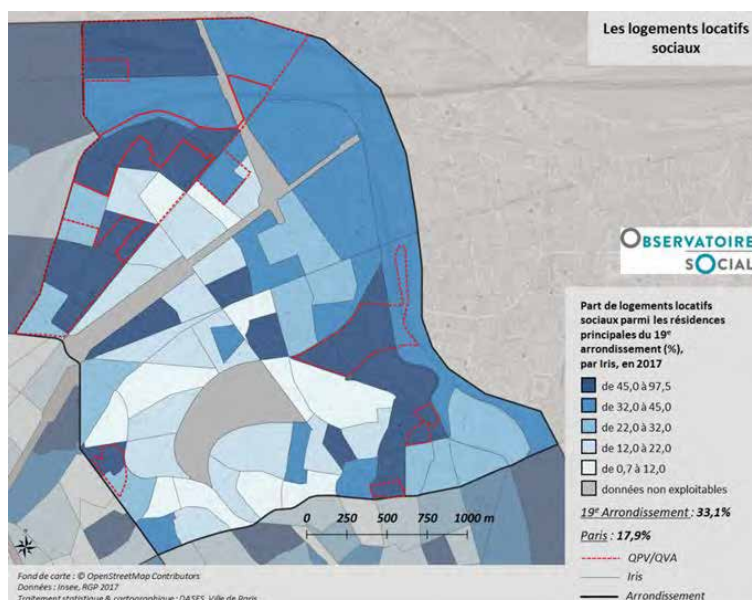
mais moins marquée, du nombre de propriétaires de résidences principales : - 3,0 %/an. À l'inverse, dans le nouveau quartier Rosa Parks, le nombre de propriétaires au sein des résidences principales a fortement augmenté entre 2012 et 2017 en lien avec les projets de renouvellement urbain : on compte ainsi 315 propriétaires supplémentaires dans le quartier. Outre ce quartier, dont le contexte est spécifique, le nombre de propriétaires a aussi augmenté dans les quartiers Place des fêtes (+ 2,9 %/an) et Pont de Flandre (+ 1,9 %/an).



Le parc de logements sociaux

Un nombre de logements sociaux très important qui continue d'augmenter depuis 2012

Le 19^e compte 28 800 logements sociaux parmi les résidences principales, selon le recensement de l'Insee en 2017, soit un tiers des résidences principales du territoire (et 35 346 logements décomptés au sens de la loi SRU). Cette proportion est nettement plus importante que sur les territoires de comparaison, à savoir : 18 % à Paris, 22 % en Ile-de-France et 15 % en France métropolitaine. Le nombre de logements locatifs sociaux a augmenté de + 0,7 %/an entre 2012 et 2017 (1 000 logements sociaux de plus), une dynamique bien plus forte que l'évolution parisienne (+ 0,1 %/an).



Les IRIS du nord-ouest et de l'est de l'arrondissement concentrent la majorité des logements HLM du 19^e. Ainsi près de la moitié des résidences principales des quartiers **Place des fêtes (49 %) et Danube (48 %) sont des logements locatifs sociaux** : une proportion qui peut atteindre jusqu'à 90 % dans certains IRIS de ces quartiers. Dans les quartiers Flandre-Aubervilliers, Pont de Flandre et Rosa Parks, on compte également entre 43 % et 44 % de logements sociaux.

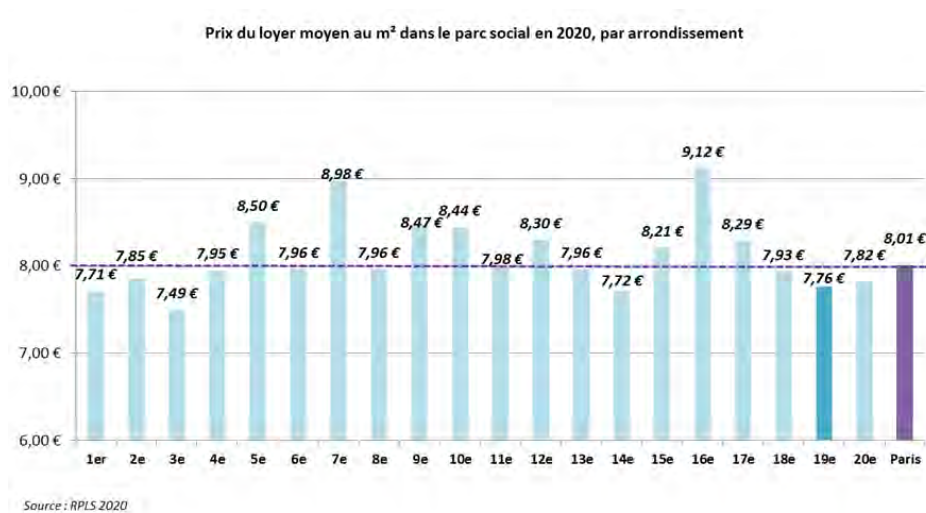
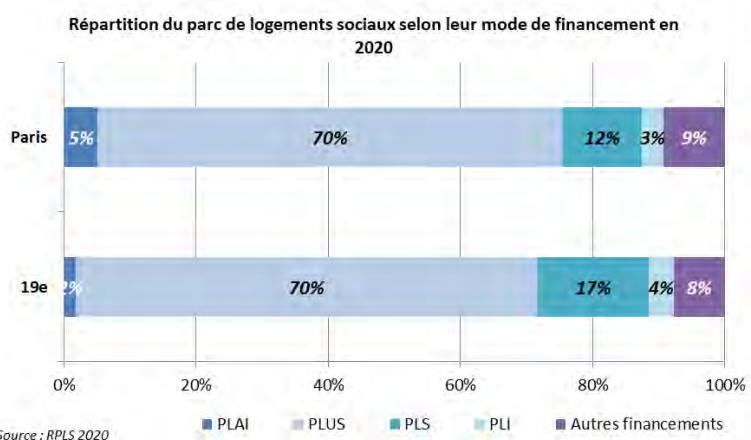
Des prix au m² inférieurs à la moyenne parisienne et un financement PLUS prédominant dans le parc social du 19e

Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) permet une approche des niveaux de loyer, des types de financement et du taux de vacance dans le parc social parisien en 2020. Cette même année, **le prix moyen au m² dans les logements locatifs sociaux du 19e arrondissement est de 7,76 €**, soit une valeur inférieure au loyer moyen au m² de l'ensemble du parc social parisien (8,01 €). À titre d'exemple pour un T3-T4 de 60m², cela engendre une différence de loyer de l'ordre de 15 euros entre l'arrondissement et la capitale.

Il est à noter qu'avec un faible taux de vacance de 1,9 %, **le parc social du 19^e, tout comme le parc social parisien (et son taux de vacance de 1,6 %) est très tendu et le territoire ne dispose pas d'un nombre de logements locatifs sociaux vacants assez important** pour que des ménages puissent y trouver leur compte à un instant T.

La part de logements sociaux avec un financement PLS et PLI (21 %) est plus importante dans le 19^e qu'à Paris (15 %). La légère surreprésentation de ce type de logements sociaux met en avant un public cible

davantage issu des classes moyennes, dont les revenus correspondent en partie aux plafonds de ressources des personnes vivant seules : à savoir 31 151 € pour les PLS et 43 409 € pour les PLI en 2021. Le parc social de l'arrondissement semble donc fléché vers les ménages aux revenus moyens, mais s'adresse également aux plus modestes, permettant de favoriser la mixité sociale dans l'arrondissement. Ainsi, 7 logements sociaux sur 10 sont financés PLUS dans le 19^e, une proportion équivalente à Paris. Ce mode de financement représente la majorité des logements sociaux de l'arrondissement. Le constat est plus nuancé concernant la part de logements financés PLAI: ils représentent seulement 2 % des logements sociaux dans le 19^e, contre 5 % dans la capitale.

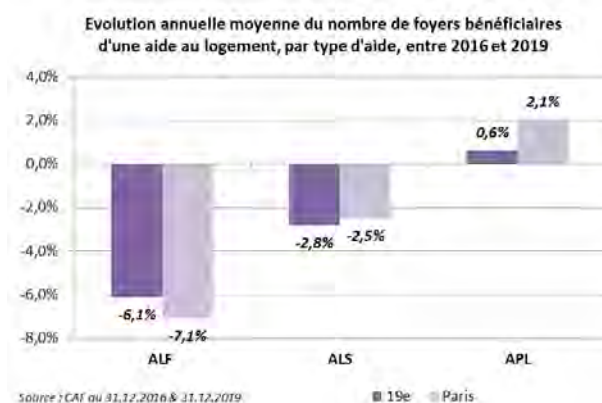
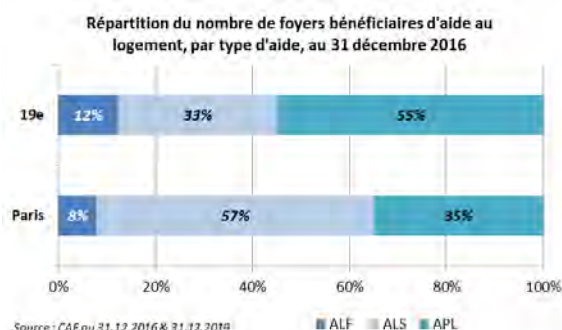


Aides au logement et prévention des expulsions

Plus d'un quart des habitant·e·s du 19^e sont couvert·e·s par une aide au logement de la CAF

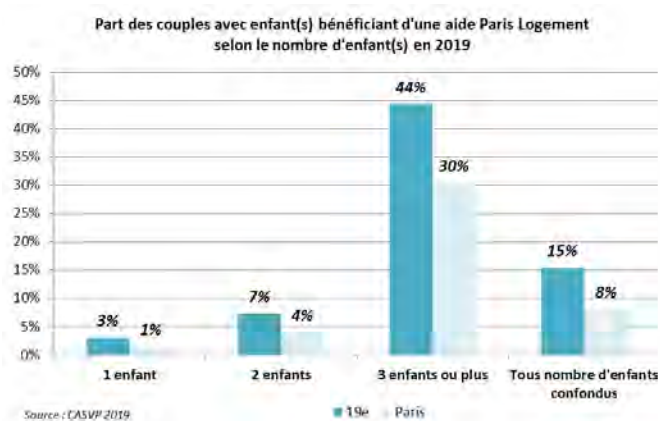
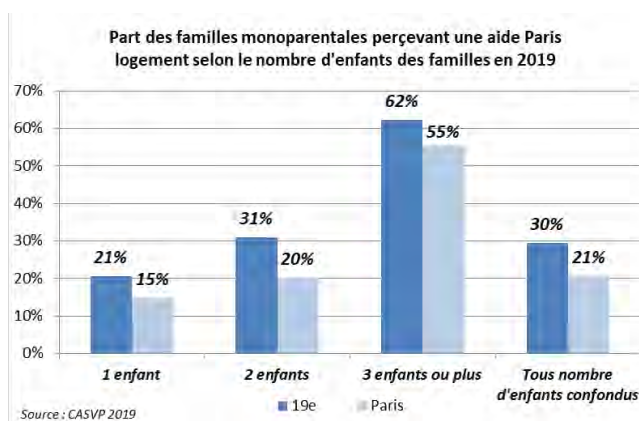
En 2017, **49 062 personnes sont couvertes par une allocation d'aide au logement dans le 19^e, soit 27 % des habitant·e·s de l'arrondissement**, une proportion bien plus élevée que celle observée à l'échelle parisienne (18 %) et que dans l'ensemble des arrondissements parisiens. Cela représente 24 355 foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF sur le territoire. Parmi les trois types d'allocations logement existantes, l'APL (Aide Personnalisée au Logement) est attribuée à la majorité de ces foyers : plus de **5 bénéficiaires sur 10 perçoivent l'APL (55 %)**, un tiers sont bénéficiaires de l'ALS (Allocation de Logement Social) et 12 % de l'ALF (Allocation de Logement Familial). Cette répartition par type d'aide au logement versée est différente de celle observée dans la capitale, où l'ALS (57 %) ressort comme l'aide au logement versée à la majorité des bénéficiaires parisiens. Dans l'arrondissement, la surreprésentation de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), destinée aux locataires du parc social, est à mettre en lien avec la forte proportion de logements sociaux sur le territoire. De manière plus globale, le recours important aux allocations logement au sein du 19^e peut également s'expliquer par le faible niveau de vie des ménages dans l'arrondissement et la présence importante de locataires.

Le territoire enregistre une **diminution du nombre de bénéficiaires d'aides au logement depuis 2016 : - 1,3 %/an soit - 913 foyers bénéficiaires en 3 ans**. Cette baisse est plus accentuée que la tendance parisienne sur la même période (- 0,9 %/an). Le nombre de bénéficiaires percevant l'ALS et l'ALF a diminué entre 2016 et 2019, sur le territoire : respectivement - 2,8 %/an et - 6,1 %/an en moyenne. À contrario, le nombre de foyers bénéficiaires de l'APL a augmenté en 3 ans de + 0,6 %/an en moyenne (257 bénéficiaires de plus), une hausse moins marquée que la dynamique parisienne (+2,1 %/an).



Un recours important aux aides au logement facultatives de la Ville de Paris, quel que soit le nombre d'enfants des familles

Paris Logement est une aide financière facultative attribuée aux parisiens selon la composition familiale et sous conditions de ressources du foyer. Elle se décline en plusieurs types d'aides : **Paris Logement, Paris Logement Familles et Paris Logement Familles Monoparentales** ; mais aussi Paris Logement Personnes Âgées et Paris Logement Personnes en situation de Handicap.



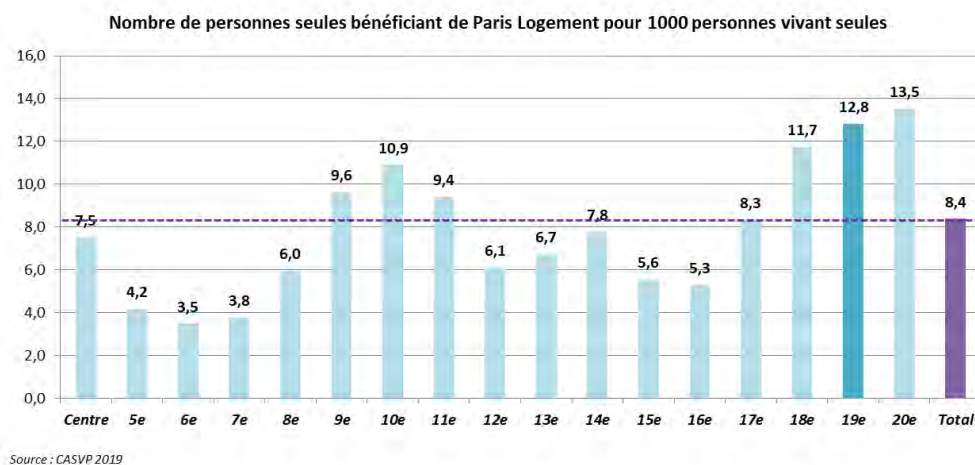
On estime que près d'un tiers des familles monoparentales du 19^e (30 %), soit 2 323 familles, ont bénéficié d'une aide Paris Logement, en 2019 (quel que soit son type), une proportion bien plus élevée que celle observée à Paris où 21 % des familles monoparentales ont bénéficié de Paris Logement. Les familles monoparentales nombreuses (3 enfants ou plus) sont davantage concernées par cette aide, en particulier dans le 19^e où plus de 6 familles sur 10 de ce type ont bénéficié de Paris Logement (62%) contre plus de la moitié de ces familles à l'échelle parisienne (55 %).

La même année, 15 % des couples avec enfants ont bénéficié de Paris Logement dans le 19^e (2 612 familles) contre 8 % des familles avec enfant(s) parisiennes. Comme pour les familles monoparentales, les familles nombreuses sont celles qui bénéficient le plus d'une aide Paris Logement : 44 % des couples de 3 enfants ou plus ont bénéficié de Paris Logement dans le 19^e, une proportion bien

supérieure à celle enregistrée à Paris pour ce type de familles (30 %).

L'aide Paris Logement cible davantage les familles avec enfants. Le nombre de personnes seules bénéficiant de Paris Logement est donc faible comparativement au nombre de ménages d'une personne de la capitale. Dans le 19^e arrondissement, au 31 décembre 2019, 13 personnes seules sur 1 000 ont bénéficié de Paris Logement, une des proportions les plus élevées de l'ensemble des arrondissements avec celles des 18^e et 20^e voisins. Cela représente 508 ménages d'une personne sur l'arrondissement. À titre de comparaison, seulement 8 personnes seules sur 1 000 bénéficient de Paris Logement dans la capitale.

On dénombre, 5 920 bénéficiaires de Paris Logement dans l'arrondissement, en 2019 (tous types confondus). Leur effectif a diminué depuis 2014 (-0,6%/an en moyenne) une tendance contraire à la relative stabilité parisienne (-0,1%/an sur la période).



Une surreprésentation des familles avec enfant(s) parmi les bénéficiaires du FSL du 19^e

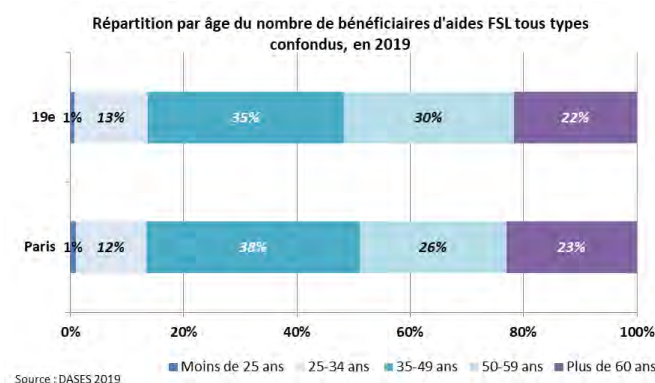
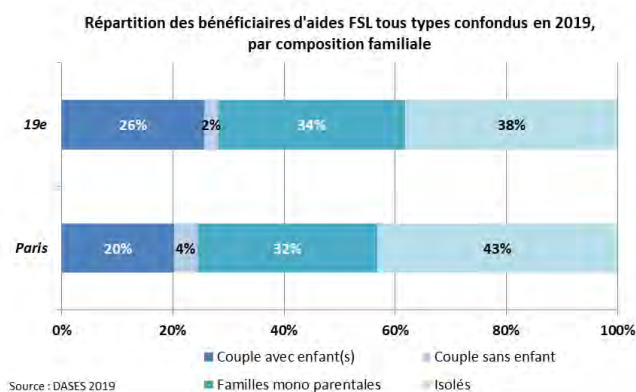
Le FSL Habitat (Fonds de Solidarité pour le Logement) est le principal dispositif de prévention des expulsions piloté par la collectivité. Il est sollicité majoritairement par les travailleur·es sociaux·ales pour son volet d'aides directes versées aux ménages en difficulté de paiement de leurs dettes de loyers (maintien dans les lieux). Le fonds peut également être mobilisé pour l'accès dans les lieux (paiement du dépôt de garantie, caution ou dépenses liées à l'entrée dans le logement).

En 2019, 576 aides FSL Habitat ont été accordées dans le 19^e arrondissement, dont 398 pour le maintien dans le logement (69 %) et 178 pour l'accès au logement (31 %). À Paris, cette même année, 4 038 aides FSL ont été accordées, dont une majorité pour le maintien dans le logement (2 302 soit 57 % d'entre-elles) et 1 730 pour de l'accès au logement (43 %). Dans le 19^e, le FSL est donc davantage utilisé pour du maintien dans le logement qu'à Paris, et de ce fait, plus mobilisé dans la prévention des expulsions locatives.

Les couples avec enfant(s) représentent une forte proportion de bénéficiaires du FSL dans l'arrondissement : plus d'1 bénéficiaire sur 4 (26 %) est un couple avec enfant(s), contre 1 personne sur 5 à Paris (20 %). Par ailleurs, près d'un tiers des bénéficiaires du FSL sont des familles monoparentales dans le 19^e comme à Paris (respectivement 34 % et 32 %). Les personnes isolées constituent une part importante des aides FSL accordées, elles sont néanmoins sous-représentées dans l'arrondissement par rapport à la capitale : 38 % des bénéficiaires du FSL en 2019 tous types confondus sont des personnes

seules dans le 19^e, une proportion qui atteint 43 % à l'échelle parisienne.

En 2019, les 35-49 ans sont davantage concernés par le recours au FSL : ils représentent 35 % des aides accordées dans le 19^e et 38 % à Paris. Dans la capitale, les bénéficiaires sont en moyenne aussi âgés que les bénéficiaires du FSL au sein de l'arrondissement. Les profils des ménages bénéficiaires des différents types de FSL mettent en lumière une surreprésentation des 50 ans et plus parmi les recourants du FSL « maintien dans le logement » (pour 56 % d'entre eux), et à contrario des 35-49 ans pour des aides à l'accès dans un logement, laissant entrevoir un usage davantage curatif pour les plus âgés. Les 25-49 ans représentent ainsi plus de la moitié des FSL accordés pour l'accès au logement dans l'arrondissement (57 %), mais seulement 43 % des FSL accordés pour le maintien dans le logement.



La grande exclusion

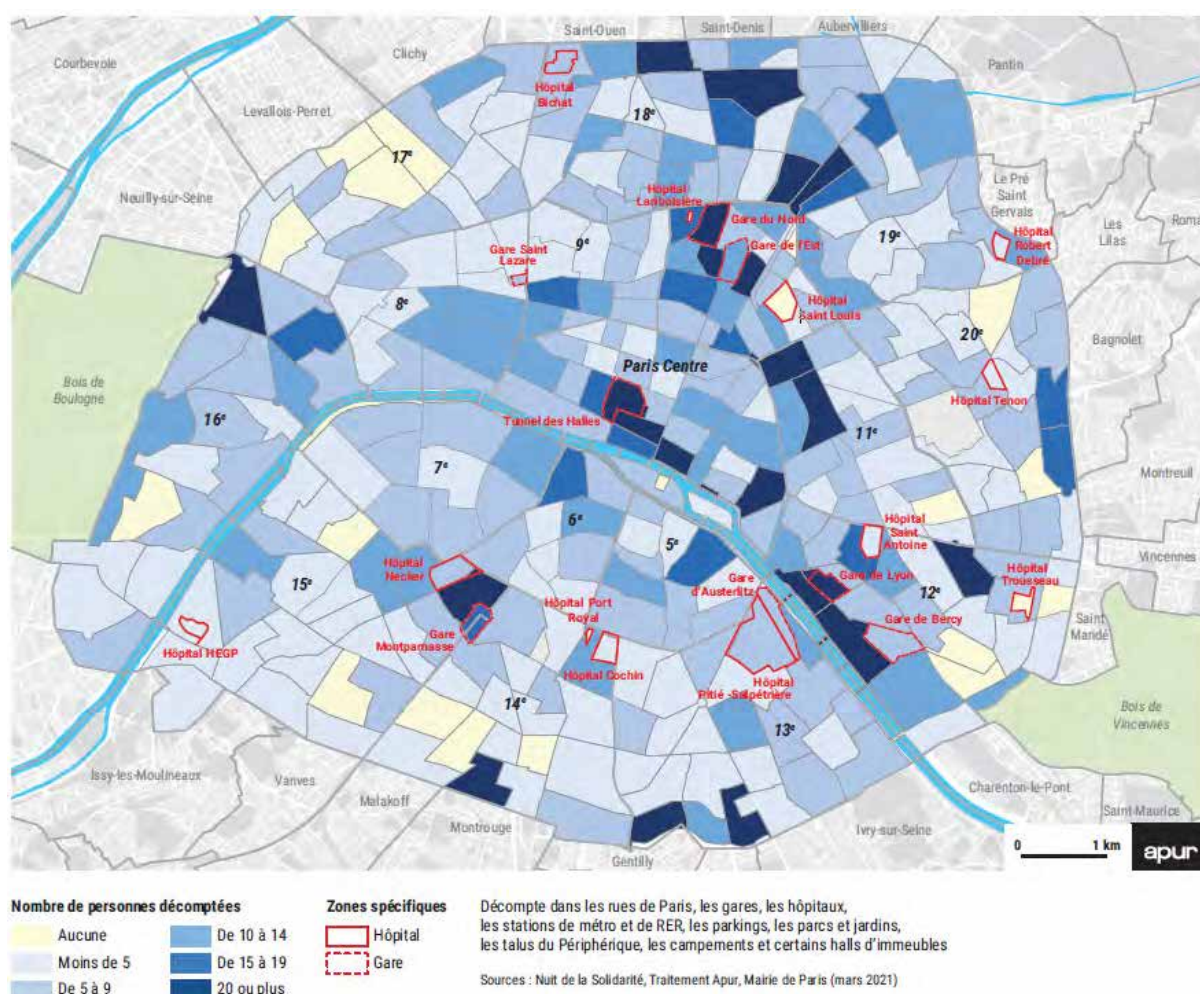
Sans-abrisme : les personnes en situation de rue lors de la Nuit de la Solidarité

Depuis 2018, la Ville de Paris mène tous les ans une opération de décompte et d'enquête auprès des personnes sans-abri lors des « Nuits de la Solidarité ». Les rapports de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) font état de ces données, ainsi que des profils et des besoins des personnes enquêtées.

La 4^e opération qui s'est déroulée à Paris la nuit du 25 au 26 mars 2021 a donné l'occasion aux équipes de décompter **245 personnes sans abri dans les rues du 19^e arrondissement** : soit 450 personnes de moins que l'année précédente, lors de laquelle de nombreux campements étaient installés dans l'arrondissement.

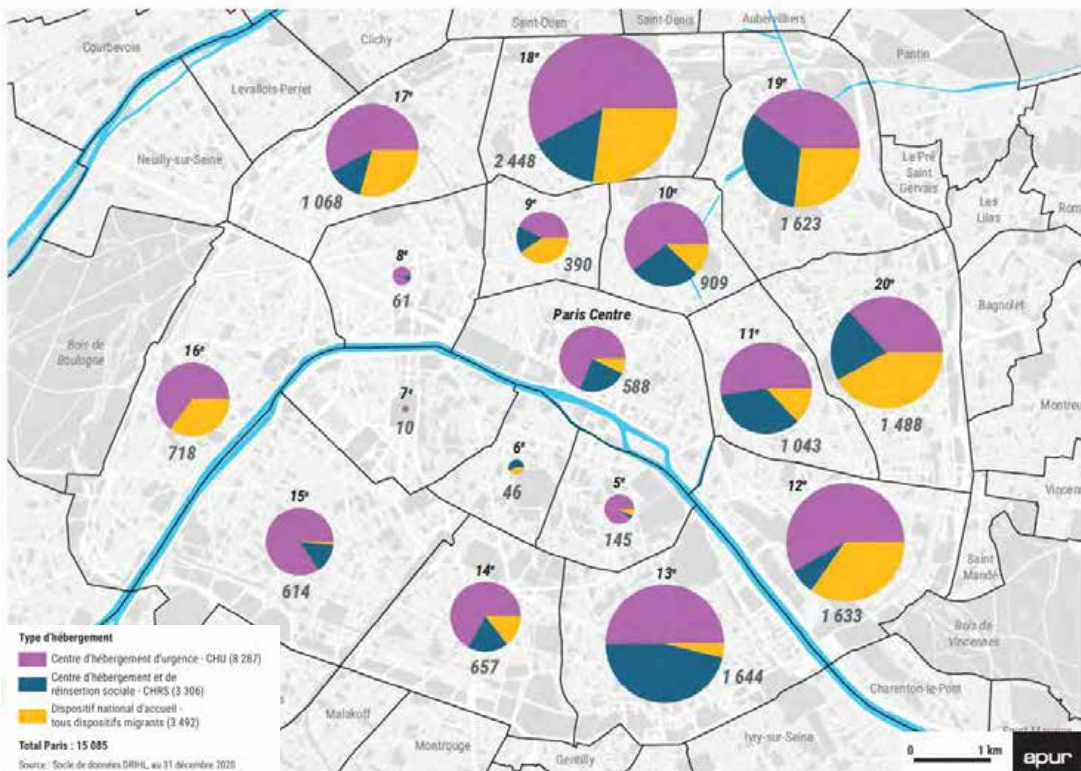
Le 19^e figure parmi les six arrondissements parisiens comptant plus de 200 personnes en situation de rue lors de la dernière Nuit de la solidarité. À une échelle plus fine, les quartiers Flandre-Aubervilliers et Bassin de la Villette étaient à cette période les plus concernés par cette problématique de grande exclusion.

Au total à Paris, 2 829 personnes en situation de rue ont été décomptées durant cette Nuit de la Solidarité, soit une baisse de 21 % par rapport à l'édition précédente, en lien avec le contexte particulier de confinement et de couvre-feu dicté par la crise sanitaire.

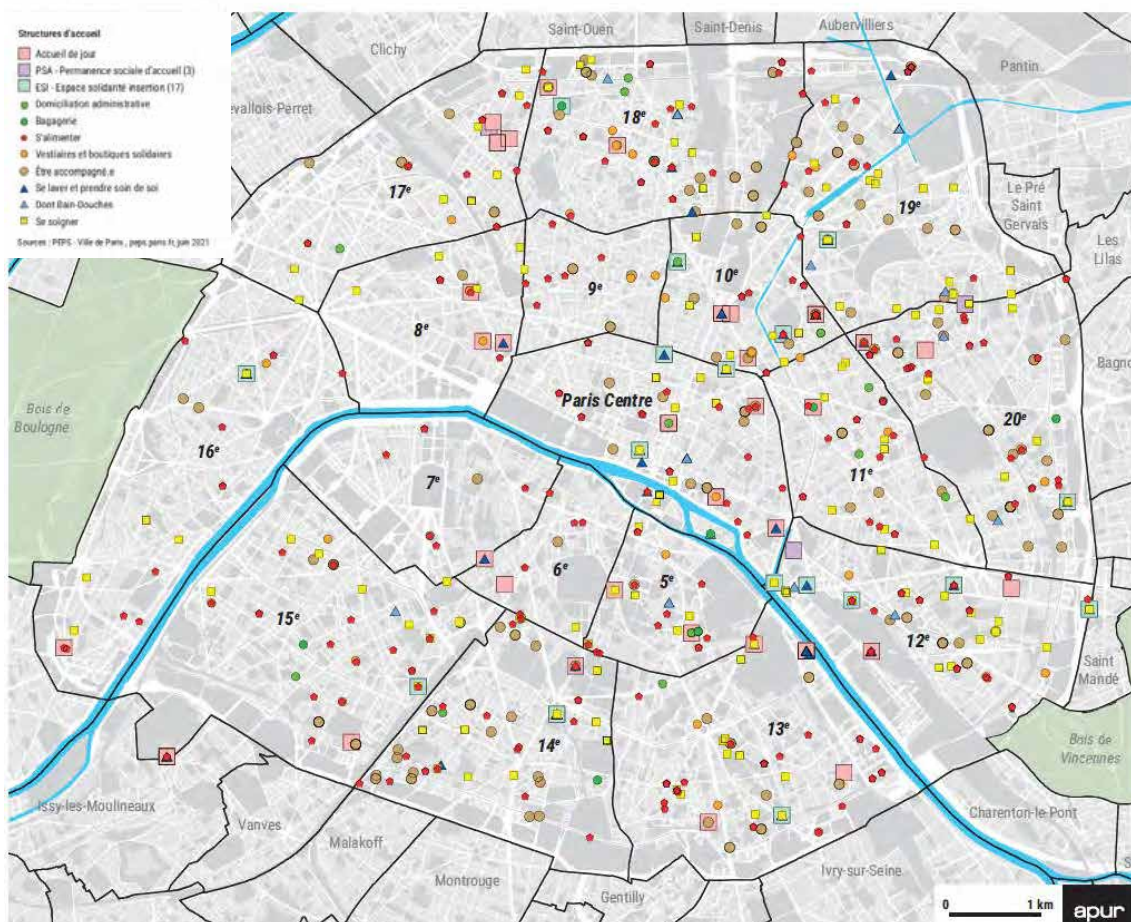


Hébergement et dispositifs de veille et d'urgence sociale

PLACES D'HÉBERGEMENT PÉRENNES À PARIS (HORS NUITÉES HÔTELIÈRES ET PLACES INTERCALAIRES)



ACCUEILS DE JOUR ET OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À DESTINATION DES PERSONNES SANS-ABRI À PARIS

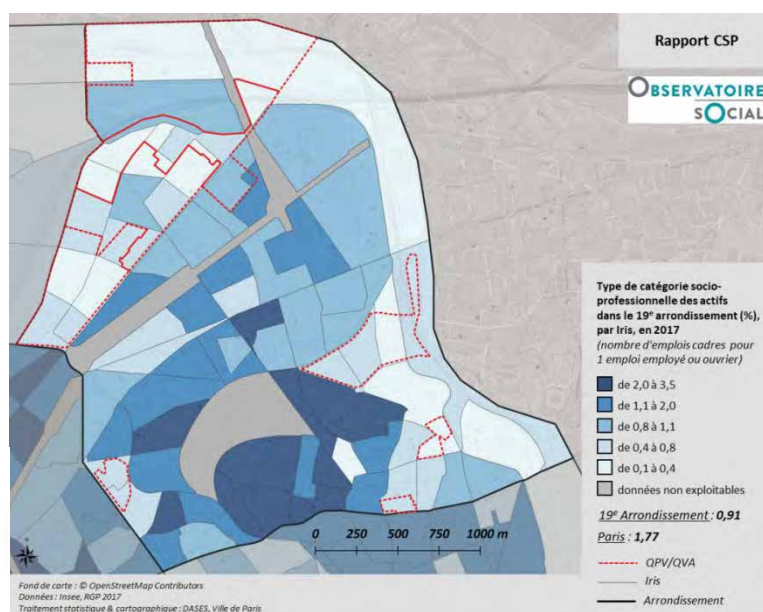


3. Précarité et insertion

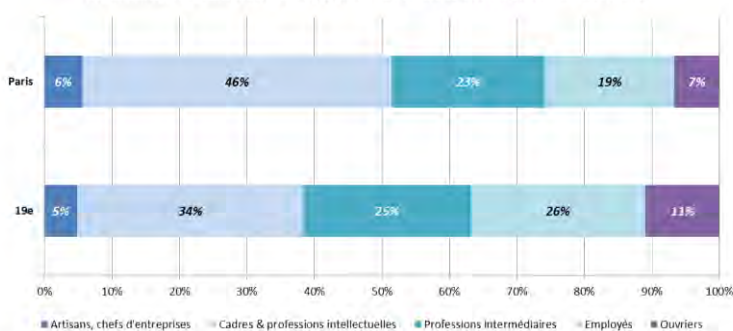
Catégories socioprofessionnelles et revenus

Des employés et ouvriers plus nombreux que les cadres

Le 19^e est l'arrondissement parisien le plus populaire : c'est le seul au sein duquel l'on retrouve proportionnellement moins de cadres que de personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles employées ou ouvrières. Alors que ces dernières représentent 37 % des habitant.e.s de l'arrondissement (contre 26 % seulement à l'échelle parisienne), les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent 34 % de la population active (46 % à Paris). Néanmoins, cette répartition tend à se rapprocher de la tendance globale parisienne : entre 2012 et 2017, la population de cadres et professions intellectuelles a fortement augmenté dans l'arrondissement (en moyenne +2,2 %/an), bien plus que dans les autres arrondissements parisiens (+0,5 %/an en moyenne pour Paris).



Répartition de la population active âgée de 15 ans ou plus, par catégories socio-professionnelles, en 2017



Seul le quartier du Plateau compte une proportion de cadres supérieure à la moyenne parisienne.

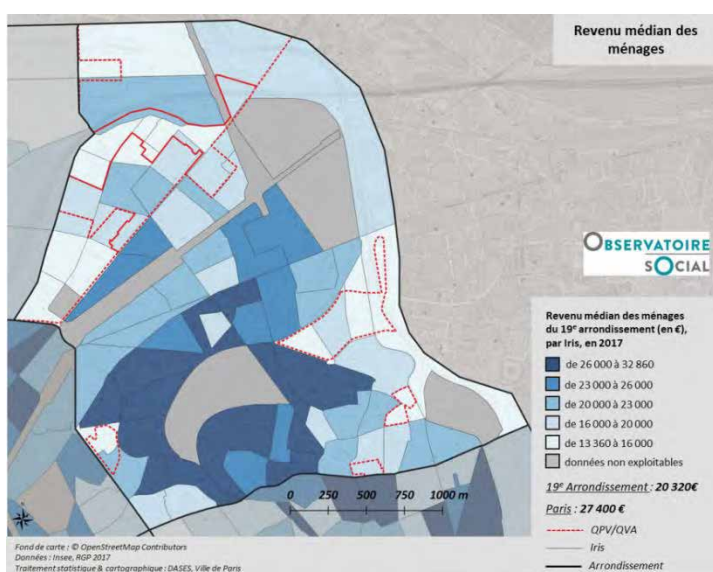
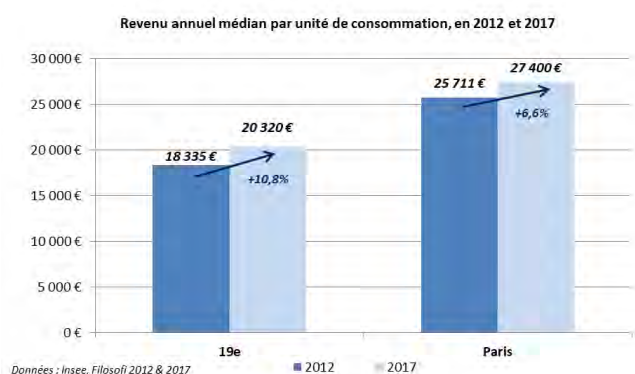
L'arrondissement enregistre ainsi un rapport de **moins d'1 cadre pour 1 employé/ouvrier**, contre 1,8 à l'échelle parisienne. **Le 19^e affiche ainsi une très forte mixité sociale comparé à Paris**, même si, comme dans la capitale, ce rapport a augmenté sur les cinq dernières années, au bénéfice des classes les plus favorisées.

Toutefois, à l'échelle infra, la représentation cartographique de ce rapport des catégories socioprofessionnelles dévoile de fortes disparités : **les abords du parc des Buttes-Chaumont concentrent une population beaucoup plus favorisée socialement, notamment dans le quartier du Plateau**, avec des îlots dans lesquels les employés et ouvriers sont largement sous-représentés, et un rapport s'élevant à plus de 3 cadres pour 1 employé/ouvrier.

À contrario, les quartiers périphériques et ceux jouxtant le 18^e arrondissement affichent une sous-représentation de cadres. Dans le quartier Rosa Parks qui a connu de grandes mutations ces dernières années, la population a fortement augmenté en cinq ans, y compris la population de cadres et professions intellectuelles (en moyenne +37 % par an), mais elle ne représente toujours que 17 % de la population active du quartier.

Le niveau de vie le plus faible de la capitale, mais une distribution des revenus moins inégalitaire

Avec un **revenu médian disponible de 20 320 € en 2017**, la population du 19^e arrondissement affiche le **niveau de vie le plus faible de la capitale** (27 400 €). Mais celui-ci **tend à augmenter de façon bien plus importante que dans le reste de Paris** : comme dans les 10^e et 18^e voisins, le 19^e arrondissement voit le revenu annuel de sa population augmenter de plus de 10 % sur les cinq dernières années.



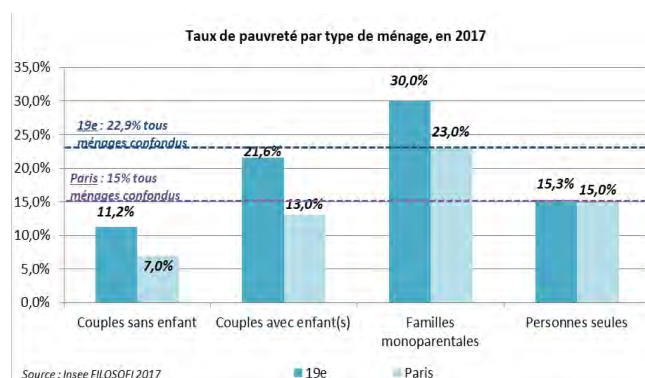
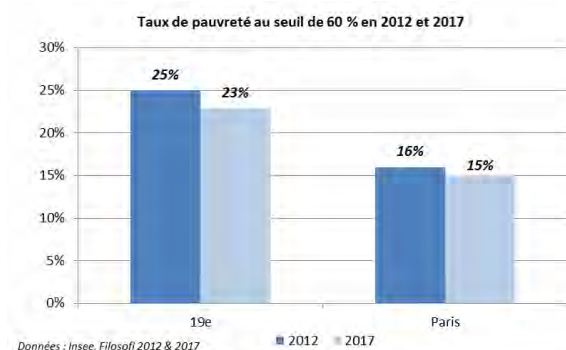
Le 19^e est l'un des arrondissements parisiens où les **inégalités de revenus sont les moins fortes** : le rapport interdécile mesure l'écart entre les revenus des 10 % les plus riches et ceux des 10 % les plus pauvres. En 2017, il s'élève à 4,7 dans l'arrondissement, contre 6,3 pour Paris. Pour autant, de **fortes disparités territoriales** s'observent en termes de niveaux de vie.

Dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, certains îlots enregistrent des niveaux de vie inférieurs à 16 000 € annuels par unité de consommation, notamment dans les quartiers Flandre-Aubervilliers, Pont de Flandre, Rosa Parks et Porte des Lilas. Le quartier Danube est quant à lui très hétérogène : à l'est et au nord de la place Danube, les revenus des habitant.e.s y sont parmi les plus faibles du 19^e, alors que le quartier pavillonnaire de la Mouzaïa est le plus aisé de l'arrondissement.

Les abords des Buttes-Chaumont concentrent en effet une population aux revenus beaucoup plus élevés (dans les quartiers Plateau et Secrétan).

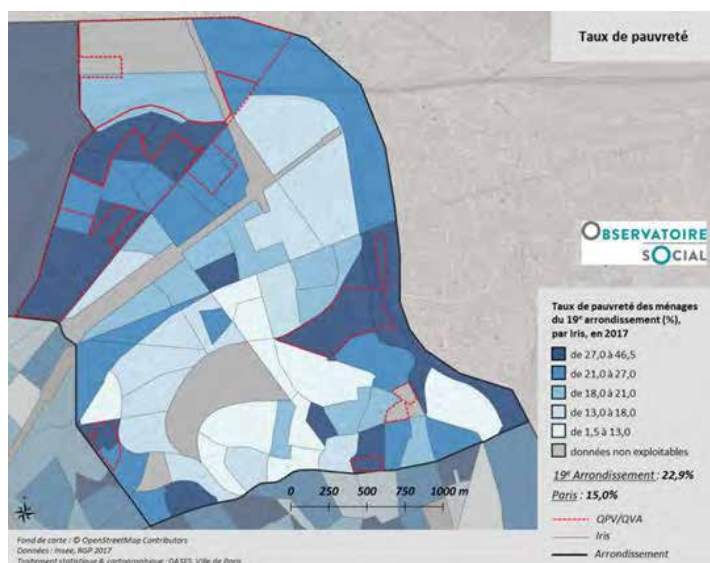
Près d'1 ménage sur 4 vit sous le seuil de pauvreté

En 2017, **23 % des ménages du 19^e arrondissement vivent sous le seuil de pauvreté** : une proportion qui, même si elle a diminué de 2 points sur les cinq dernières années, reste la plus élevée de la capitale qui enregistre quant à elle un taux de pauvreté de 15 %.



Le niveau de vie des ménages varie fortement selon leur composition. À Paris encore plus qu'ailleurs, en raison de la part importante des budgets consacrés au logement, les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté : **dans le 19^e, 3 familles monoparentales sur 10 sont pauvres**,

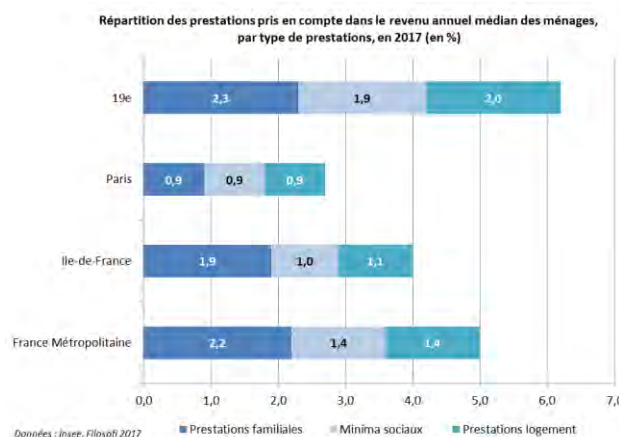
une vulnérabilité encore plus marquée qu'ailleurs (23 % à l'échelle parisienne). L'observation des taux de pauvreté selon les compositions familiales révèle également un phénomène propre aux trois arrondissements du nord-est parisien : les familles biparentales sont plus souvent en situation de pauvreté que les personnes vivant seules. En effet, alors que le taux de pauvreté observé chez les personnes vivant seules est similaire dans l'arrondissement et à Paris, 22 % des couples avec enfant(s) du 19^e vivent sous le seuil de pauvreté, contre 13 % des familles biparentales parisiennes. Plusieurs hypothèses concourent à expliquer ce phénomène : le parc de logements sociaux, davantage destiné aux ménages en familles, attirerait moins de personnes seules aux revenus modestes dans l'arrondissement (sous-représentation des logements d'1 ou 2 pièces). Par ailleurs, le chômage important dans l'arrondissement rendrait les familles particulièrement vulnérables : elles verraient leur niveau de vie diminuer fortement lorsque deux adultes sont inoccupés. Enfin, la surreprésentation des familles nombreuses parmi les familles du 19^e pourrait également expliquer un taux de pauvreté particulièrement élevé parmi les familles biparentales.



À l'échelle infra-territoriale, les quartiers qui concentrent plus d'un quart de ménages sous le seuil de pauvreté sont les quartiers Flandre, Pont de Flandre, Porte des Lilas, ainsi que le nord du quartier Danube. Dans une moindre mesure, certains IRIS du Bas-Belleville et de Place des Fêtes affichent également des taux de pauvreté très élevés.

Pour autant, l'intensité de la pauvreté (qui mesure l'écart entre les revenus des ménages pauvres et le seuil de pauvreté) est moins forte dans le 19^e qu'à l'échelle de la capitale (23 % contre 25 % à Paris) : les ménages pauvres de l'arrondissement sont en moyenne moins pauvres qu'à l'échelle de Paris.

Des revenus qui dépendent fortement des prestations sociales



Les ménages du 19^e arrondissement sont particulièrement couverts par les mécanismes de redistribution : en moyenne, plus de 6 % de leur revenu médian est composé de prestations sociales et familiales, une proportion bien plus importante que celles observées aux échelles parisienne (3 %), francilienne (4 %) et nationale (5 %).

Ainsi, 29 % des foyers allocataires de la CAF dans le 19^e peuvent être considérés comme dépendant des prestations qui représentent plus de la moitié de leur revenu (c'est le cas de 25 % des allocataires Parisien-ne-s) ; et près de 18 % affichent des revenus constitués uniquement de prestations sociales. Ces indicateurs dits de « dépendance aux prestations sociales » sont relativement stables sur les dernières années, dans le 19^e comme à Paris.

Activité, emploi et chômage

Une population plus faiblement diplômée : un quart est sorti du système scolaire sans diplôme

La population du 19^e arrondissement est **en moyenne moins diplômée que le reste des Parisien-ne-s** : plus d'un quart de la population est sortie du système scolaire sans diplôme (contre 17 % à l'échelle parisienne). De plus, seulement 62 % des habitant-e-s âgés de 15 ans ou plus et n'étant plus en études ont un diplôme équivalent ou supérieur au Bac, tandis que c'est le cas de 3 Parisien-ne-s sur 4.

Si le nombre de personnes non diplômées tend à diminuer dans la capitale entre 2012 et 2017 d'en moyenne -4 % chaque année, la tendance est un peu moins forte dans le 19^e (-3 %/an).

La répartition de ces populations peu ou pas diplômées, socialement plus vulnérables, recouvre pour partie celle des niveaux de vie : au sein des

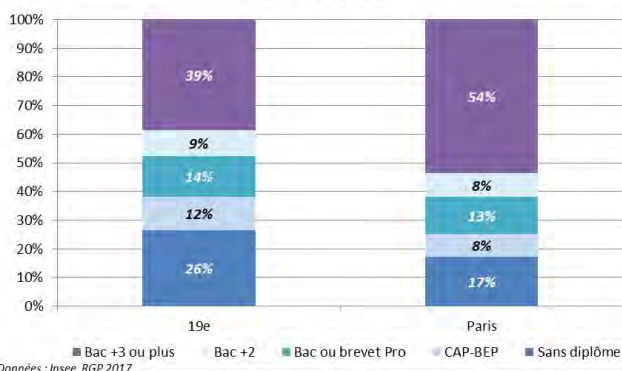
quartiers de la Politique de la Ville, et plus largement des quartiers Flandre-Aubervilliers, Pont de Flandre et Place des Fêtes, la part de non-diplômé-e-s atteint jusqu'à plus d'un tiers de la population.

L'arrondissement enregistre un taux d'activité des 15-64 ans légèrement plus faible que la moyenne parisienne (d'1 point) : 77 % de cette classe d'âge est active, avec un écart de 4 points dans l'arrondissement comme à Paris, entre les taux d'activité des hommes (79 %) et des femmes (75 %).

Une population du 19^e davantage salariée et concernée par des contrats précaires et à temps partiel



Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée, par niveau de diplôme en 2017

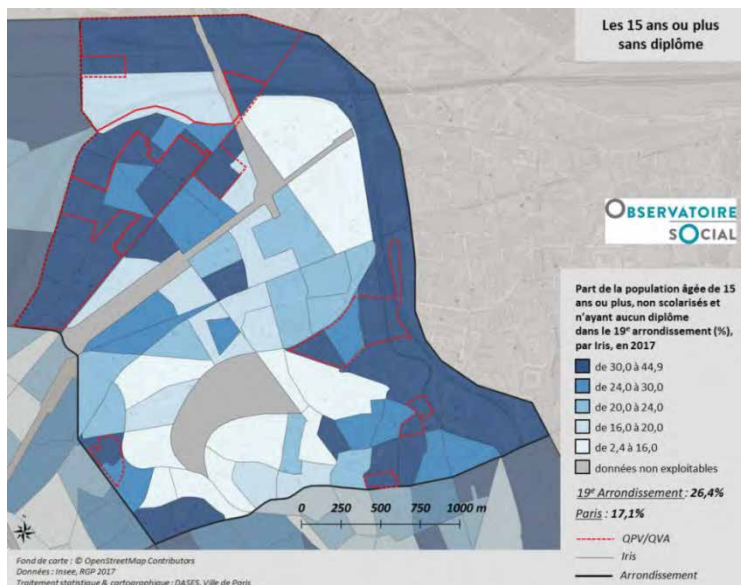


Le 19^e est l'arrondissement parisien qui compte la part d'actifs travaillant à temps partiel la plus élevée : c'est le cas de 19,2 % des actifs occupés en 2017, contre 15,9 % à l'échelle parisienne.

Comme dans le reste de la capitale, ce phénomène tend légèrement à diminuer sur les cinq dernières années.

Les non-salariés, qui correspondent aux indépendants, gérants d'entreprise et personnes travaillant pour aider un proche sans rémunération, sont légèrement sous-représentés dans l'arrondissement. En effet, **86 % des actifs en emploi occupent un emploi salarié**, tandis que le salariat concerne en moyenne 83 % des actifs parisiens.

Parmi eux, la part de salariés ayant un contrat de travail précaire est plus forte que la moyenne enregistrée à Paris : **18 % des salariés du 19^e**

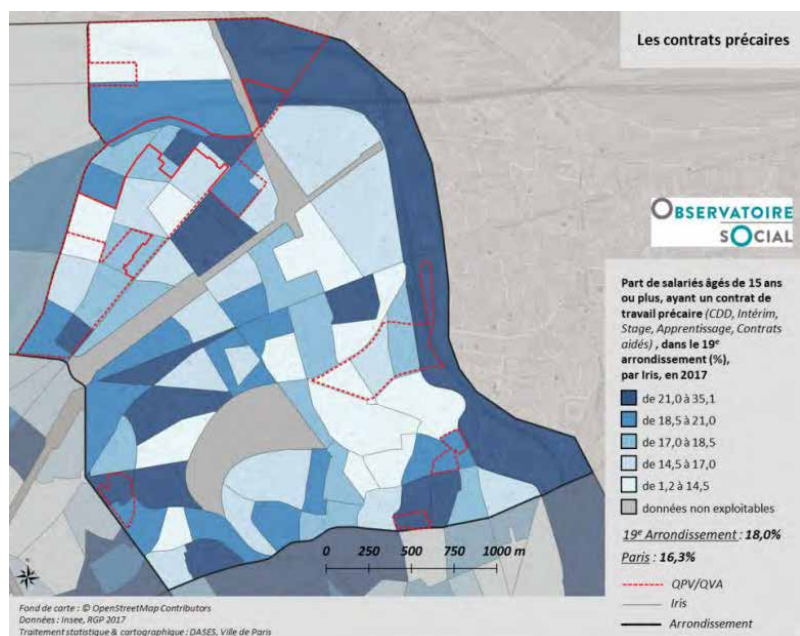
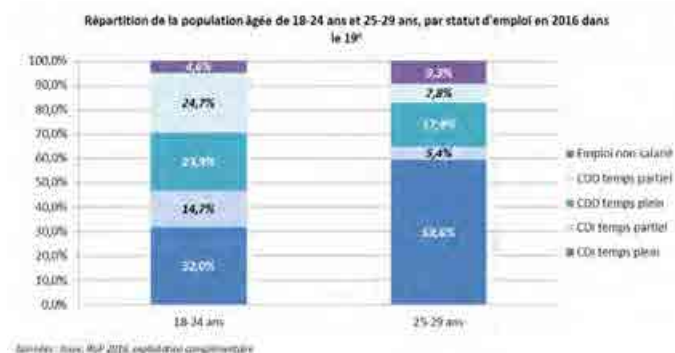


occupent un emploi en CDD, en intérim, emploi aidé, stage ou apprentissage (contre 16,3 % des Parisien-ne-s).

Si cet indicateur de précarité de l'emploi tend à diminuer à Paris sur les cinq dernières années, passant de 16,8 % à 16,3 % entre 2012 et 2017, il augmente au contraire légèrement dans l'arrondissement (+0,3 pts). À une échelle plus fine, ces travailleurs précaires sont surreprésentés dans certains IRIS des quartiers Rosa Parks et Porte des Lilas (le long du périphérique), mais également dans les quartiers Place des Fêtes, Secrétan ou Pont de Flandre où les contrats précaires concernent plus d'1 salarié sur 5.

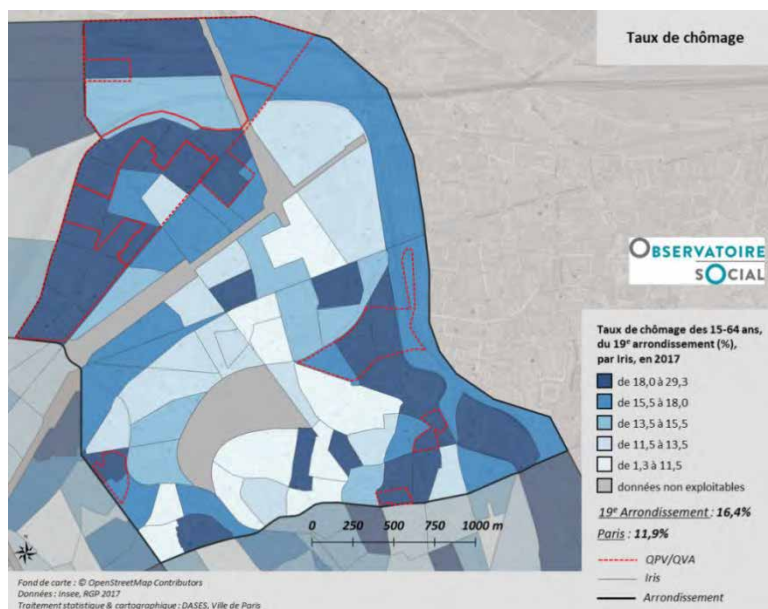
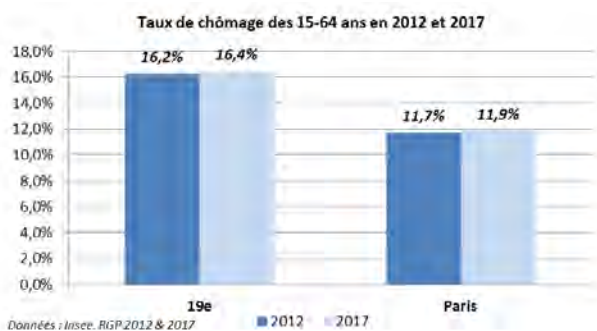
L'emploi précaire et à temps partiel chez les jeunes

La population jeune est davantage concernée par l'emploi précaire, ainsi que par l'emploi à temps partiel, qui peut constituer un choix notamment pour les jeunes encore en études. **Plus de la moitié des 18-24 ans, et du tiers des 25-29 ans en emploi ont un statut d'emploi précaire (CDD) ou non salarié.**



Un taux de chômage élevé, notamment dans les quartiers de la Politique de la Ville

Avec plus de 16 % des actifs de 15-64 ans se déclarant au chômage en 2017, le 19^e arrondissement affiche le taux de chômage le plus élevé de la capitale (11,9 % en moyenne à Paris). Sur les cinq dernières années, sa progression est du même ordre dans le 19^e et à Paris (+0,2 pts).



Toutefois, l'arrondissement est marqué par de fortes disparités. Dans les quartiers Pont de Flandre et Flandre-Aubervilliers, plus d'1 actif sur 5 en moyenne est au chômage au sens du recensement de l'Insee. Certains îlots de la partie sud-est de l'arrondissement affichent également une surreprésentation de la population active au chômage, atteignant plus de 25 % par exemple dans l'iris bordé par le boulevard d'Indochine, l'avenue de la Porte Brunet, et le Boulevard Sérurier. Globalement, tous les quartiers de la géographie prioritaire présentent des taux de chômage plus élevés que dans le reste de l'arrondissement et de la capitale, allant de pair avec la surreprésentation de populations sans diplôme supérieur au brevet des collèges. Au contraire, les personnes en situation de chômage sont largement sous-représentées dans les quartiers plus favorisés autour des Buttes Chaumont.

Les évolutions enregistrées entre 2012 et 2017 sont elles aussi contrastées : le taux de chômage a augmenté de plus de 3 points dans le quartier du Bas-Belleville et de Flandre-Aubervilliers, et a connu une légère hausse à Place des Fêtes ou Pont de Flandre. Dans les autres quartiers, l'évolution est au contraire plus favorable (avec une diminution atteignant -6 points en cinq ans à Rosa Parks).

La mesure du chômage

Plusieurs instruments de mesure du chômage coexistent :

- Le recensement de la population de l'Insee considère qu'une personne est au chômage si elle se déclare au chômage (qu'elle soit ou non inscrite à Pôle Emploi), sauf si elle déclare ne pas rechercher de travail.
- L'enquête Emploi de l'Insee, mesure le chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail) : une personne est considérée au chômage si elle est sans emploi durant une semaine de référence, disponible pour travailler dans les deux semaines, et a effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines (le fait d'être inscrit à Pôle Emploi n'étant pas considéré comme une démarche de recherche active).
- Le Ministère du travail mesure tous les mois le chômage à partir des statistiques de Pôle Emploi : cette statistique concerne les personnes en demande d'emploi inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois considéré. L'on parle ainsi de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM).

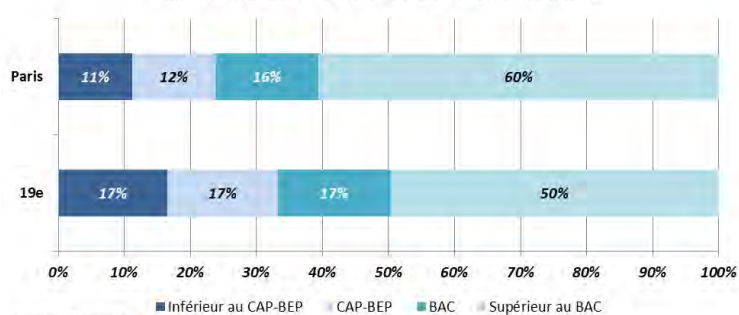
Ainsi, l'on peut être chômeur au sens du recensement, mais pas chômeur au sens du BIT, et inversement. Par ailleurs, une personne peut être au chômage, au sens du recensement ou du BIT, mais pas inscrite à Pôle Emploi.

Des demandeurs d'emploi en moyenne moins diplômés, notamment au nord de l'arrondissement

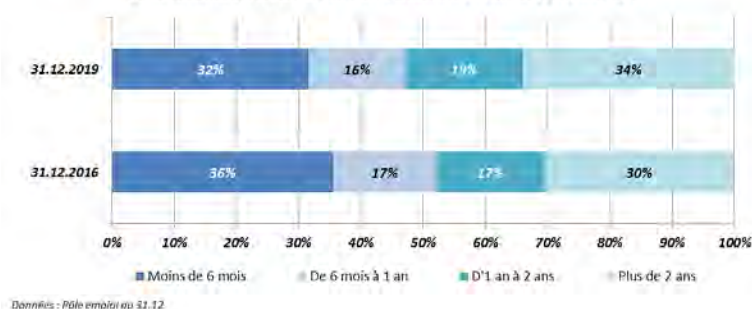
Cette tendance à une légère hausse du nombre de chômeurs semble confirmée par les données plus récentes de Pôle Emploi. Entre 2016 et 2019, tandis que le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle Emploi et en recherche active d'emploi a diminué à Paris de -1,6 %, il est resté plutôt stable au sein de l'arrondissement (+0,2 %) : **en 2019, on dénombre 23 200 DEFM** en catégories A, B et C. Comme à Paris, 64 % d'entre eux n'exercent aucune activité (et sont en catégorie A).

Les chômeurs inscrits à Pôle Emploi dans le 19^e sont en moyenne moins diplômés : c'est le seul arrondissement dans lequel seulement la moitié des DEFM a un niveau de formation supérieur au Bac, alors qu'ils sont 60 % à l'échelle parisienne. Certains quartiers se distinguent par des proportions très élevées de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation ne dépassant pas le Bac : Flandre-Aubervilliers et Rosa Parks (60 % des DEFM), Place des Fêtes (58 %), Pont de Flandre (57 %).

Répartition des DEFM ABC selon le niveau de formation en 2019

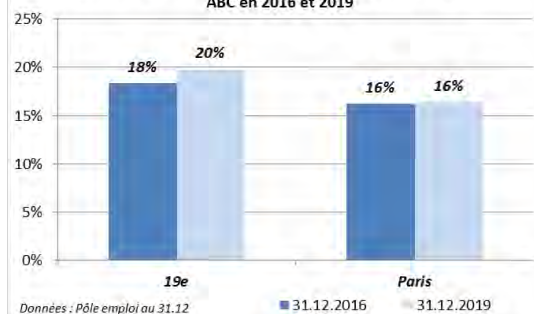


Répartition des DEFM ABC du 19e selon l'ancienneté du chômage en 2016 et 2019



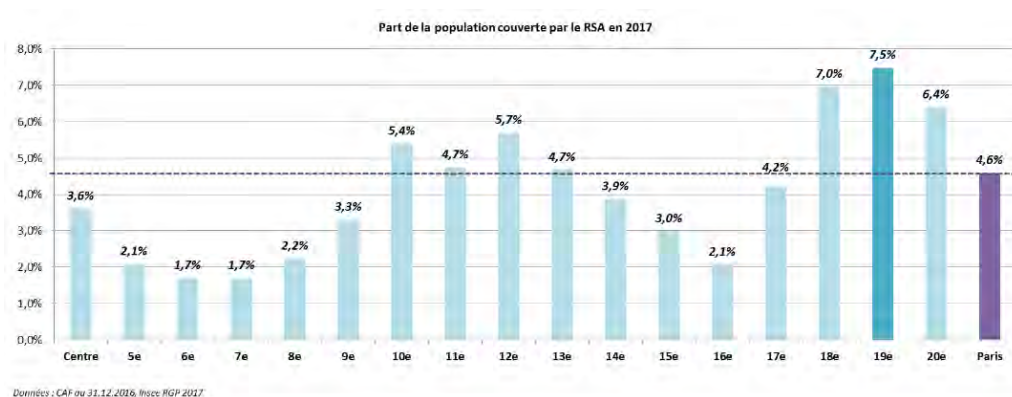
Comme à Paris, environ 9 % des demandeurs d'emploi du 19^e sont âgés de moins de 26 ans, et 29 % de 50 ans ou plus. Leur répartition selon l'ancienneté du chômage diffère légèrement du profil des DEFM parisiens : ceux du 19^e sont légèrement plus nombreux à être au chômage depuis 2 ans ou plus (pour 34 % d'entre eux, contre 32 % à Paris). **La tendance à l'allongement de la durée du chômage observée à Paris entre 2016 et 2019 est ainsi plus marquée dans l'arrondissement** : la part de demandeurs d'emploi entrés récemment dans le dispositif Pôle Emploi est passée de 36 % à 32 %, au profit d'une augmentation de la part de chômeurs dits « de très longue durée » de 4 points. Ainsi, l'on observe dans l'arrondissement l'une des plus fortes proportions de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et bénéficiaires du minimum social du RSA (pour 20 % d'entre eux en 2019).

Part des DEFM ABC bénéficiaires du RSA, parmi les DEFM ABC en 2016 et 2019



Le recours aux prestations et aides sociales

Un recours élevé au RSA : plus de 7 % de la population est couverte par ce minimum social



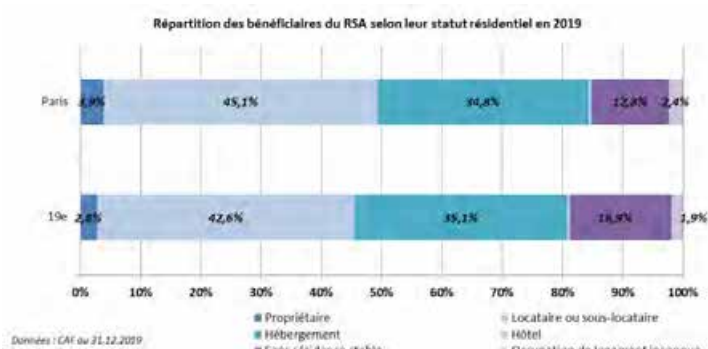
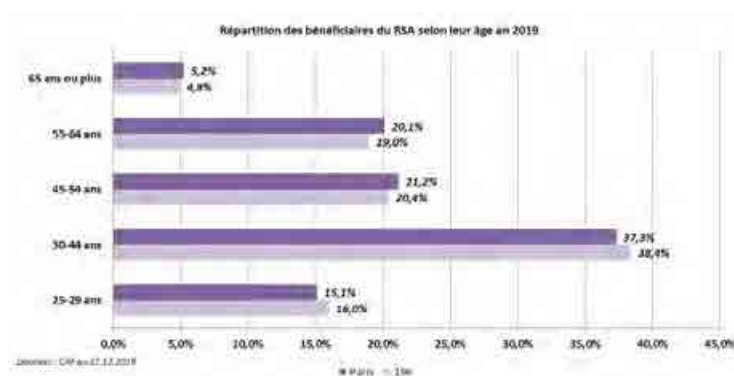
Le 19^e arrondissement comporte **8 235 foyers bénéficiaires du RSA** au 31 décembre 2019, ce qui correspond à 13 740 personnes appartenant à ces foyers. Les données comparables les plus récentes permettent d'estimer qu'**environ 7,5 % de la population de l'arrondissement est couverte par le RSA** : le taux de couverture le plus élevé de Paris.

Alors que le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a diminué à Paris comme dans presque tous les arrondissements **entre 2016 et 2019, les ménages du 19^e sont légèrement plus nombreux à y avoir recours** (+ 2 % en 3 ans, contre une diminution de - 3 % sur la période à l'échelle parisienne).

Les profils des allocataires RSA du 19^e sont assez proches des tendances observées dans la capitale, malgré une **légère surreprésentation parmi les classes d'âges les plus jeunes**, et un écart à la moyenne parisienne dans les situations résidentielles. Les bénéficiaires de l'arrondissement sont proportionnellement plus souvent sans résidence stable, phénomène qui s'explique par la présence dans le 19^e de nombreuses associations proposant une domiciliation administrative aux personnes sans domicile.

Comme à l'échelle parisienne, les allocataires sont majoritairement des hommes : ils représentent 55 % des bénéficiaires du RSA dans le 19^e en 2019 (54 % pour Paris), pour 45 % de femmes (46 % à l'échelle de Paris). Les spécificités de la typologie des ménages de l'arrondissement se retrouvent également dans les profils des foyers bénéficiant du RSA : les familles

biparentales et monoparentales y sont surreprésentées par rapport aux personnes vivant seules.



Répartition des bénéficiaires du RSA selon la composition familiale en 2019

	Part de personnes seules	Part de couples (sans enfant)	Part de familles biparentales	Part de familles monoparentales
19e	69,0%	2,6%	7,0%	21,5%
Paris	74,1%	2,2%	5,1%	18,7%

CAF au 31.12.2019

Le recours aux aides sociales de la Ville de Paris

À Paris, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) est notamment en charge de l'attribution de l'aide facultative et d'une partie du versement de l'aide légale (FSL Energie), ou extra-légale (ASE financière). De nombreuses aides peuvent être versées aux Parisien·ne·s rencontrant des difficultés financières, et répondant aux critères d'éligibilité. La plupart de ces aides sont mensuelles et couvrent des domaines très variés : logement, mobilité, aide aux personnes en situation de handicap ou à leurs aidants, aides aux loisirs, à la restauration, à domicile, etc.

Parmi celles-ci, **l'Allocation Exceptionnelle (AE) se distingue de par un périmètre et des conditions d'attributions très larges** : elle permet aux ménages d'accéder à une aide financière ponctuelle en cas de difficulté temporaire et imprévue. Sur demande et instruction du CASVP, elle peut être versée aux ménages résidant à Paris depuis au moins trois mois (contre trois ans de résidence requis pour les autres aides), et son montant varie selon la situation du bénéficiaire. En 2019, à l'échelle de tout Paris, le montant moyen des AE accordées s'élevait à 213 €.

En outre, par délégation de la DASES, le CASVP est également en charge de l'instruction et la délivrance de **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE financière)** : une

aide financière ponctuelle destinée à soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Ainsi, en 2019, ce sont **2 285 allocations exceptionnelles et 2 851 aides au titre de l'ASE** qui ont été accordées aux ménages du territoire (un ménage pouvant bénéficier d'une aide plusieurs fois dans l'année). Entre 2014 et 2019, le nombre de foyers ayant bénéficié d'au moins une AE a diminué de - 44 % dans le 19^e (hormis les aides versées par les Permanences Sociales d'Accueil aux personnes sans domicile, l'ensemble des arrondissements connaissant une évolution de -17 % en cinq ans). Le nombre d'aides financières versées à des familles au titre de l'ASE a également diminué de - 27 %, alors que le nombre d'aides versées à l'échelle parisienne a augmenté sur la même période. Ces évolutions peuvent aussi bien trouver leur cause dans les logiques d'attribution de ces aides que dans l'évolution des besoins des ménages.

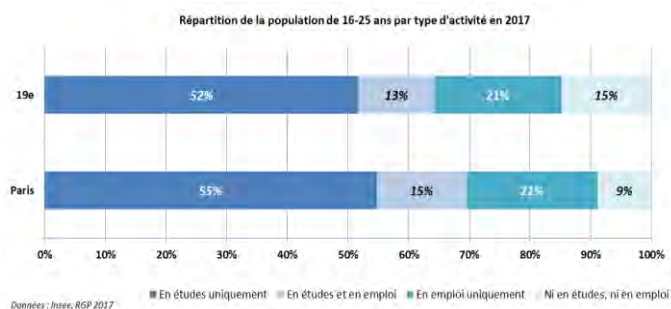
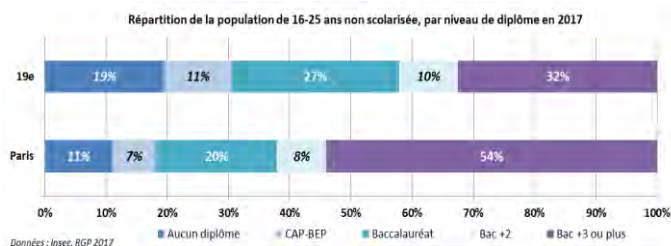
La répartition des motifs au titre desquels ces aides ont été demandées et octroyées en 2019 est proche de ce qui s'observe à l'échelle parisienne : plus de la moitié des aides (AE et ASE) sont versées au motif alimentaire.

Focus : activité et précarité des jeunes du 19^e arrondissement

Avec **25 400 jeunes âgés de 16 à 25 ans, soit 13,6 % de sa population**, le 19^e est un arrondissement relativement jeune : entre 2012 et 2017, le nombre de jeunes y a diminué moins fortement (-1,4 %) que dans le reste de la capitale (-3,8 %).

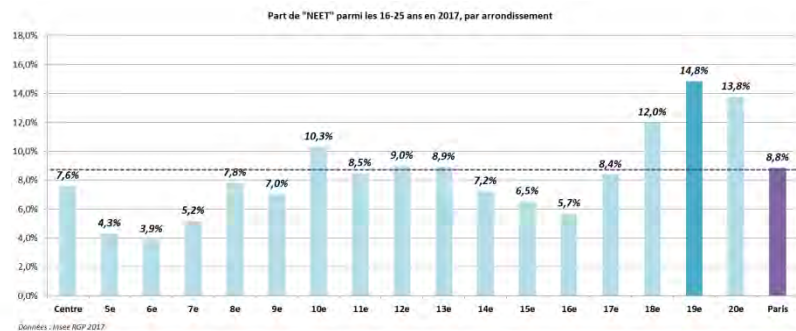
Parmi ces jeunes, 65 % sont encore scolarisés, une proportion légèrement plus faible que la moyenne parisienne où 70 % des jeunes de cette classe d'âge sont encore en études, qu'ils exercent ou non une activité professionnelle en parallèle. Comme à Paris, un peu plus d'1 jeune sur 5 est en emploi.

Cependant, au sein du 19^e, les jeunes âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire **se distinguent par des niveaux de diplôme bien inférieurs à la moyenne des jeunes parisiens** : là où plus de la moitié des jeunes à Paris sont sortis des études avec un diplôme au moins équivalent à Bac+3, ils ne sont qu'un tiers dans l'arrondissement. De plus, 57 % des jeunes du 19^e ont un niveau de diplôme n'excédant pas le baccalauréat, contre 38 % à Paris.

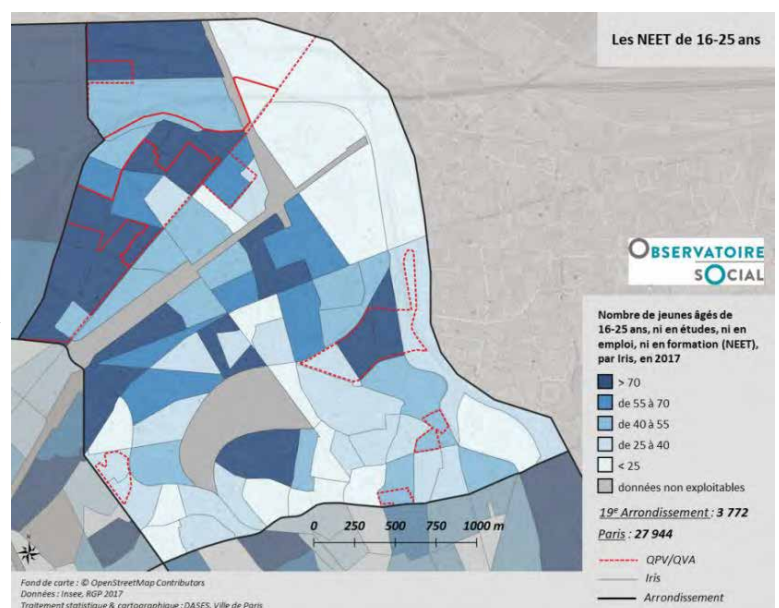


L'arrondissement qui compte le plus de « NEET » parmi les 16-25 ans

L'arrondissement compte la plus forte proportion de « NEET » de Paris : ces jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (*Neither in Employment nor in Education or Training*) sont considérés comme plus vulnérables car dépendant majoritairement des solidarités familiales. Ils représentent **14,8 % des 16-25 ans de l'arrondissement (soit 3 772 jeunes)**, une proportion plus élevée de 6 points que celle de Paris. En outre, un tiers de ces jeunes NEET n'a aucun diplôme, une part bien plus importante que dans la capitale (23 %).

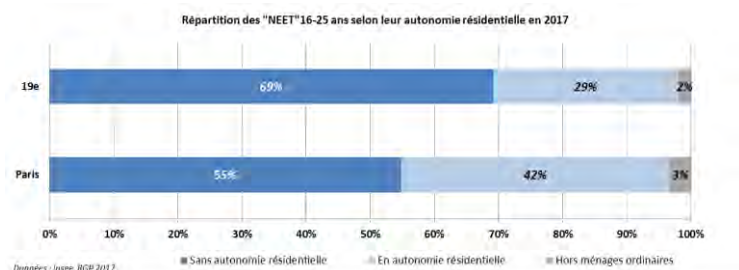


Alors que le nombre de jeunes de 16-25 ans a légèrement diminué en cinq ans (-1,4 %), le nombre de NEET a quant à lui augmenté sur la période (+2,3 % dans le 19^e, à rebours de la tendance parisienne à la baisse).

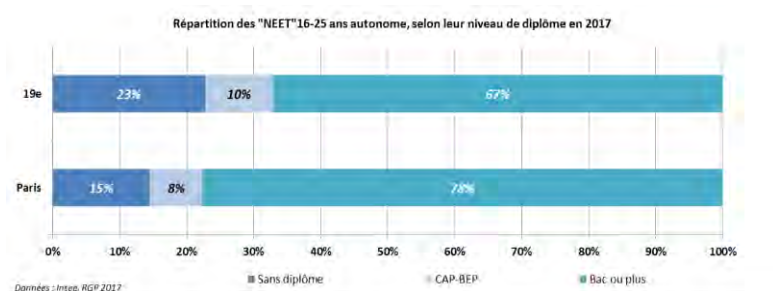


Certains quartiers de l'arrondissement sont particulièrement concernés par la problématique : c'est le cas des quartiers Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre, mais aussi Bassin de la Villette, ainsi que certains IRIS du QPV Danube-Solidarité, ou du sud-est des Buttes.

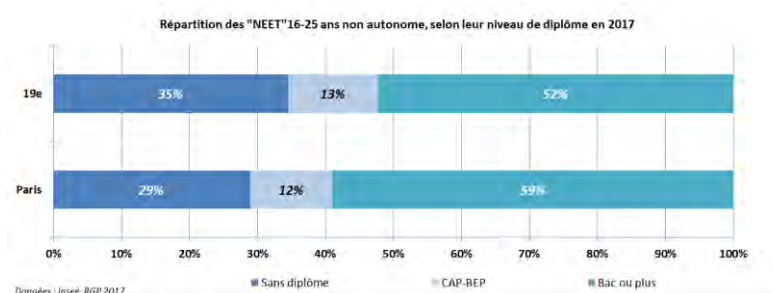
Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation présentent des caractéristiques différentes de leurs pairs parisiens : **beaucoup plus qu'ailleurs, ils n'accèdent pas à l'autonomie résidentielle**. Ainsi, 69 % d'entre eux cohabitent avec leurs parents (contre 55 % à l'échelle de la capitale). C'est davantage le cas dans les quartiers Bas Belleville et Flandre-Aubervilliers.



Ces jeunes non autonomes sont plus souvent dépourvus de diplôme : dans le 19^e, 35 % des NEET cohabitant avec leurs parents sont sortis d'études sans diplôme (25 % à Paris), alors que c'est le cas de 23 % des NEET vivant seuls (contre 15 % à Paris).



Les données d'activité de la Mission Locale de Paris permettent d'approcher la réponse publique apportée aux besoins d'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes NEET. Ses missions consistent en l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou plus globalement à l'autonomie. L'un des 6 sites d'accueil de la Mission Locale, le site Est, est situé sur le territoire du 19^e.



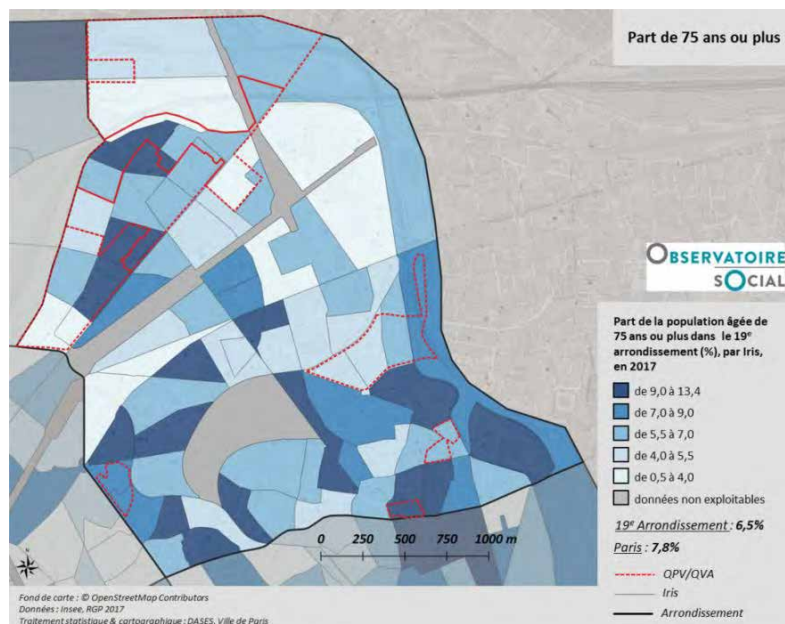
En 2019, la **Mission Locale de Paris a accompagné 2 837 jeunes résidant dans le 19^e arrondissement** (soit environ 9 jeunes NEET sur 10, qui constituent le public cible de l'association). Elle a par ailleurs accueilli 1 349 jeunes se présentant pour une première inscription à la MLP (+ 5 % par rapport à 2015).

4. Personnes âgées

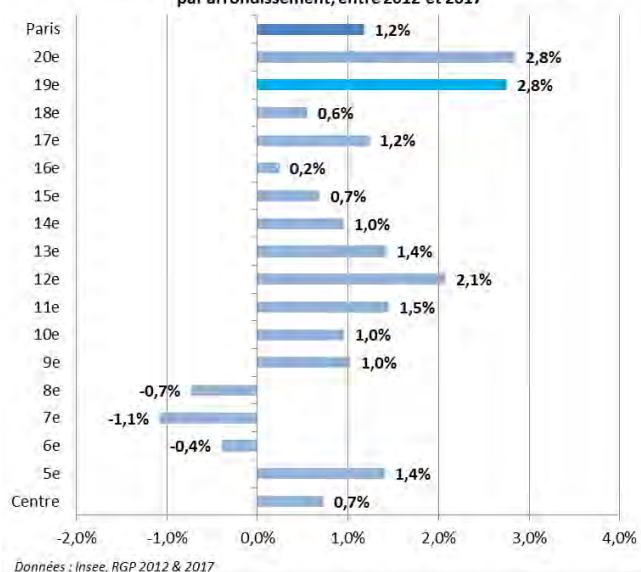
Une population vieillissante en lien avec la forte augmentation du nombre d'habitants de 60 ans ou plus

Le 19^e arrondissement de Paris compte plus de 8 200 habitants âgés de 60 ans ou plus, en 2017. Les seniors âgés de 60-74 ans et de 75 ans et plus représentent respectivement 14 % et 7 % de la population du 19^e, soit des proportions proche de celles enregistrées dans la capitale (14 % et 8 %). La répartition femmes/hommes des séniors est équilibrée sur l'arrondissement.

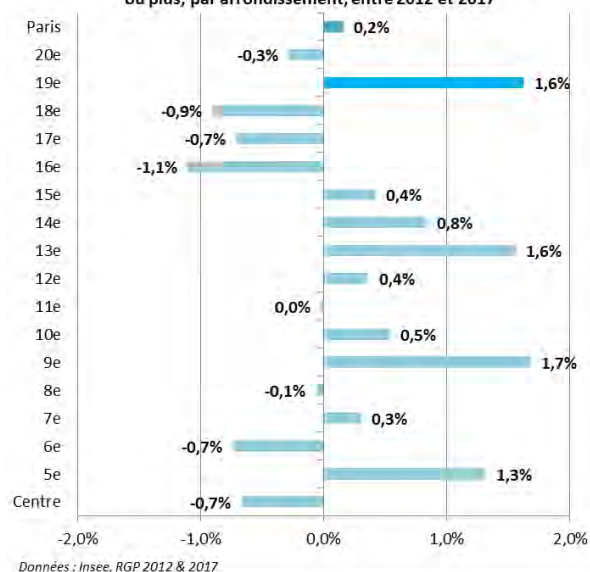
À l'échelle des quartiers, les personnes âgées de 75 ans ou plus sont réparties de manière éparse dans l'ensemble de l'arrondissement. Néanmoins, **les quartiers de la Porte des Lilas et du Bas Belleville enregistrent les proportions de séniors les plus importantes avec 8 % des habitants âgés de 75 ans ou plus.** Cette proportion de personnes âgées atteint même jusqu'à 13 % dans certain Iris. À contrario, dans le quartier Rosa Parks, la part de personnes appartenant à cette tranche d'âge est très faible : les 75 ans ou plus représentent seulement 3 % des habitants de ce quartier.



Evolution annuelle moyenne de la population âgée de 60-74 ans, par arrondissement, entre 2012 et 2017



Evolution annuelle moyenne de la population âgée de 75 ans ou plus, par arrondissement, entre 2012 et 2017



Entre 2012 et 2017, le nombre de séniors dans le 19^e arrondissement a très fortement augmenté : on compte près de 4 200 habitants âgés de 60 ans ou plus supplémentaires, +2,4 %/an en moyenne, soit **la plus forte hausse enregistrée à l'échelle de l'ensemble des arrondissements parisiens**. Cette augmentation concerne l'ensemble des classes d'âge de séniors avec des intensités différentes. Les 60-74 ans et plus habitant dans le 19^e enregistrent une augmentation de leur nombre (+ 2,8 %/an) bien plus marquée que dans la capitale (+ 1,2 %/an).

Le nombre de seniors âgés de moins de 75 ans dans l'arrondissement a quant à lui augmenté de + 1,6 %/an en 5 ans ; une tendance contraire à la stabilité parisienne pour cette classe d'âge (+ 0,2 %/an).

La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus a ainsi augmenté de deux points entre 2012 et 2017 dans le 19^e arrondissement (passant de 18 à 20 %), une hausse plus marquée qu'à l'échelle parisienne (+1 point sur la période).

Précarité et logement

L'arrondissement parisien où les séniors enregistrent le plus faible niveau de vie

Les séniors du 19^e présentent un revenu médian disponible nettement inférieur à celui des Parisien-ne-s, pour l'ensemble des tranches d'âge, en 2017. En effet, ce dernier est de 19 840€ chez les 60-74 ans et 21 370€ chez les seniors âgés de plus de 75 ans, contre 27 300 € et 29 400 € chez les 60-74 et les 75 ans et plus parisiens. **Ces revenus médians sont les plus faibles de l'ensemble des arrondissements parisiens pour le public sénior**. Le montant moyen des retraites perçu est également bien plus faible pour les habitant-es du 19^e. En outre, le taux de pauvreté atteint respectivement 23 % et 16 % chez les habitant-es âgé-es de 60-74 ans et de 75 ans et plus, soit des valeurs nettement supérieures à celles enregistrées chez les séniors parisiens. **Le niveau de vie global des séniors du 19^e est le plus faible de l'ensemble des arrondissements parisiens, cumulant faibles ressources et pauvreté très importante.**

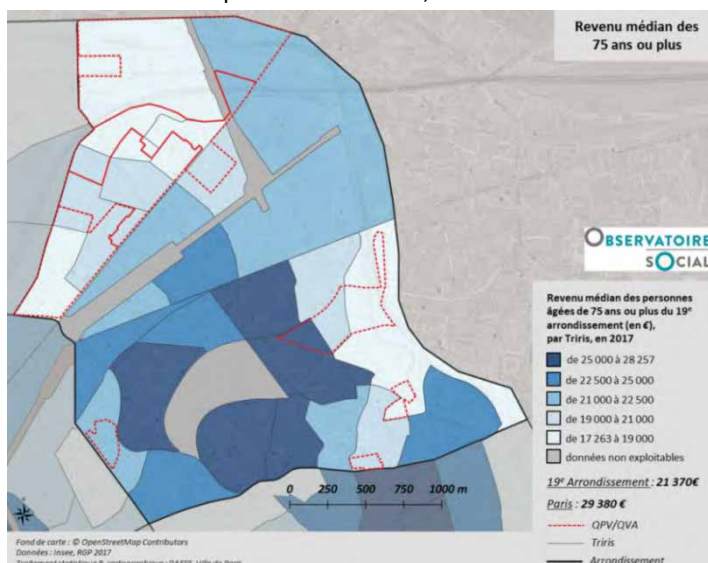
Par ailleurs, de fortes disparités de revenus existent entre les différents quartiers de territoire. Les 75 ans ou plus les moins aisés du 19^e se situent dans le nord-

L'arrondissement cumule donc sur cette période un phénomène de gérontocroissance (augmentation de l'effectif) **et de vieillissement de la population** (augmentation du « poids » démographique des séniors).

Peu de séniors du 19^e quittent Paris

Entre 2016 et 2017, **1,3 % des seniors (70 ans ou plus) du 19^e ont émigré en dehors de Paris, ce qui représente la plus faible proportion de l'ensemble des arrondissements parisiens**. Plus de la moitié d'entre eux sont partis dans une autre région française que l'Île-de-France (53 %) ; une proportion équivalente à celle observée dans la capitale. Les anciens seniors de l'arrondissement n'ont pas particulièrement quitté l'arrondissement pour emménager en établissement pour personnes âgées : seulement 30 % des séniors du 19^e ont émigré en établissement, une proportion plus faible que celle enregistrée à l'échelle parisienne (34 %).

ouest de l'arrondissement : dans les quartiers Flandre-Aubervilliers et Pont de Flandre, ces séniors ont un revenu annuel médian inférieur à 21 000 € soit près de 8 000 € de moins que le revenu médian des parisiens de 75 ans ou plus. À l'inverse, c'est dans les quartiers bordant le parc des Buttes Chaumont que l'on trouve les séniors les plus aisés du 19^e, avec des revenus



annuels médians entre 25 000 et 28 250€. Bien que les revenus annuels médians des séniors soient élevés dans ces quartiers, ils restent tout de même inférieurs à ceux enregistrés pour les 75 ans ou plus parisiens.

Une forte proportion de locataires parmi les séniors du 19^e, notamment dans le parc social

Une très forte proportion de séniors habite en tant que locataires dans le 19^e arrondissement : 58 % ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus sont locataires (contre 41 % à Paris). Parmi eux, les ménages qui occupent un HLM sont nettement sur-représentés par rapport aux autres locataires : 66 % des locataires vivent en HLM contre près la moitié des ménages parisiens (48 %). En 2017, on compte 6 760 ménages d'habitants âgés de 65 ans ou plus locataires du parc social dans le 19^e, un nombre qui n'a presque pas évolué (+ 0,4 %/an) entre 2012 et 2017.

Au sein des ménages de 75 ans et plus, 1,9 % vivent dans un logement suroccupé (c'est-à-dire avec au moins deux personnes de plus que le nombre de pièces), soit près de 190 ménages. Parmi l'ensemble des arrondissements parisiens, c'est dans le 19^e que le nombre de ménage de séniors suroccupés est le plus élevé.

Ménages dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus vivant dans un logement inconfortable		
	Effectif	%
19 ^e	252	2,2%
Paris	3817	2,4%

Source : Insee RGP 2017

De plus, au sein des résidences principales du 13^e, 252 personnes âgées de 75 ans et plus sont, d'après l'Insee, personnes de référence d'un ménage vivant en logement inconfortable (sans douche, ni baignoire), soit 2,2 % de l'ensemble des ménages de cette même tranche d'âge. Cette proportion est du même ordre que celle enregistrée à l'échelle parisienne (2,4 %).

Une proportion très élevée de 65 ans ou plus qui bénéficient du minimum vieillesse

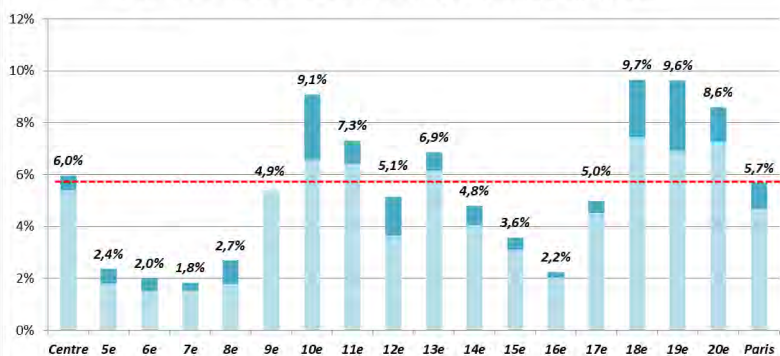
L'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) correspond au minimum vieillesse versé aux retraités vivant en France par leur caisse de retraite. Son montant dépend des ressources (revenus et patrimoine) et s'ajoute, dans une certaine limite, aux revenus personnels. Par ailleurs, la Ville de Paris propose un complément de ressources mensuel destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap disposant d'un faible revenu : Paris Solidarité.

En 2019, dans le 19^e, 1 908 personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficient de l'ASPA. Elles représentent 8,6 % de la population de cette classe d'âge affiliée au régime général, un taux bien plus élevé qu'à l'échelle parisienne (5,7 %). Parmi ces bénéficiaires, seulement 72 % sont bénéficiaires de Paris Solidarité, une faible proportion en comparaison avec les 65 ans ou plus bénéficiant de l'ASPA et percevant Paris solidarité dans la capitale (83 %).

En 5 ans, le nombre de personnes âgées bénéficiaires de Paris Solidarité a fortement augmenté dans le 19^e arrondissement, sans doute en lien avec l'augmentation du nombre de séniors. Cette évolution (+ 5,6 %/an, soit 450 personnes supplémentaires) est plus marquée que la tendance parisienne (+ 3,9 %/an).

Le Centre d'Action Sociale distribue d'autres aides facultatives à destination des séniors disposant de faibles ressources. De fait, 377 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de Paris Logement Personnes Âgées (PLPA), en 2019. Autre aide proposée aux publics séniors par le CASVP, le Pass Paris Seniors ou Access' est un forfait unique dézonné et gratuit proposé aux personnes âgées de 65 ans ou plus. En 2019, plus de 12 700 personnes âgées du 19^e ont bénéficié de ce Pass, soit 45 % des 65 ans ou plus. Cette proportion est bien plus élevée que celle observée à l'échelle parisienne (31 %), et l'une des plus élevées des arrondissements de la capitale, exprimant un recours important à cette offre et un besoin d'aide à la mobilité pour ces publics.

Les bénéficiaires de l'ASPA et de Paris Solidarité parmi les 65 ans ou plus, en 2019



Source : CNAV 2019, CASVP 2019, Insee

Isolement et perte d'autonomie

La moitié des séniors du 19^e vivent seuls

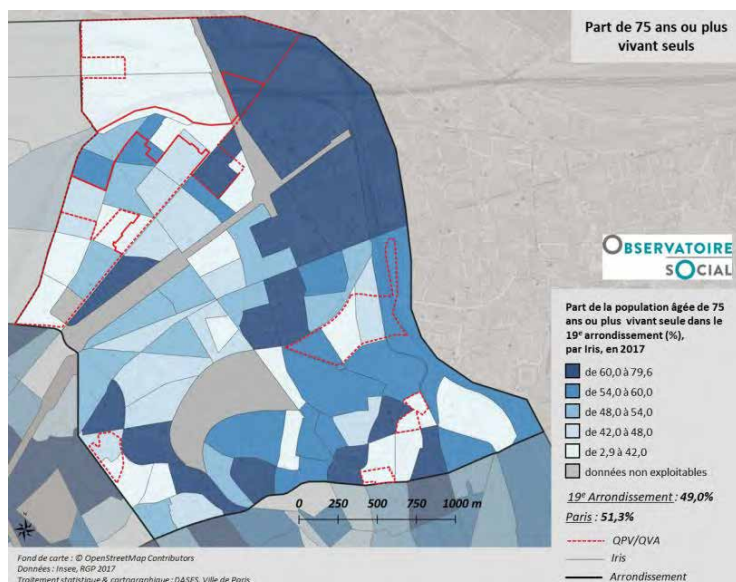
Près de la moitié des personnes âgées de 75 ans et plus qui habitent le 19^e arrondissement vivent seules (49 %), une proportion légèrement moins importante que pour l'ensemble des séniors parisiens de cette même tranche d'âge (51 %). Le maintien à domicile se prolongeant, les personnes âgées restées à domicile peuvent également rencontrer de plus en plus de difficultés au sein de leur logement qui peuvent ne plus être adaptés à la situation de la personne.

Dans l'arrondissement, 22 % des séniors de 75 ans ou plus (1 230 séniors) résident dans de grands logements de 4 pièces ou plus. Cette proportion est plus faible que dans la capitale (25 %).

75 ans ou plus vivant seuls dans un logement de 4 pièces ou plus		
	Effectif	%
19 ^e	1230	22%
Paris	21011	25%

Source : Insee RGP 2017

Les Iris au sud et à l'est du territoire comptent les parts les plus importantes de séniors vivants seuls. Les quartiers Porte des Lilas (55 %), Secrétan, et Plateau (54 %) enregistrent les proportions les plus élevées de 75 ans ou plus vivant seuls. Jusqu'à 80 % des séniors vivent seuls dans certains Iris de ces quartiers. À contrario, dans les quartiers Bas Belleville et Flandre-Aubervilliers, à l'ouest de l'arrondissement, moins de 43 % des séniors vivent seuls.



Une cohabitation intergénérationnelle plus marquée que dans le reste des arrondissements parisiens

Le rapport aidants/aidés, qui représente le nombre de personnes ayant le plus de chance d'être « aidantes » (55-64 ans) sur le nombre de personnes ayant le plus de chance d'être « aidées » (85 ans ou plus) atteint 5,6 dans le 19^e : autrement dit, pour 1 personne en âge d'être « aidée », il y a dans le même arrondissement plus de 5 personnes en âge d'être « aidantes ». Lié à la forte augmentation du nombre de séniors de 85 ans ou plus (+5%/an, soit +900 séniors) et à la stabilité du nombre de 55-64 ans entre 2012 et 2017, ce rapport diminue dans l'arrondissement comme à l'échelle parisienne, régionale et nationale.

Rapport aidants/ aidés	2012	2017
19 ^e	7,17	5,62
Paris	4,54	3,98
Ile-de-France	5,56	4,85
France Métropolitaine	4,58	3,88

Source : Insee RGP 2012 & 2017

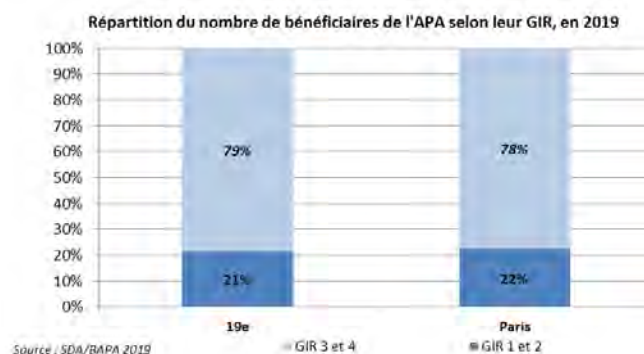
Le rapport aidant/aidé peut être analysé plus précisément via l'étude du phénomène de cohabitation entre une personne âgée et ses enfants dans un même logement. Celui-ci peut s'interpréter comme étant lié à la perte d'autonomie, mais il peut également résulter de facteurs économiques.

Dans le 19^e, parmi l'ensemble des ménages avec au moins une personne âgée de 75 ans ou plus, 16 % sont composés également d'au moins un autre adulte de 18-60 ans. Ce phénomène de cohabitation est bien plus répandu que dans la capitale, où seulement 11 % des ménages composés d'au moins un senior comptent également un.e potentiel.le aidant.e. Il est à noter que le 19^e est l'arrondissement le plus concerné de l'ensemble des arrondissements parisiens par cette cohabitation aidants/aidés : près de 1 600 personnes âgées de 75 ans ou plus y sont, en 2017, en situation de cohabitation intergénérationnelle.

Un recours à l'APA à domicile en baisse, malgré l'augmentation du nombre de séniors

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sert à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour permettre à une personne âgée de rester à son domicile. Elle est versée au titre des compétences départementales. Au 31 décembre 2019, **5 % des personnes âgées de 60 ans et plus qui habitent le 19^e arrondissement perçoivent l'APA à domicile** (environ 1 850 bénéficiaires), contre près de 4 % à Paris. Dans le 19^e, leur effectif est en baisse entre 2016 et 2019 (- 3,5 %), une tendance qui s'inscrit en contradiction avec la très forte augmentation du nombre de séniors sur l'arrondissement ces dernières années et qui pourrait traduire un **potentiel phénomène de non-recours à cette prestation sur le territoire.**

Les bénéficiaires de l'APA de l'arrondissement présentent un niveau de dépendance équivalent à celui des bénéficiaires parisiens : 21% de ceux qui habitent le 19^e ont un niveau d'autonomie reconnu en GIR 1 ou 2 contre 22 % à l'échelle parisienne. Cette proportion est du même ordre que celles des 18^e et 20^e voisins.



Évaluation de la perte d'autonomie

Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au degré de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est évalué à partir de la grille nationale Aggir. Il existe 6 niveaux de GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus élevé, et le GIR 6 le plus faible.

Les personnes évaluées en GIR 5 ou 6 ne peuvent pas prétendre à l'APA.

Indice composite de vulnérabilité

L'indice composite de vulnérabilité permet d'identifier des TRIRIS (quartiers composés de trois IRIS) qui cumuleraient des indicateurs de précarité économique, de précarité sociale (isolement) et de dépendance chez la population âgée de 75 ans et plus. La comparaison des TRIRIS se fait à l'échelle de l'arrondissement et non à l'échelle parisienne.

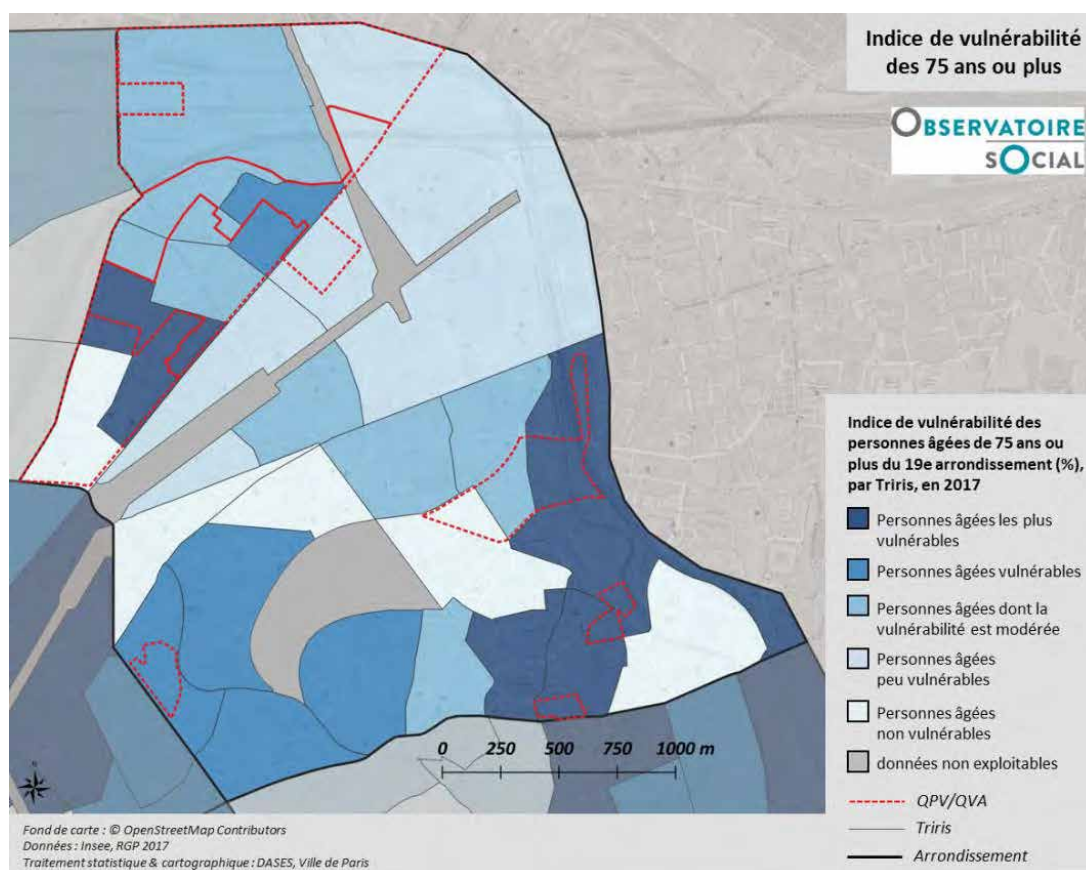
L'indice est construit à partir des trois indicateurs suivants :

- le revenu médian des 75 ans et plus
- l'isolement résidentiel des 75 ans et plus
- l'âge, qui permet d'approcher la problématique de la dépendance

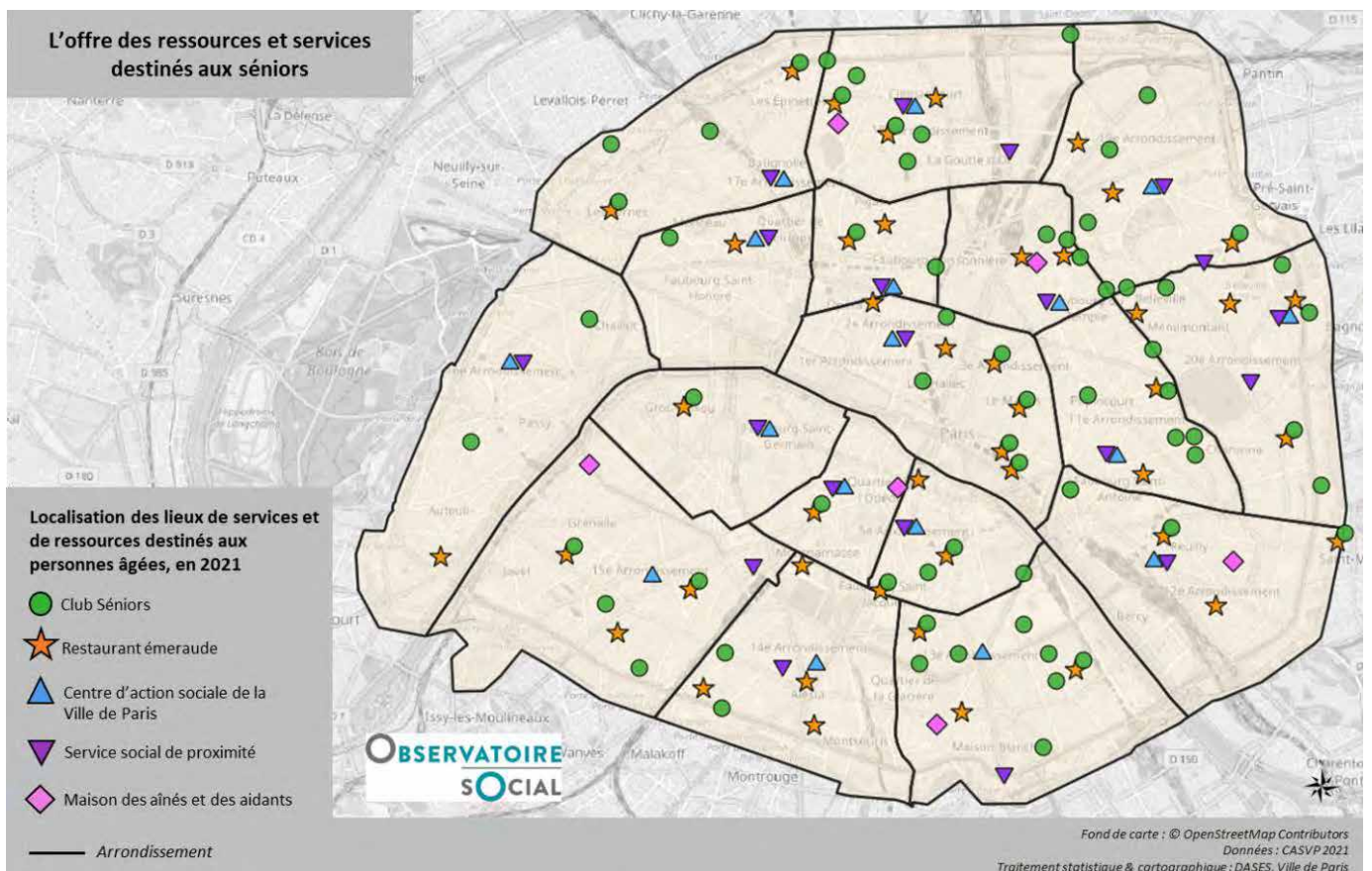
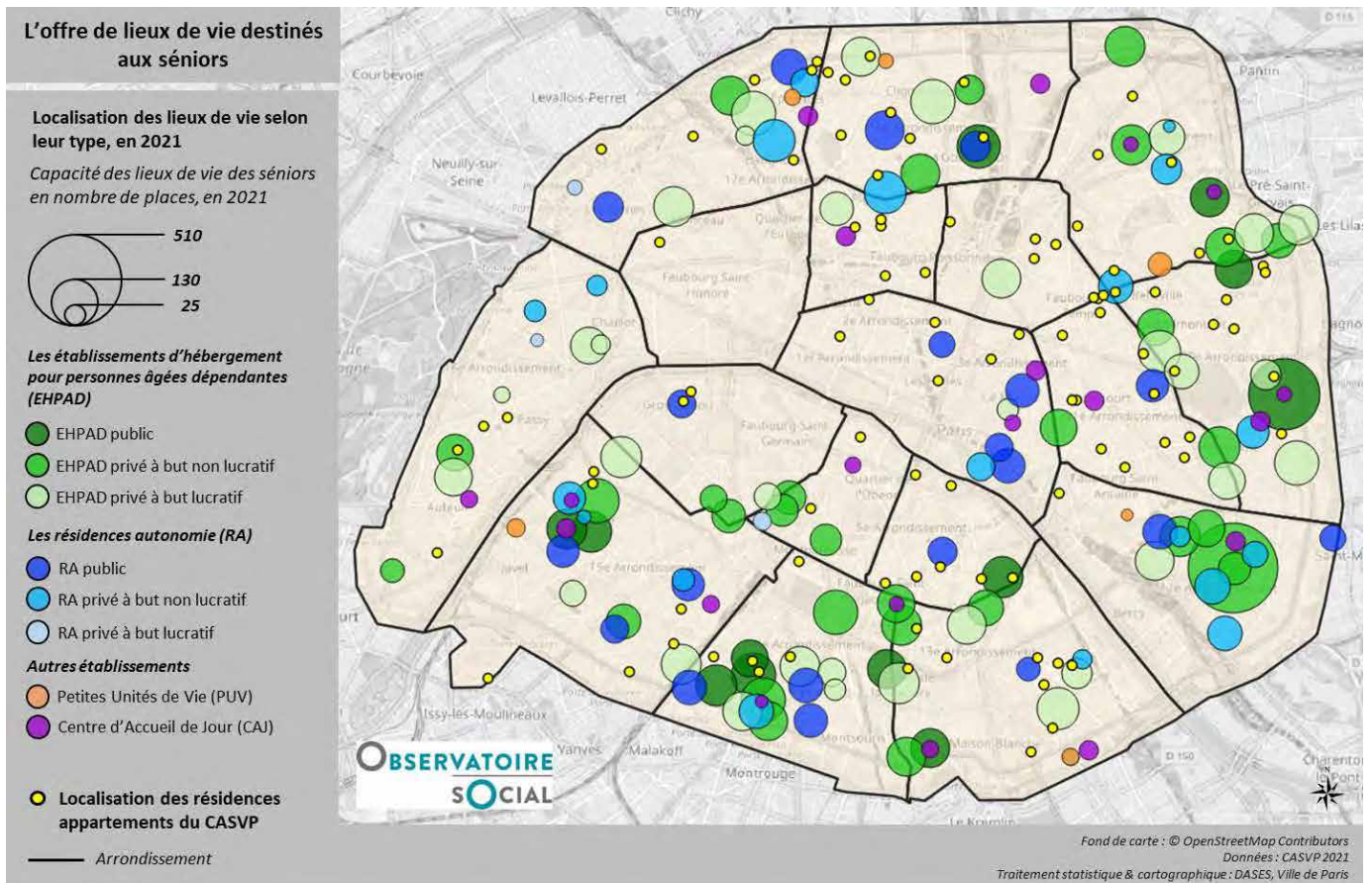
Dans le 19^e arrondissement, **les quartiers qui cumulent les trois indicateurs de vulnérabilité pour le public sénior** (niveau de vie, isolement et dépendance) sont principalement situés **au sud-est de l'arrondissement et à l'ouest du parc des Buttes Chaumont**. Les personnes âgées les plus vulnérables se trouvent principalement dans les quartiers Place

des fêtes, Porte des Lilas et Bas-Belleville. À l'échelle plus locale, le nord du quartier Flandre-Aubervilliers et l'ouest du quartier Plateau sont également concernés.

La vulnérabilité des personnes âgées est moindre dans les quartiers Rosa Parks et Bassin de la Villette, ainsi qu'au nord du quartier Secrétan.



Cartographie de l'offre destinée aux seniors



5. Personnes en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap

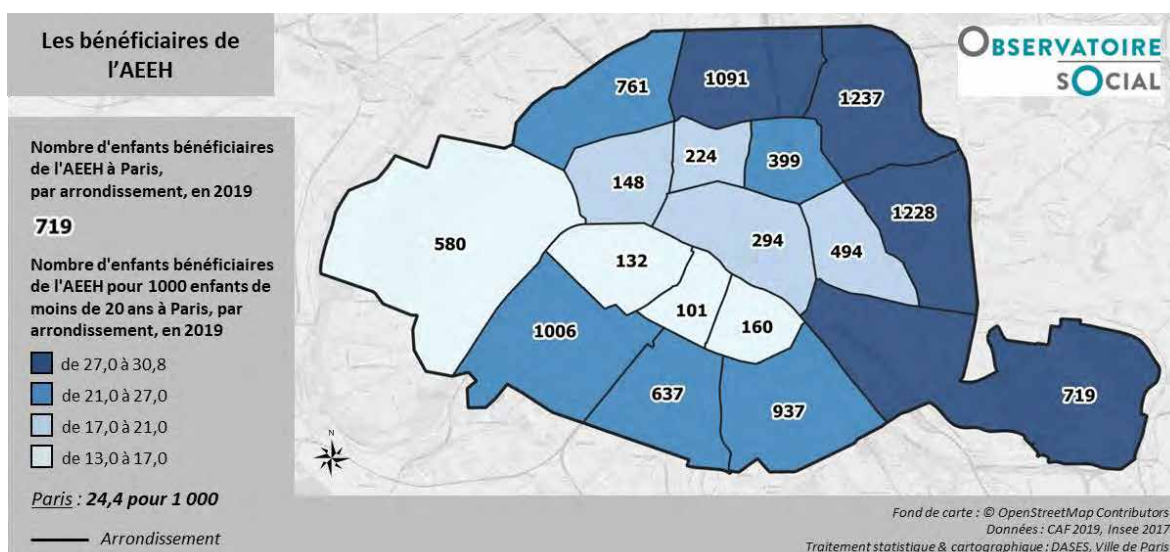
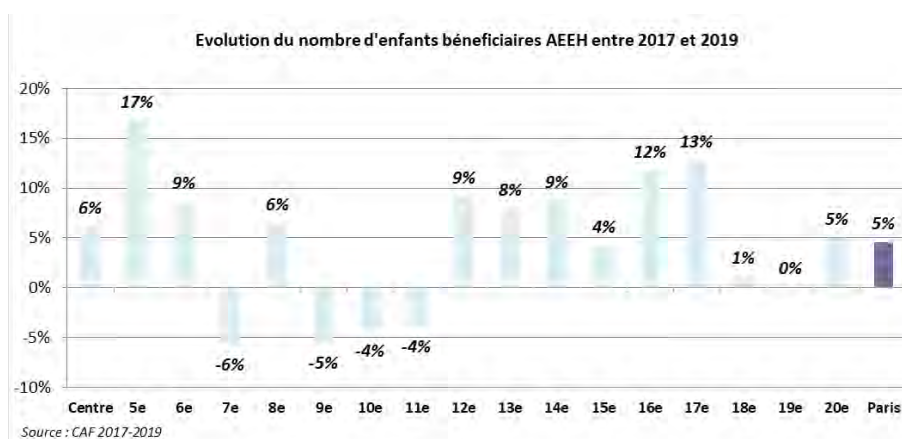
Les enfants reconnus en situation de handicap bénéficiaires de l'AEEH surreprésentés dans le 19^e arrondissement

La population du 19^e se distingue de celle de la capitale par une surreprésentation des enfants reconnus en situation de handicap et bénéficiaires de l'AEEH. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une prestation familiale qui a pour but d'aider les familles à faire face aux frais supplémentaires qu'entraîne le handicap d'un enfant à charge de moins de 20 ans. Son montant diffère en fonction de la nature et de la gravité du handicap.

En 2019, **1 237 enfants sont bénéficiaires de l'AEEH dans le 19^e, soit l'effectif le plus important de**

l'ensemble des arrondissements parisiens. Cela représente plus de 29 jeunes âgés de 0-19 ans sur 1 000, une proportion plus élevée qu'à l'échelle parisienne (24 pour 1 000). Ces enfants reconnus en situation de handicap sont répartis dans 1 146 familles couvertes par l'AEEH cette même année.

Le nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH est resté stable dans le 19^e arrondissement entre 2017 et 2019. Cette évolution est contraire à la hausse observée dans la capitale sur la même période (+ 5 %).



Un profil des enfants bénéficiaires de l'AEEH semblable dans le 19^e et à Paris

En 2019, seulement 12 % des enfants bénéficiaires de l'AEEH sont âgés de moins de 6 ans dans le 19^e arrondissement, une proportion du même ordre que celle observée à Paris (11 %). Cette faible proportion peut s'expliquer par une reconnaissance du handicap moins fréquente aux jeunes âges. Par ailleurs, **les 6-14 ans représentent plus de la moitié des enfants bénéficiaires de l'AEEH (54 %)**, une proportion légèrement moins élevée que dans la capitale (58 %) pour cette classe d'âge.

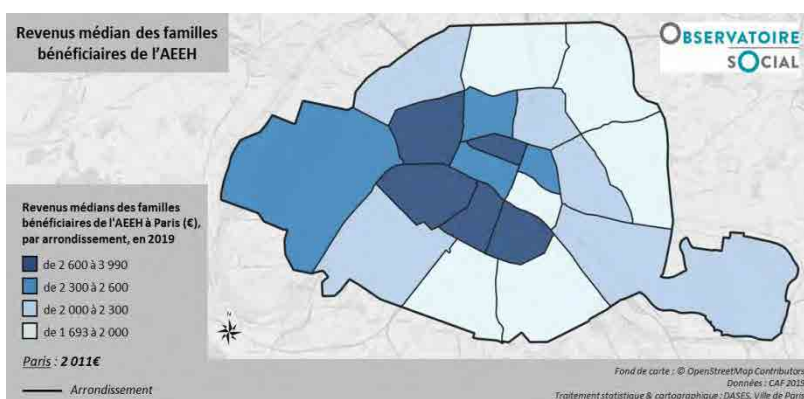
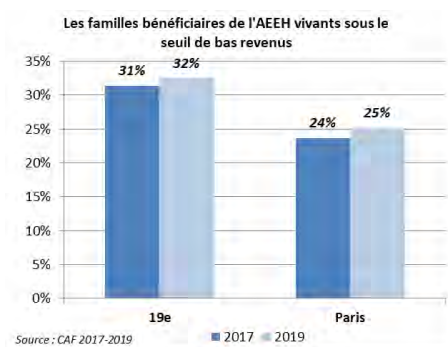
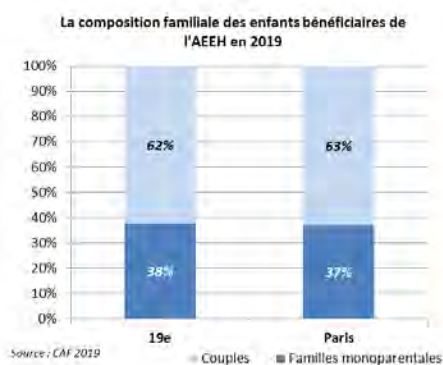
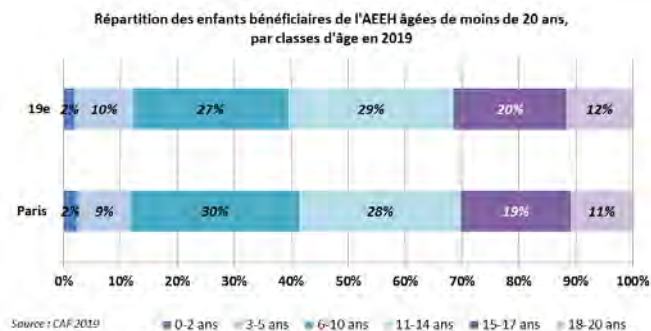
La répartition par composition familiale des enfants reconnus en situation de handicap et bénéficiaires de l'AEEH est semblable dans le 19^e et à Paris. En 2019, un peu plus d'un tiers des enfants bénéficiaires AEEH (38 %) vivent dans une famille monoparentale dans l'arrondissement (contre 37 % à Paris).

Un niveau de vie plus faible que dans la capitale

Les revenus médians des familles avec au moins un enfant bénéficiant de l'AEEH sont de 1 840 € par mois dans le 19^e arrondissement, un montant nettement plus faible qu'à Paris (2 011 €).

Ainsi, en 2019, plus de 3 familles sur 10 avec un enfant bénéficiaire de l'AEEH vivent sous le seuil de pauvreté dans l'arrondissement (31 %) contre 25 % des familles parisiennes de ce type.

Cette proportion a augmenté entre 2017 et 2019 sur le territoire (+ 1 point de pourcentage), à l'image de la tendance parisienne.



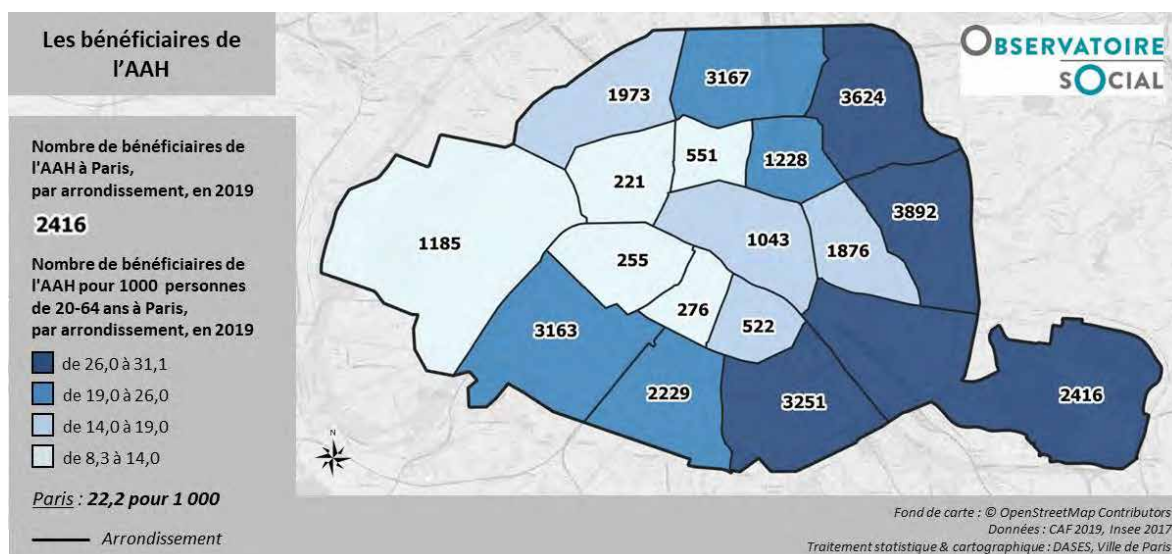
Un recours aux aides sociales plus important pour les familles du 19^e

663 familles avec un enfant bénéficiant de l'AAEH perçoivent une aide au logement en 2019. Cela représente **plus de la moitié des familles avec au moins un enfant reconnu en situation de handicap et bénéficiaires de l'AAEH (58 %)**, une proportion bien plus importante qu'à Paris (45 %). Le recours aux aides au logement de ce public est à mettre en perspective avec la surreprésentation des familles monoparentales, la forte proportion de locataires dans l'arrondissement et les niveaux de vie moins élevés.

L'ASPEH, Allocation de soutien aux parents d'enfant(s) handicapé(s), est une aide versée par le CASVP aux familles pour chaque enfant en situation de handicap à charge, et sur des critères de revenus et de durée de résidence à Paris. **En 2017, 1 078 familles avec un enfant percevant l'AAEH ont bénéficié de l'ASPEH, soit la quasi-totalité des familles du 19^e couvertes par l'AAEH (93 % d'entre elles)**. À titre de comparaison, à Paris, seulement 73 % des familles avec un enfant bénéficiant de l'AAEH ont bénéficié de l'ASPEH cette même année.

Les adultes reconnus en situation de handicap

Une très forte proportion d'adultes reconnus en situation de handicap et bénéficiant de l'Allocation aux Adultes Handicapés dans le 19^e



L'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) est un minimum social, destiné à assurer aux personnes en situation de handicap un minimum de ressources. Elle est accordée sous conditions d'un certain taux d'incapacité permanente et des ressources du foyer.

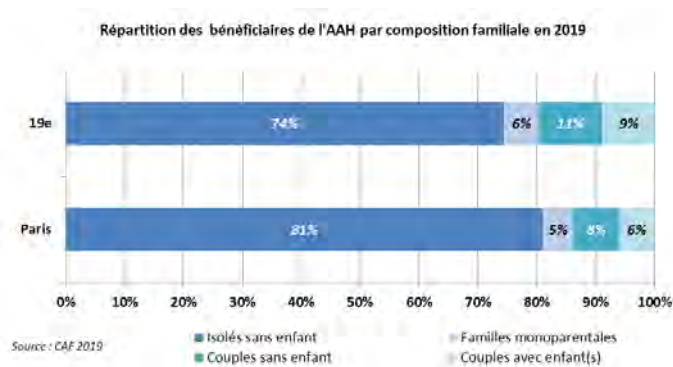
Le 19^e compte **3 447 adultes bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés) en 2019**, ce qui représente **31 adultes de 20-64 ans sur 1 000, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des arrondissements parisiens**. À titre de comparaison, on compte 22 bénéficiaires de l'AAH pour 1 000

personnes âgées de 20 à 64 ans dans la capitale. Par ailleurs, comme à Paris, près d'un quart de ces bénéficiaires de l'arrondissement perçoivent le complément AAH, qui s'ajoute à d'autres revenus.

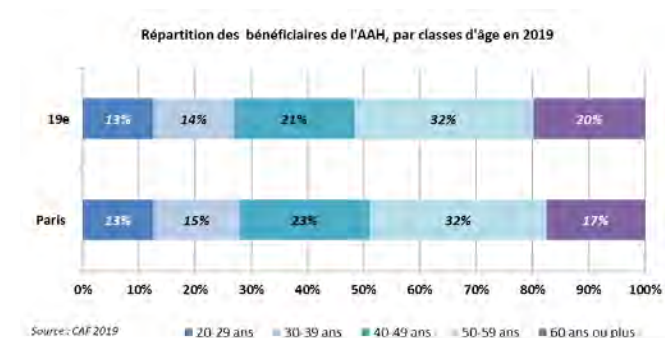
Le nombre d'adultes percevant l'AAH a augmenté dans la majorité des arrondissements parisiens, excepté dans les 6^e, 10^e et 18^e où leur nombre est resté stable depuis 2017. Entre 2017 et 2019, cette hausse est du même ordre dans le 19^e (+ 5 % soit 174 bénéficiaires de plus en 2 ans) que dans la capitale (+ 5,4 %).

Trois quarts des bénéficiaires de l'AAH vivent seuls

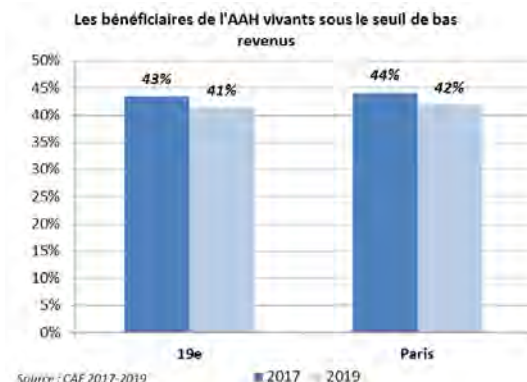
Trois quarts des adultes bénéficiant de l'AAH dans le 19^e vivent seuls et sans enfant en 2019. Cette forte proportion des ménages isolés parmi les allocataires est à mettre en lien avec les modalités d'ouverture du droit AAH et sa logique de subsidiarité à la solidarité familiale (les revenus du ou de la conjoint.e étant pris en compte dans l'assiette des ressources).



Néanmoins, il est à noter que **15 % des bénéficiaires AAH vivent dans des familles avec enfants, une proportion plus élevée qu'à l'échelle parisienne (11 %)**. Même constat concernant les couples sans enfant, proportionnellement plus nombreux dans le 19^e parmi les bénéficiaires de l'AAH.



En 2019, la répartition des bénéficiaires de l'AAH par tranche d'âge est globalement équivalente dans le 19^e et à Paris. On dénombre **une majorité de 50-59 ans qui représentent un tiers des bénéficiaires**. Les 40-49 ans (21 %) et les 60 ans ou plus (20 %), représentent également une part importante des bénéficiaires de l'AAH dans l'arrondissement.



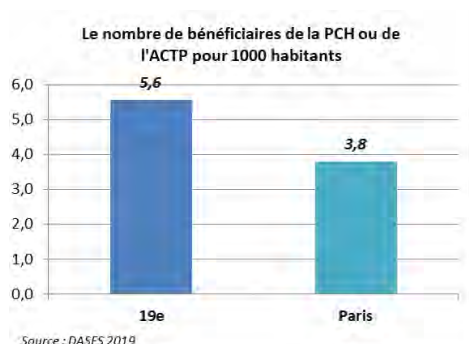
En 2019, près des deux tiers des bénéficiaires du 19^e (64 %) ont un taux d'incapacité de 80 % ou plus, une proportion supérieure de 2 points à celle observée à Paris (62 %).

Plus de 4 bénéficiaires AAH sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté dans le 19^e comme à Paris

Au sein du 19^e arrondissement, **41 % des bénéficiaires de l'AAH vivent sous le seuil de pauvreté en 2019**, une proportion proche de celle enregistrée à Paris. La part de bénéficiaires de l'AAH vivant sous le seuil de pauvreté diminue de 2 points dans l'arrondissement comme à Paris entre 2017 et 2019.

Accompagnement et aide sociale à destination des personnes en situation de handicap

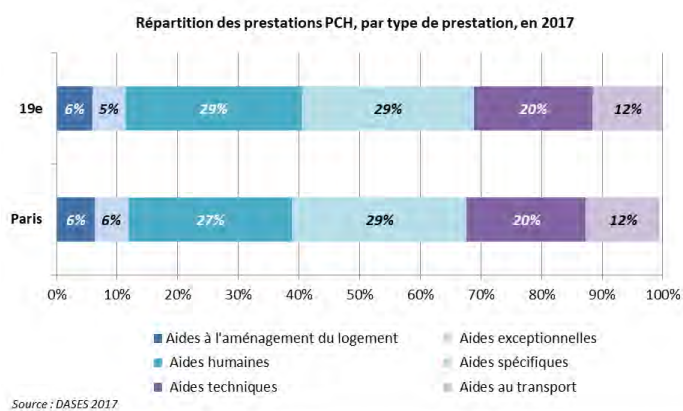
Une forte proportion de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) sur le territoire



En 2019, 1 037 personnes en situation de handicap sont bénéficiaires de la PCH ou l'ACTP (Prestation de Compensation du Handicap / Allocation Compensatrice pour Tierce Personne) dans le 19^e arrondissement. Cela représente 5,6 bénéficiaires pour 1 000 habitants (contre 3,8 pour 1 000 dans la capitale).

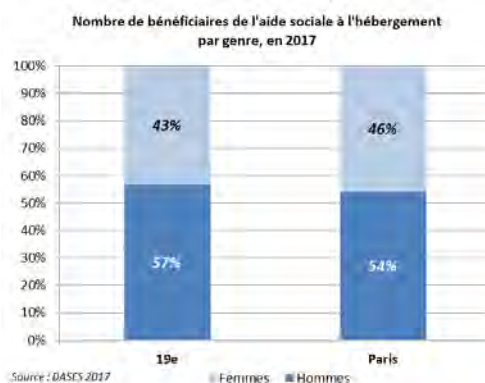
Plusieurs prestations de différents types peuvent être attribuées à un seul bénéficiaire. Ces prestations concernent majoritairement des bénéficiaires de la PCH à domicile (95 %).

La répartition de ces prestations est semblable dans le 19^e et dans la capitale : les aides spécifiques (29 %) et humaines (27 %) représentent plus de la moitié des prestations.



Les personnes en situation de handicap peuvent également bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement, une aide financière visant la prise en charge des frais d'hébergement en établissement. En 2017, cette aide a été attribuée à 535 personnes du 19^e arrondissement. Parmi ces 535 habitants, une majorité (57 %) sont des hommes et seulement 2 bénéficiaires sur 10 sont sans enfant(s) à charge, soit une proportion bien plus faible que la proportion parisienne (39 %).

Le nombre de personnes bénéficiaires d'aide sociale à l'hébergement a augmenté de 10 % entre 2015 et 2017 (+48 individus) dans le 19^e, une augmentation plus marquée qu'à Paris (+5 % sur la même période).



Un faible recours à Paris Solidarité, mais de nombreuses familles avec un enfant en situation de handicap bénéficiant de Paris Logement

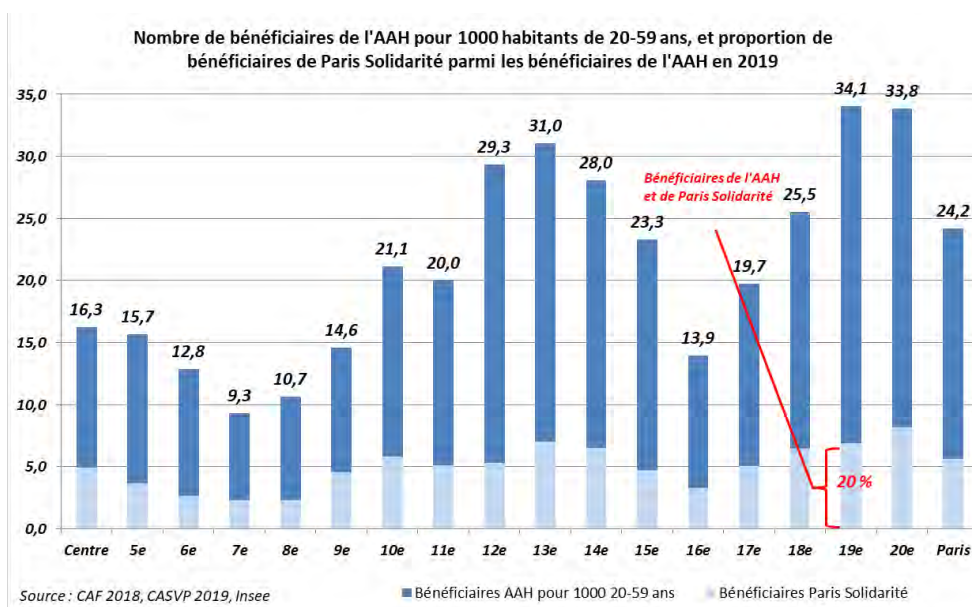
Outre les aides versées au titre des compétences départementales, les Parisien-ne-s en situation de handicap peuvent également bénéficier des aides

facultatives délivrées au titre des compétences municipales. L'aide Paris Solidarité s'adresse ainsi aux personnes en situation de handicap, percevant les aides sociales auxquelles elles peuvent prétendre, et selon des critères de revenus et de résidence parisienne. **En 2019, dans le 19^e, on compte 728 bénéficiaires de Paris Solidarité en situation de handicap, soit 20 % des bénéficiaires AAH de l'arrondissement**, que l'on considère être le public cible de cette aide extra-légale. À titre de comparaison, 24 % des bénéficiaires parisiens de Paris Solidarité sont bénéficiaires de l'AAH. Le recours à Paris Solidarité dans l'arrondissement est moins important que dans la capitale, alors même que le nombre de personnes potentiellement concernées par Paris Solidarité (bénéficiaires de l'AAH) est très

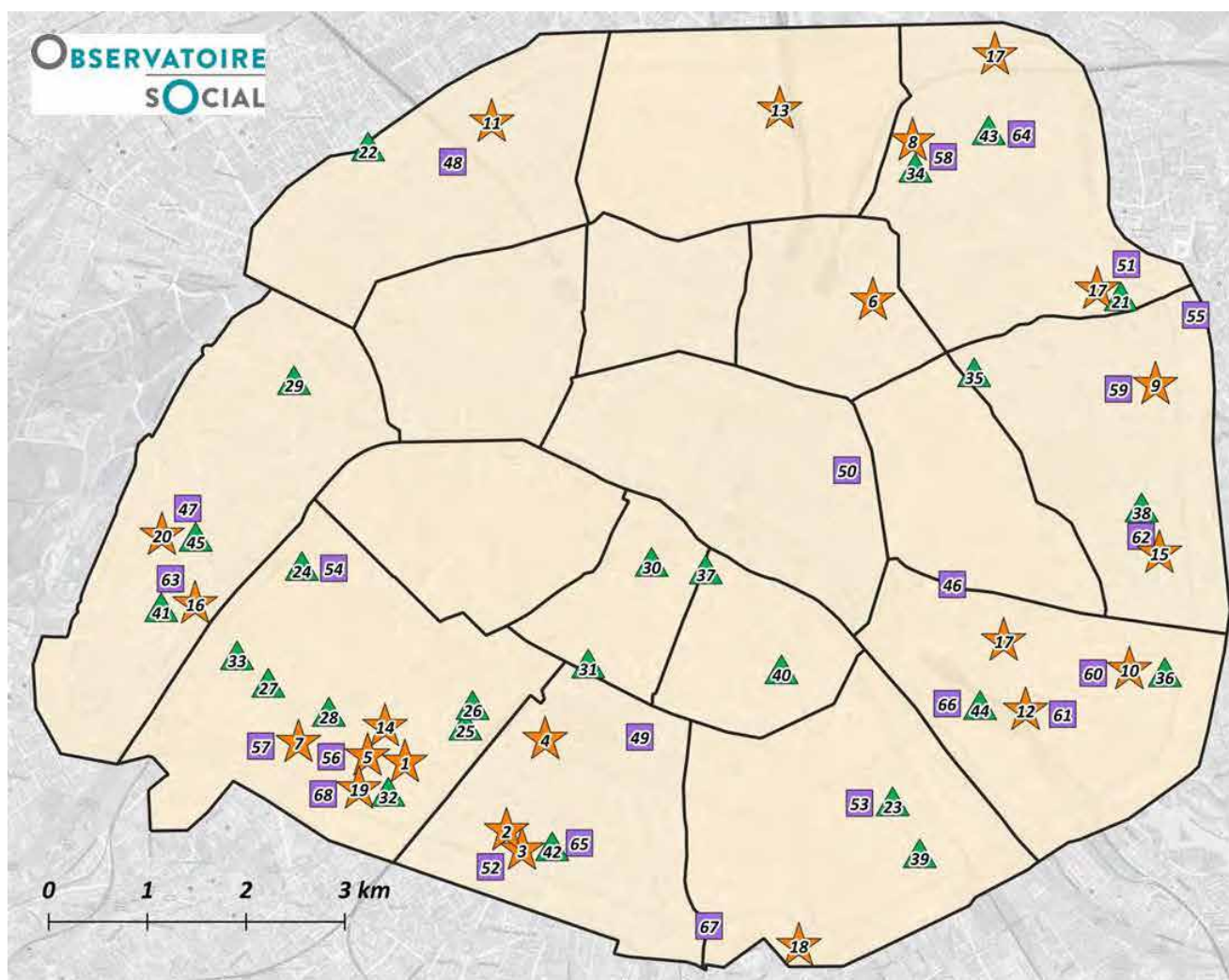
important dans le 19^e, ceci pouvant notamment s'expliquer par d'autres critères d'accès à l'aide comme celui de la durée de résidence à Paris.

Le Paris Logement Personnes en situation de Handicap (PLPH), qui aide au paiement du loyer, est seulement versé à **98 habitants de l'arrondissement en 2019**.

Au sein du 19^e, 646 familles avec au moins un enfant en situation de handicap bénéficient d'une aide Paris Logement du Casvp en 2019. Cela représente 56% des 1 146 familles bénéficiaires de l'AEEH, une proportion bien plus importante que celle observée dans la capitale (41 %) et dans les autres arrondissements parisiens (au maximum de 52 % pour le 20^e arrondissement).



Les établissements à destination des personnes en situation de handicap



Foyers d'accueil médicalisé (FAM)

N°	Nom de l'établissement	Capacité (nombre de places)
1	Simone Veil	33
2	Sainte Geneviève	66
3	Anne Bergunion	31
4	Résidence du Maine	56
5	Arche à Paris	15
6	Ecluses	30
7	Sainte Germaine	30
8	Pont de Flandre	8
9	Brunswic	20
10	Dumonteil	13
11	Batignolles	40
12	La Planchette	15
13	Centre Robert Doisneau	45
14	Romain Jacob	38
15	Maraichers	56
16	Foyers du 16ème	40
17	Fam Hors les Murs / Une maison en plus	20
18	Jean Foveris	60
19	La maison de Pénélope	17
20	Calvino	20



Foyers d'hébergement (FH)

21	Résidence Monténégro	32
22	Bernard Lafay	31
23	Michelle Darty 13	10
24	Michelle Darty 15	18
25	Jean Escudié	31
26	Marie-José Chérioux MJC	27
27	Turbulences	13
28	Arche à Paris 15ème	21
29	Arche à Paris 16ème	6
30	Resolux St Germain St Jacques	23
31	Les Pléiades	20
32	Simone Veil	3
33	Apollinaire	23
34	Pont de Flandre	9
35	Michel Cahen	41
36	Dumonteil	5
37	Espérance	21
38	Plein Ciel	38
39	Marco Polo	20
40	REA Colliard	16
41	Foyers du 16ème	40
42	Jean Moulin	15
43	Barbanègre	54
44	Bercy	18
45	Calvino (ex studio mozart)	8

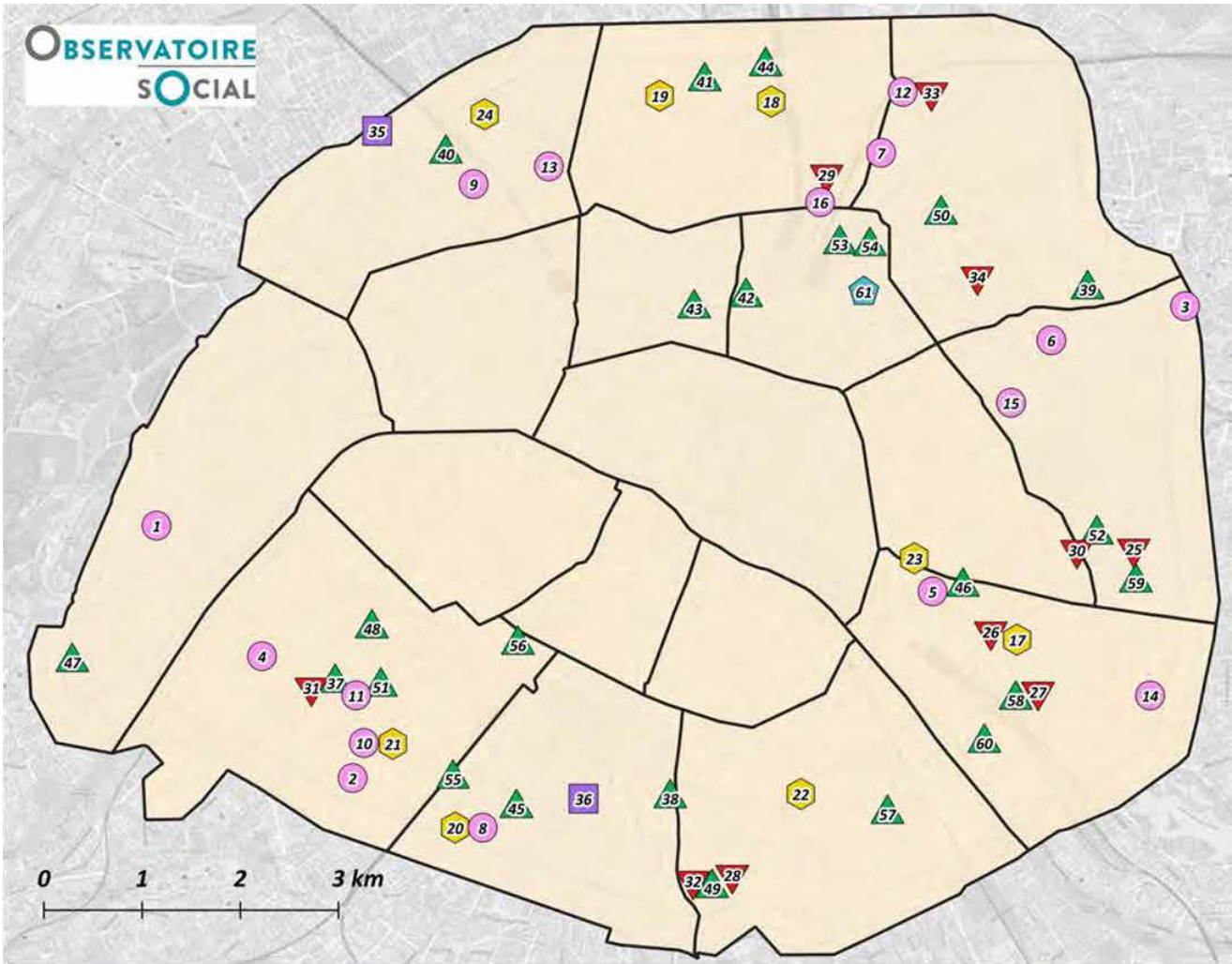


Foyers de vie (FV)

46	Les Petites Victoires	6
47	Calvino	30
48	Retraite du 17ème (Bernard Lafay)	17
49	Miryam	26
50	Marie Laurencin	20
51	Résidence Monténégro	8
52	Saint Paul	6
53	Michelle Darty 13	15
54	Michelle Darty 15	6
55	Saint Joseph	36
56	Arche à Paris	8
57	Sainte Germaine	49
58	Pont de Flandre	7
59	Brunswic	40
60	Dumonteil	17
61	La Planchette	8
62	Camille Claudel	29
63	Foyers du 16ème	45
64	Barbanègre	10
65	Choisir son Avenir	12
66	Bercy	33
67	Kellermann	50
68	La maison de Pénélope	12

Note :

L'établissement n°17 se décompose en 3 sites différents dans les 12^e (4 places) et 19^e (16 places) arrondissements.



Centres d'activités de jour (CAJ)

N°	Nom de l'établissement	Capacité (nombre de places)
1	Mozart (rattaché au FV Calvino)	8
2	La Maison de Pénélope	6
3	Saint Joseph	24
4	CAJ-PSV	37
5	Robert Job	25
6	LES RIGOLES	40
7	Suzanne Aussaguel	45
8	Les Colombages	28
9	Cardinet	18
10	ASEI	40
11	Arche à Paris	19
12	Pont de Flandre	22
13	Bernard et Philippe Lafay	18
14	Dumontell	18
15	Ménilmontant	35
16	L'ADAPT Les Trauma crâniens	36

Centres d'activités de jour médicalisés (CAJM)

17	La Note bleue	25
18	Centre Robert Doisneau	15
19	CAJM Atypique - Le Rélais	15
20	Les Colombages	20
21	Simone Veil	16

Centres d'activités de jour médicalisés (CAJM)

22	ASML3	10
23	Les Petites Victoires	12
24	Batignolles	6

SAMSAH

25	Samsah SOS Solidarité	30
26	La Note bleue	15
27	La Planchette	30
28	Prepsy	40
29	Falret	43
30	Charonne	35
31	La Maisonnée	20
32	APF	60
33	Pont de Flandre	35
34	Croix Saint Simon	40

Sections d'Adaptation Spécialisées (SAS)

35	Turbulences	12
36	Bernard Wybo	30

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

37	Vie et Avenir	31
38	Epl Insertion	40

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

39	Maison des Champs	45
40	Saussure (Bernard Lafay)	24
41	Championnet	70
42	Iris Paris	65
43	Cadet	57
44	L'ADAPT - logements adaptés	40
45	Valentin Haüy	35
46	Falret	95
47	Gustave Beauvois	80
48	Roussin	89
49	APF	20
50	Aides	35
51	Arche à Paris	10
52	Arcat	105
53	Imaj	50
54	Centre Lionel	50
55	Logis	13
56	Aurore 15	50
57	Aurore 13	50
58	La Planchette	20
59	AMSAD 20	55
60	Didot Accompagnement	55

Service expérimental

61	Service de répit	12
----	------------------	----

6. Prévention et protection de l'enfance

De la prévention spécialisée à l'aide sociale, une mission de protection de l'enfance

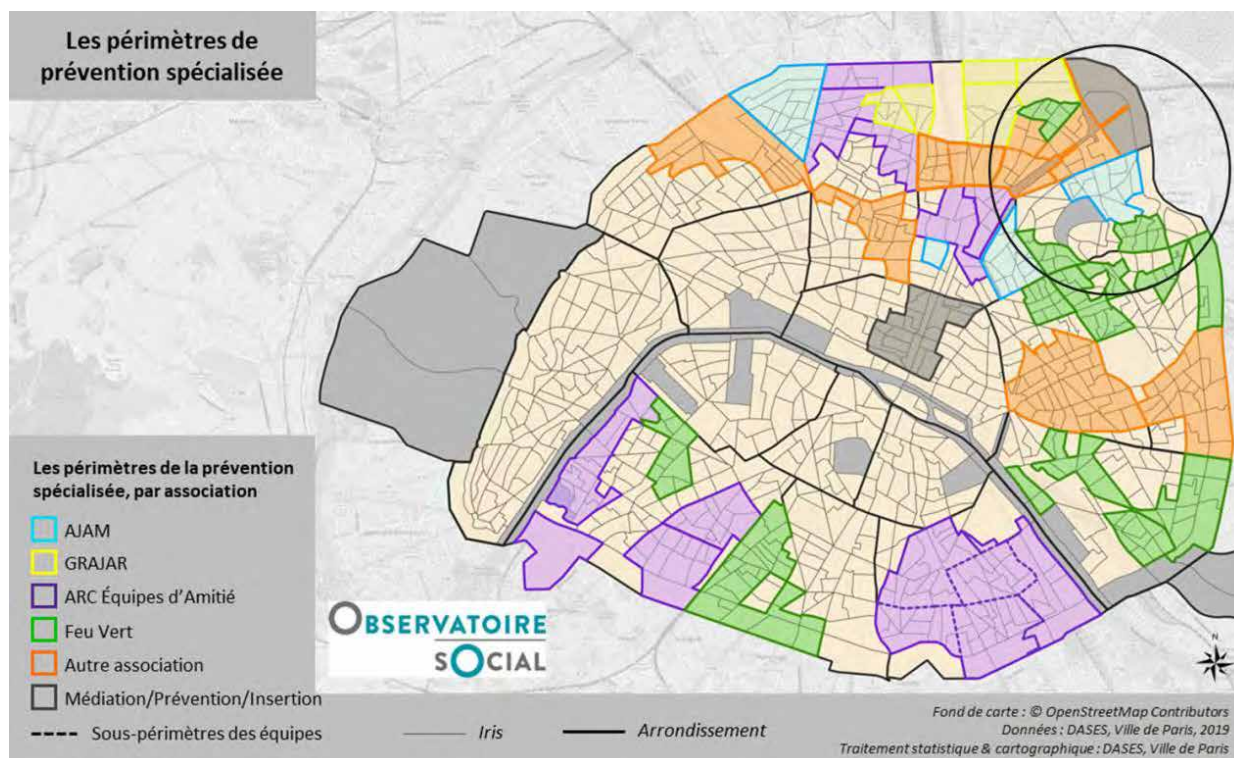
Un territoire largement couvert par la prévention spécialisée

La quasi-totalité du 19^e est couverte par des territoires de prévention spécialisée, à l'exception des quartiers Secrétan, Plateau, et Porte des Lilas. Au titre du dernier conventionnement de la Ville avec des clubs de prévention, cinq associations sont en charge de ces secteurs : l'APSAJ (quartiers des Orgues, de Stalingrad-Jean Jaurès, et de Riquet-Grands Jardins), l'AJAM (quartier Danube), Feu Vert (quartiers Rebeval, Place des Fêtes et Curial), le GRAJAR (quartier Bollaert), et l'OPEJ (quartier du Canal).

Au total, ces secteurs couverts par des clubs de prévention spécialisée comprennent environ 17 114 jeunes de 12 à 21 ans lors du dernier recensement.

En 2018, les clubs de prévention spécialisée ont accompagné 3 441 enfants et jeunes, dont 2 049 suivis individuellement par les professionnel-le-s intervenant sur le territoire (37 équivalents temps plein).

Le secteur d'intervention du 19^e arrondissement présente en effet certains indicateurs de vulnérabilité des jeunes qui y résident. L'on estime qu'environ 27 % des jeunes âgés de 12 à 21 ans vivent dans une famille monoparentale, et 24 % vivent dans un logement en suroccupation. Par ailleurs, comme à l'échelle plus large de l'arrondissement, le secteur enregistre une proportion de 15 % de jeunes NEET parmi les 16-25 ans (dont 1 sur 3 n'a pas de diplôme).



Les aides aux familles vulnérables au titre de la protection de l'enfance

Par délégation de la DASES, les services du Centre d'Action Sociale sont en charge de l'instruction et la délivrance de l'Aide sociale à l'enfance : une aide financière ponctuelle destinée à soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants. Ainsi en 2019, **2 851 aides financières au titre de l'ASE ont été accordées aux familles du 19^e** (une même famille pouvant bénéficier de plusieurs aides ponctuelles dans l'année). À l'échelle parisienne, la répartition des motifs d'octroi de cette allocation met en avant le **caractère prédominant des besoins alimentaires** (pour 70 % d'entre elles).

En outre, les familles parisiennes en rupture d'hébergement peuvent bénéficier d'une **prise en charge hôtelière au titre de l'aide sociale à l'enfance** (la PCH ASE). En 2019, **100 familles accompagnées** dans le 19^e arrondissement en ont été bénéficiaires.

Les services sociaux scolaires

Au sein de chaque école parisienne et dans une logique de prévention, la DASES intervient en soutien aux enfants et aux familles par le biais du service social scolaire. Dans le 19^e arrondissement, pour l'année scolaire 2018-2019, **1 692 enfants et leurs familles ont été accompagnés** par ce service social. Le nombre d'enfants accompagnés a diminué de -9 % en deux ans au sein de l'arrondissement, une tendance du même ordre que celle observée à l'échelle de Paris (-8 %). À noter toutefois que ces évolutions peuvent aussi bien s'expliquer par les logiques organisationnelles de la prise en charge que par l'évolution des besoins sociaux du territoire.

Les assistant.es socio-éducatif-ves au sein des écoles permettent à la fois d'apporter leur expertise sociale en soutien des personnels de l'Éducation nationale, et ont pour principale mission l'orientation et l'accompagnement des familles en demande d'aide. Ils et elles sont également en charge de repérer les situations de danger, et d'évaluer les situations d'enfants en danger ayant donné lieu à des « informations préoccupantes ».

La prise en charge en protection de l'enfance sur le territoire

L'entrée dans la protection de l'enfance : les informations préoccupantes

La **CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)** est l'interface entre les services de la Ville de Paris et l'ensemble des partenaires concourant à la mission de protection de l'enfance. Elle est en charge de réceptionner les informations préoccupantes qui concernent des enfants parisiens, et d'en assurer le traitement et l'évaluation (qualification des IP, orientation vers les services sociaux pour évaluation de la situation, saisine du Parquet des Mineurs, des services de police, etc.).

En 2018, la CRIP a traité les **informations préoccupantes concernant 537 enfants mineurs du 19^e arrondissement** : un nombre assez stable sur les trois dernières années (+7 % entre 2016 et 2018 correspondant à 32 situations supplémentaires).

Les Informations Préoccupantes traitées par la CRIP en 2018

À l'échelle parisienne, le rapport d'activité de la CRIP fait état des facteurs de risques ayant déclenché les informations préoccupantes reçues en 2018. Principal facteur de danger identifié par les acteurs émettant ces IP (y compris, avant évaluation sociale) : environ une IP sur 3 est motivée par la crainte d'un danger de violence psychologique. Viennent ensuite les suspicions de carences éducatives et les violences conjugales qui représentent l'une et l'autre 12 % des motifs de déclenchement de l'IP.

Parmi les situations reçues à la CRIP en 2018, 46 % concernent des familles non connues des services sociaux parisiens ou de la justice.

Après requalifications des situations, la CRIP dénombre 3 499 informations préoccupantes à l'échelle parisienne pour l'année 2018, concernant 4 715 enfants. Après l'évaluation des situations de danger et l'orientation de certaines situations vers des réponses dites administratives (suivi socio-éducatif avec l'adhésion des familles), 1 720 signalements ont été adressés au Parquet des Mineurs cette même année.

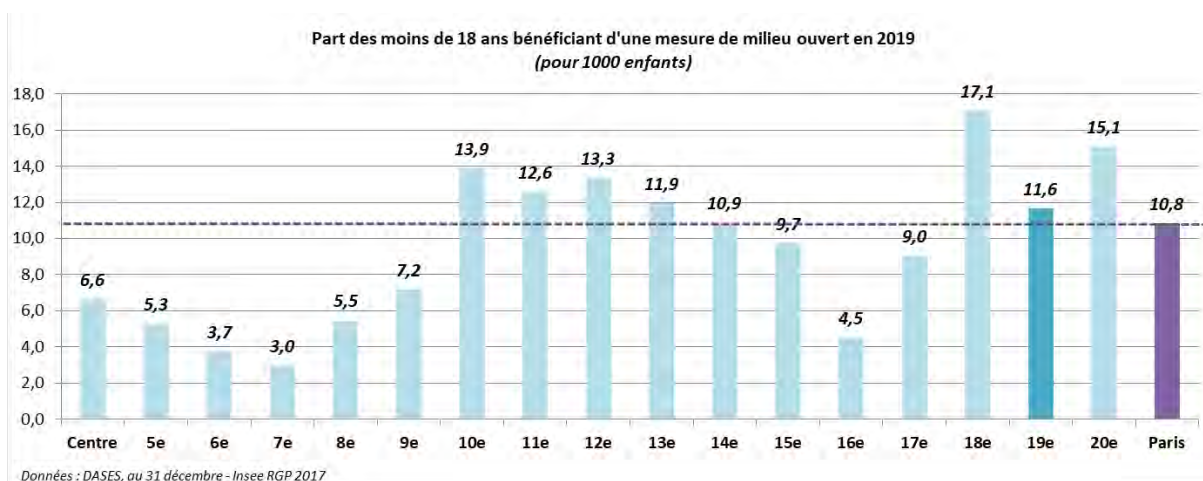
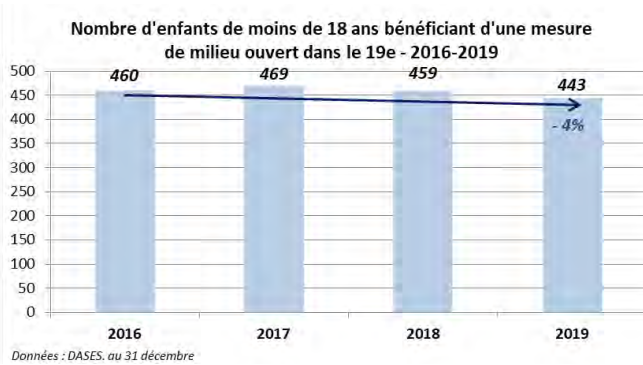
Une légère diminution des mesures de milieu ouvert sur les 4 dernières années

Au titre de leurs missions de protection de l'enfance, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ont en charge le suivi des **mesures de milieu ouvert**, assurées par des opérateurs associatifs. Elles visent à proposer un accompagnement socio-éducatif des enfants et de leurs familles, considérés en danger dans leur milieu de vie.

Les **mesures d'Aide Éducative à Domicile (AED)** sont des mesures administratives qui impliquent l'adhésion des parents. Les **mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)** font quant à elles suite à une décision judiciaire, et ne nécessitent pas d'accord des parents.

À la fin de l'année 2019, **443 enfants de moins de 18 ans bénéficient d'une mesure de milieu ouvert** dans l'arrondissement (60 % d'entre elles sont des AEMO, et 40 % des AED). En quatre ans, le nombre de mesures éducatives a légèrement diminué au sein de l'arrondissement, à l'image de Paris : - 4 %.

En 2019, ces accompagnements socio-éducatifs concernent plus de **11 enfants sur 1 000** parmi les jeunes âgés de 0 à 18 ans dans le 19^e.



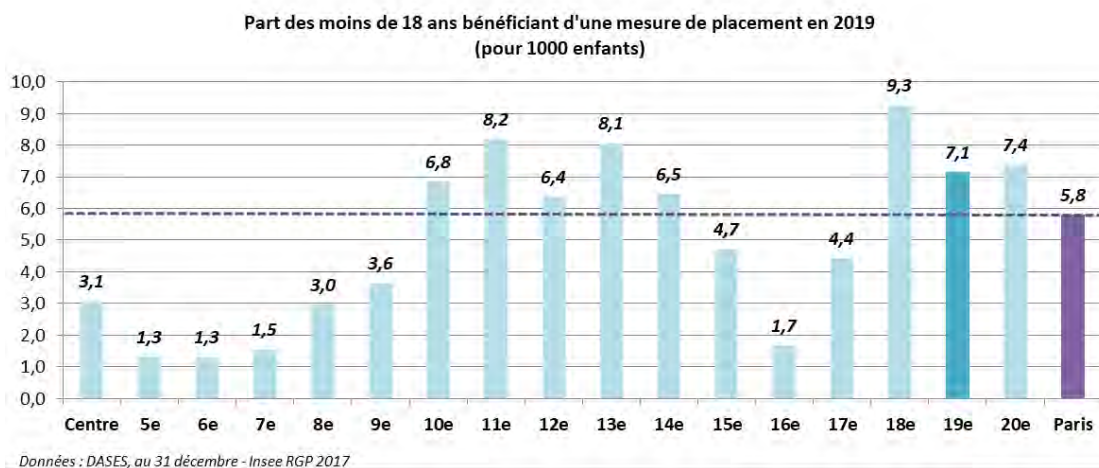
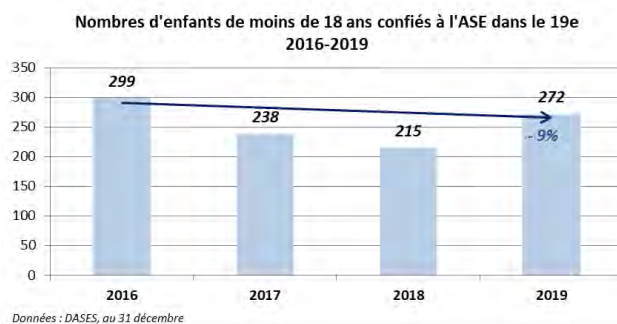
L'accueil des enfants et jeunes à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), relativement important dans le 19^e mais en diminution

Les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance peuvent être hébergés en famille d'accueil, en établissement d'accueil habilité par l'aide sociale à l'enfance (MECS : Maisons d'Enfants à Caractère Social, foyers de l'enfance, pouponnières, etc.) ou dans un lieu de vie agréé par l'aide sociale à l'enfance.

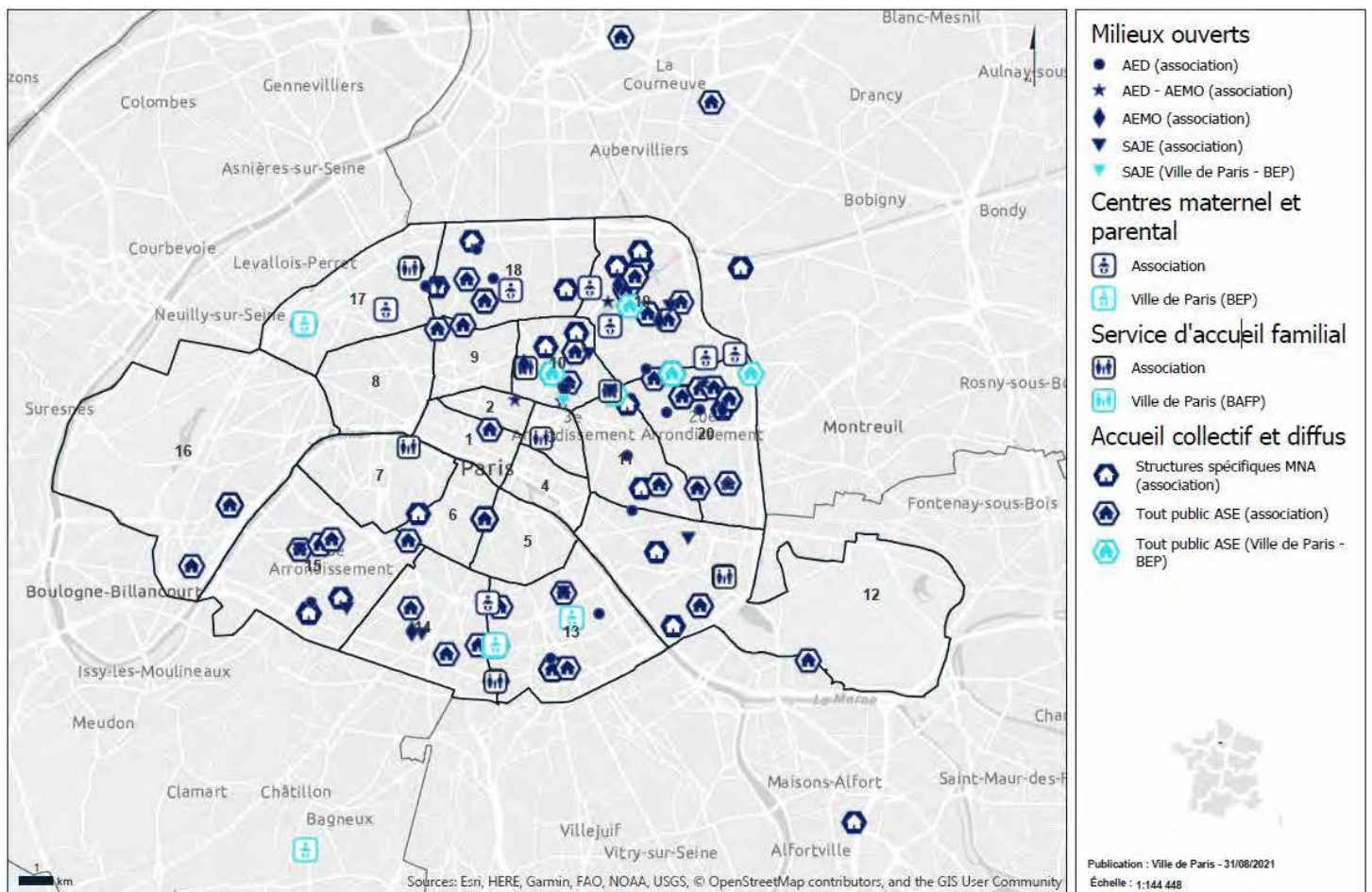
Au 31 décembre 2019, parmi les enfants confiés à l'ASE et dont les parents résident à Paris, **272 situations sont recensées dans le 19^e arrondissement**. Après une diminution importante du nombre de familles concernées par une mesure de placement en 2017 et 2018, l'année 2019 enregistre de nouveau une hausse : au total, sur la période concernée, le nombre de mesures de placement connaît une baisse (de -9 %) proche de la tendance parisienne.

Par rapport au reste du territoire parisien, l'arrondissement compte une forte proportion de mineurs concernés par une mesure : **en 2019, plus de 7 enfants sur 1 000 sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le 19^e**.

En outre, les services parisiens de l'Aide Sociale à l'Enfance accueillent également des enfants dont la prise en charge n'est pas territorialisée, qu'il s'agisse d'enfants pupilles de l'État, de certaines situations non affectées à un secteur, de mineurs non accompagnés, ou de jeunes majeurs. Au total, **4 854 enfants et jeunes de moins de 21 ans bénéficient d'une mesure de placement au sein de l'ASE fin 2019**.



Les services parisiens de protection de l'enfance



Carte réalisée par l'Observatoire Parisien de la Protection de l'Enfance, DASES, 2021

Glossaire

AAH : l'Allocation aux Adultes Handicapés est une allocation de solidarité destinée à assurer aux personnes en situation de handicap un minimum de ressources. Son obtention est soumise à des critères de taux d'incapacité, d'âge, et de ressources (de la personne vivant célibataire ou du couple).

AAEH : l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé est une prestation familiale visant à aider les familles à faire face aux dépenses spécifiques qu'entraîne le handicap d'un enfant à charge de moins de 20 ans.

Allocations logement : les allocations logement sont des prestations sociales, sous conditions de ressources, destinées à aider les ménages dans les dépenses de logement (loyer, mensualité). La CAF verse 3 types d'allocations : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). L'APL dépend d'un conventionnement du propriétaire avec l'Etat, l'ALF sur critère de composition familiale et lorsque l'APL n'est pas applicable, et l'ALS dans tous les autres cas.

APA : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Elle peut servir aux dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile), ou aux frais des établissements médico-sociaux (APA en établissement). Son montant dépend du niveau de revenus.

ASPA : l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées est une prestation mensuelle destinée aux personnes retraitées et visant à compléter de faibles ressources. Elle remplace le minimum vieillesse depuis 2006.

Chômage : Il existe plusieurs instruments de mesure du chômage. Les portraits sociaux mobilisent les données du recensement de l'Insee, et celles de la Dares/Pôle Emploi.

Le **recensement de la population de l'Insee** considère qu'une personne est au chômage si elle se déclare au chômage au moment du recensement (qu'elle soit ou non inscrite à Pôle Emploi), sauf si elle déclare ne pas rechercher de travail.

Par ailleurs, l'Insee calcule également le taux de chômage en France au sens du **Bureau international du travail (BIT)** afin de pouvoir réaliser des comparaisons internationales. Selon cette définition, sont considérées au chômage les personnes âgées de 15 à 64 ans, qui répondent à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours, avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Selon cette définition, une personne qui a travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence n'est pas au chômage.

Enfin, tous les mois, la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'emploi et de la santé) et Pôle emploi publient une statistique des **demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi**. Depuis mars 2009, la statistique mensuelle des DEFM inscrits à Pôle emploi est disponible selon une présentation en cinq catégories (A à E). Les portraits sociaux retiennent les trois premières : la catégorie A regroupe « les demandeurs inscrits sans emploi qui n'ont exercé aucune activité, même réduite, le mois précédent, et qui sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi » ; les catégories B et C regroupent « les demandeurs d'emploi inscrits qui sont en activité

réduite, courte ou longue, qui sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ».

Ainsi, l'on peut être chômeur au sens du recensement, mais pas chômeur au sens du BIT, et inversement. Par ailleurs, une personne peut être au chômage, au sens du recensement ou du BIT, mais pas inscrite à Pôle Emploi.

Famille : au sens de l'Insee, une famille est une forme spécifique de ménage comprenant au moins deux personnes (un couple, ou un ou plusieurs adultes avec enfant(s) de moins de 25 ans). Plusieurs familles peuvent cohabiter au sein du même ménage. Une famille est dite **nombreuse** lorsqu'elle est composée de 3 enfants ou plus, de moins de 25 ans. Une famille **monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans.

IRIS : l'Iris (îlot regroupé pour l'information statistique) constitue l'échelle de base en matière de diffusion de données statistiques. Un Iris d'habitat regroupe entre 1 800 et 5 000 habitants environ. Un **TRIRIS** est un regroupement d'IRIS (en général 3 IRIS). Le TRIRIS a été créé en 1999 pour la diffusion de variables sensibles du recensement pour lesquelles l'IRIS apparaît insuffisant pour garantir le secret statistique.

Intensité de la pauvreté : indicateur mesurant l'écart entre le revenu médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus l'indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite « intense » (le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté).

Logement inconfortable : Un logement est considéré comme dépourvu de confort sanitaire de base s'il est privé d'un des trois éléments que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, et des WC à l'intérieur. Les logements inconfortables ont été définis dans les portraits sociaux comme les logements sans salle de bains, ni douche ; cette donnée étant diffusée par l'Insee à l'échelle des Iris.

Logement en suroccupation : Dans les portraits sociaux, un logement est dit suroccupé lorsqu'y résident un nombre de personnes supérieur d'au moins deux au nombre de pièces du logement (ainsi, un studio dans lequel résident 3 personnes est suroccupé, idem pour un logement de 2 pièces dans lequel vivent 4 personnes ou plus).

MDPH : Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ont été créées en 2005. Dans chaque département, les MDPH accueillent, informent, accompagnent et conseillent les personnes en situation de handicap et leurs proches ; et évaluent les taux d'incapacité ainsi que les droits et prestations attribués aux personnes au sein de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Plus généralement, elles sensibilisent l'ensemble des citoyens au handicap.

Ménage : l'Insee définit un ménage comme l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement, que celui-ci soit ou non leur résidence principale, et qui partagent un même budget. La **personne de**

référence du ménage est déterminée en tenant compte de la composition du ménage, de l'activité et de l'âge (c'est généralement la personne active et/ou la plus âgée du ménage).

PCH : La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière permettant de financer certaines dépenses liées à la spécificité d'un handicap (par exemple, aménagement du logement ou véhicule, recours à une tierce personne pour de l'aide dans les actes de la vie quotidienne, etc.). Elle est versée selon des critères d'autonomie, d'âge, de ressources et de résidence, et personnalisée selon les besoins spécifiques.

Population active/inactive : La statistique publique distingue la population en deux catégories : actifs et inactifs. La population des inactifs rassemble par convention les jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en situation de handicap en incapacité de travailler. La population active quant à elle correspond aux personnes occupant un emploi, quasi-exclusivement compris entre 15 et 65 ans (actifs occupés), et les personnes au chômage (actifs inoccupés).

Rapport interdécile : L'écart entre les revenus des 10 % des plus riches et ceux des 10% les plus pauvres. Ce rapport met en évidence les disparités entre les plus riches et les plus pauvres : plus le rapport est élevé, plus les inégalités de revenus sur un territoire sont importantes.

Revenu disponible annuel médian : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner sur une année donnée. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Le revenu disponible annuel médian d'un territoire est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des ménages de ce même territoire.

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Solde naturel : Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus ou de ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil exprimé en euros : le **seuil de pauvreté**. Celui-ci est déterminé en termes relatifs, par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie généralement le seuil de 60 % du revenu médian en France métropolitaine.

Méthodologie et sources

Portraits sociaux d'arrondissements

Les portraits sociaux d'arrondissements s'inscrivent dans la démarche de territorialisation de l'action sociale engagée depuis 2016 à Paris. Ils visent à offrir une meilleure connaissance des territoires, à l'échelle la plus fine possible, afin d'appuyer l'action publique à destination des Parisien-ne-s, notamment les plus vulnérables.

Repères géographiques et cartographie

Les cartes d'arrondissements sont découpées en Iris (îlots regroupés pour l'information statistique) ainsi qu'en TRIRIS (ensembles regroupant trois IRIS). Ces échelles constituent les plus petites unités de diffusion de données infra-territoriales.

Un Iris compte en moyenne entre 1 800 et 5 000 habitant-e-s, quelle que soit sa superficie. Les Iris ayant une grande superficie peuvent paraître visuellement plus importants, alors qu'ils sont parfois moins densément peuplés que des Iris beaucoup moins vastes (en raison des diverses emprises d'équipements et infrastructures).

Chaque arrondissement est également divisé en quartiers. Ceux-ci ont été définis en collaboration avec les Directions sociales de territoires et les mairies d'arrondissements, afin de respecter au mieux les réalités sociogéographiques de l'arrondissement, ainsi que les usages faits du territoire par les institutions et la population.

Données

Les données exploitées dans les portraits sociaux proviennent des sources suivantes :

- L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) : recensements de population des années 2012 et 2017 ; données complémentaires transmises à l'échelle des TRIRIS (Insee Ile-de-France)
- Les services de la Ville de Paris : Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Dases), Centre d'action sociale de la Ville de Paris (Casvp)
- Le Répertoire des Logements Locatifs des Bailleurs Sociaux (RPLS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (Caf) de Paris
- La Mission Locale de Paris
- La Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) : données Pôle Emploi
- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav) : Observatoire des fragilités
- L'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apar) : données et cartographie du rapport de la Nuit de la Solidarité (2021), collecte des données de l'Observatoire Parisien du Handicap (OPH)
- L'Institut Nationale de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm)

Analyse, rédaction et cartographie : Observatoire Social de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Corentin Delrieu et Hayet Iguertsira)

Janvier 2022